

Baron ANDRÉ DE MARICOURT

---

# NOUVELLES FLANERIES

DANS

SENLIS & ALENTOUR



IMPRIMERIES RÉUNIES DE SENLIS

9, PLACE HENRI-IV

---

1931

**Nouvelles Flâneries**  
**dans Senlis et Alentour**

*A la mémoire de mon ami  
Paul Gosselin.*

A. M.

# **Nouvelles Flâneries**

## **dans Senlis et Alentour**

1. Vincent Bonneau.
2. Valgenceuse.
3. L'Attentat Billion.
4. Le Vieux Château.
5. La Mort du Duc de Bourbon.
6. Madame Edouard André.
7. La semaine rouge.
8. Gustave Macon.

Baron ANDRÉ DE MARICOURT

---

# NOUVELLES FLANERIES

DAINS

## SENLIS & ALENTOUR



IMPRIMERIES RÉUNIES DE SENLIS

9, PLACE HENRI-IV

1931

## Ouvrages du même Auteur

- En Marge de notre Histoire.* (Emile Paul, 1905).
- Madame de Souza* (Les Flahaut, les Marigny, Auguste de Morny). (Emile Paul). Ouvrage couronné par l'Académie Française.
- Souvenir du baron Hue*, officier de la chambre des rois Louis XVI et Louis XVIII (1757-1819), publiés par son arrière-petit-fils le baron A. de Maricourt. (Calmann Lévy S. D.).
- Les Aventures du cardinal de Richelieu et de la duchesse d'Elbeuf.* (Sansot, 1911).
- Adélaïde de Bourbon-Penthièvre duchesse d'Orléans* (La jeunesse). (Emile Paul, 1912).
- La Mère du roi Louis-Philippe* (La vieillesse). (Emile Paul, 1914).
- Ouvrages couronnés par l'Académie Française.
- François de Cézac*, officier de l'armée de Condé. (Souvenirs). (Emile Paul S. D.).
- Le Drame de Senlis.* (Bloud, 1916).
- L'Oise dévastée.* (Alcan, 1919).
- Foch* (Une lignée, une tradition, un caractère). (Berger Levraut. 1919).
- Le général Nogues* (Souvenirs). (Lemerre, 1920).
- Prisons et Prisonniers de Paris pendant la Terreur.* (Lemerre, 1921).
- Idylle et Drame* (Charles de la Bédoyère et Georgine de Chastellux). En collaboration avec le comte de la Bédoyère (Emile Paul, 1928). Ouvrage couronné par l'Académie Française.
- Senlis.* Ouvrage à tirage limité avec nombreux hors-textes et bois de Charles-Jean Hallo (édité aux dépens de quelques amateurs). (Chez les libraires de Senlis).
- La Mort du duc d'Enghien* (Éditions des Portiques, 1931).
- Roman** : *L'Oncle Praline.* (Henri Gautier, 1912).
- En préparation** : *La Forêt des Aventures ou Peau d'Ane et Don Quichotte* (en collaboration avec Maurice Leblanc). (Delagrave).



*Affreuse Vengeance d'un Particulier de Senlis qui a fait perir  
plus de 60 Personnes .*

# PRÉFACE

---

*L'indulgent accueil qu'un public d'amis a bien voulu faire à mon petit volume En flânant dans Senlis m'a engagé à lui donner une suite.*

*Cette fois encore un fil bien tenu rattache ici diverses conférences et causeries ; et l'on voudra bien m'excuser si de celles-ci on ne recueille que de la menue monnaie historique.*

*Lorsque depuis le matin d'une vie on s'est essayé à quelques travaux historiques, un certain découragement assombrit le soir de celle-ci. On descend tassez tristement les sentiers par lesquels on s'imaginait — téméraire — atteindre des sommets et toucher la cime de la vérité avant de se rendre compte qu'elle est toujours cachée par les nuages.*



*Peut-être bien n'adopte-t-on pas tout à fait l'agnosticisme historique que, dans sa langue-sobre et splendide, exprime un Paul Valéry. Sans aller jusqu'à dire avec lui que toute philosophie de l'Histoire est fallacieuse et qu'il est aussi malaisé de construire le passé que l'avenir, on sent toutefois le poids de ses incertitudes et l'on mesure ses carences. On connaît combien il est difficile — sur les castes planes — de recréer des atmosphères,, de ne point édifier dans l'arbitraire, de porter des jugements équitables et de posséder des vues claires de l'esprit. On comprend que l'Histoire est souvent « un tissu de légendes dorées » et — surtout — qu'il est impossible d'interpréter scientifiquement et de rigoureusement saisir l'enchaînement des effets et des causes, alors que nous n'avons ni la même sensibilité, ni la même conception de la vie, ni la même culture que nos aïeux.*

*A force de s'être malaisément mué dans l'hypothétique ou, tout au moins dans le probable on se demande s'il ne fut pas sage ce savant oriental, imaginé par Anatole France, qui, après de vains essais sur l'histoire des hommes, se contenta d'écrire : « Ils naquirent, ils souffrirent, ils moururent ». Alors on rogne les ailes de son ambition. On se contente de fixer quelques traits de la vie de nos pères, de jeter un regard timide et incertain sur leurs âmes, d'écouter quelques échos de leur vie locale*

*ou de regarder quelques paysages chargés d'éloquence qui sont un peu comme les cantates du Passé. C'est à ce délassement que je me suis livré dans le cercle restreint de notre doux pays de l'Oise. Puissè-je avoir réussi à lier quelques glanes qui valent de ne se point dessécher dans les friches de l'oubli.*

*Lé goût que le lecteur français veut bien manifester, pour cette « petite histoire » prouve que tout en considérant l'avenir et ses problèmes, il sait encore regarder les temps écoulés avec une certaine nostalgie de ce qui fut. Il y a bien de la poésie dans cet état de son âme ! A l'aube de temps nouveaux, qui réservent aux jeunes les plus étonnantes surprises, les choses qui se meurent ont pour lui le même attrait que les vieilles coiffes bretonnes et les contes démodés de nos nourrices. Au temps du radiateur et de l'électricité où — au figuré comme au propre — disparaît le « foyer » — il aime à ranimer les cendres éteintes des bûches devant lesquelles les chères aïeules réchauffaient leurs mains tremblantes, à rallumer les chandelles dont la lueur vacillante éclairait les poutres enfumées des vieux logis. Et tout cela, c'est une bien jolie manière d'aimer la France...*

*De cet amour j'apporte ici mon modeste tribut... On me pardonnera donc d'avoir poussé cette étude jusqu'à l'époque con-*

*temporaire, car ainsi me fut donnée l'occasion — de retracer le tableau des jours d'horreur qu'il ne faut point trop oublier, puis de me reposer de cette vision en me penchant avec vous, lecteurs, sur le cher visage d'un ami disparu.*

André **DE** MARICOURT,

*Archiviste paléographe.*

Paris 25 mars 1931.

# Le Mystérieux

## Monsieur Vincent Bonneau

---

Le 9 mars 1856 mourait en sa propriété de Villemétrie — entouré de la considération générale — un homme d'importance M. Vincent Bonneau, chevalier, comte de Launoy, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Malte, commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, Inspecteur général honoraire des prisons de la Seine, « bourgeois de Lucerne », ancien officier de la Garde Nationale de Paris, président de nombreuses sociétés religieuses et philanthropiques, bienfaiteur de la paroisse, etc., etc.

C'était un vieillard chez lequel la distinction ne brillait que par son absence. Il était d'éducation peut-être un peu trop chétive et n'entretenait avec l'orthographe que des relations de courtoisie parfois espacées. Ceci ne l'empêchait point, avec l'aide de sa

femme, laquelle, comme on le verra, était de condition, de faire très bonne figure dans le monde. Il recevait. Il était reçu. Il jabo-tait. Il se pavanait. Clergé de la Ville et châtelains du voisinage ne parlaient que du « bon M. Bonneau ».

Quelques ombres au tableau cependant. Il n'avait pas que des amis. Certains « libé-raux » murmuraient qu'il y avait du mys-tère dans la vie de ce « clérical ». Un vieux grognard de l'Empire invité à sa table — laquelle était la dernière à laquelle le béné-dicité était prononcé, même aux soirs de dîners d'apparat — s'indignait fort de ces « mômeries ». « Bonneau, disait-il c'est un fanatique ! Après avoir ouï la messe, il tuerait son homme ! »

Les mécréants assuraient aussi que ce saint homme avait des manières de pape-lard. On le disait hanté de scrupules... qui sans doute faisaient simplement honneur à sa conscience. Il abordait les enfants dans les rues pour leur donner deux sols et pour leur demander des prières; et puis, vite et vite, il s'éloignait d'eux en roulant de gros yeux inquiets.

De sa famille, de ses origines, il ne parlait jamais. Aussi bien en ces temps où les pas-sions politiques étaient violentes, les « par-tisans » adverses de M. Bonneau médisaient-ils. Ces méchants allaient jusqu'à chu-choter — car on craignait ce puissant —

«qu'avant d'atteindre la cime des honneurs, il avait modestement débuté par le pôle, peut-être plus rémunérateur que glorieux, de « mouton » dans les prisons du Roi. Horreur !

Pendant quelque quarante ans, j'ai promené mes pas sur les traces de Vincent Bonneau, je me suis promené rêveur sous les ombrages qui avaient abrité ses pensées, ses calculs et ses souvenirs. J'ai interrogé ardemment tous les échos sur le secret de sa vie. Les échos se sont tus... J'ai cherché à saisir son fantôme... son fantôme a fui...

Cette énigme m'irritait donc de plus en plus lorsqu'un beau jour, au lendemain de la guerre, des ouvriers découvrirent à Ville-métrie, dans la maison où Bonneau avait rendu ses comptes à Dieu, la plus simple des •tchettes.

Sésame ouvre-toi ! Dans le bas fond secret d'un placard où chaque soir, depuis cinquante ans, on rangeait des vêtements, gisaient de volumineuses liasses. C'était, sauf celle de deux années qu'il avait, je ne sais pourquoi, détruite, toute la correspondance reçue par lui de 1816 à 1830, tous les actes, imites les pièces d'archives susceptibles d'éclairer sa vie.

Ciel, quelle fortune tardive, inespérée ! Mais pourquoi donc cette cachette ? Pourquoi donc avoir dissimulé si soigneusement en y ajoutant la mention « à brûler » (ce sont

ces documents-là qu'on ne brûle jamais) l'histoire curieuse de son curriculum ? Cela c'est le secret de cet homme défiant et tourmenté, et je n'ai nulle envie qu'au cours de quelque nuit, il sorte du royaume des ombres pour vous en donner des explications que d'ailleurs il ne me doit pas.

Depuis lors, grâce à ce fil d'Ariane, j'ai agrandi le champ de mes recherches, j'ai consulté maints documents d'archives ou de bibliothèque. Et, en face de moi, s'est campé un singulier personnage, à ce point symptomatique de son époque, qu'il paraît sortir armé tout d'une pièce d'un roman de Stendhal ou de Balzac.

Jugez-en vous-mêmes.

Le 23 mai 1785 naquit donc sur la paroisse Saint Etienne de Toulouse, Jean-Pierre-Vincent Bonneau. Son père était « tailleur d'habits » — si modeste qu'il n'entrait pas aux assemblées du grand corps ». Sa mère était une Toulan et je crois voir là la source première de l'étonnante fortune de... ce tout petit Bonneau : Il me paraît bien en effet qu'elle était parente, peut-être sœur d'un Municipal du Temple, ancien libraire, carmagnole forcené, Pierre Toulan qui après avoir pris part au sac des Tuileries, puis aux journées d'octobre 1789, avait totalement changé d'attitude. Dans la sinistre prison, il s'était concilié la confiance absolue de la Famille Royale et surtout de Madame

Elisabeth qui le surnomme *Fidèle*. Est-ce ce Toulan devenu plus tard — même sous l'Empire — « une manière de personnage » qui fit venir à Paris Bonneau et son frère, lequel fut pharmacien à Paris, puis percepteur à Melun ? Il est possible, il est très possible.

Bref nous trouvons Bonneau en 1803 — à peine a-t-il dix-huit ans — rédacteur au Ministère des Postes. Dès lors, les excellents certificats de ses chefs seront de plus en plus élogieux. Grâce à son intelligence avisée, il gravit rapidement les degrés de la fortune. La Restauration (Toulan ?) lui ménage ses faveurs. En 1816 il est chef du bureau *particulier* du directeur des postes, chevalier de la Légion d'honneur, officier de la Garde Nationale, déjà protégé par les puissants La Rochefoucauld dont il sera d'abord la créature et puis ensuite « l'ami ».

Le 28 décembre 1816, il se marie en Bourgogne. Il épouse à Appoigny la demoiselle Virginie Gobin, âgée de dix-neuf ans. C'est la fille d'un petit propriétaire rural, la belle-sœur d'un notaire de Saint-Fargeau. Ce mariage le « situe » déjà assez pour qu'il n'avoue point au contrat l'ancienne profession de son vieux père lequel est qualifié de « propriétaire » à Toulouse. Combien modestes cependant sont les débuts de ce ménage ! Bonneau est nanti d'un petit capital de 12.000 francs, Virginie a reçu



50.000 francs de dot. Après avoir vécu faubourg Saint-Denis, près du frère pharmacien les « jeunes Bonneau » s'installent 9, faubourg du Temple, au troisième étage sous les toits (quatre pièces dont un salon proprement meublé qui, dès la Restauration, s'ornera d'un buste de S. M. le roi Louis XVIII — une chambre de domestique). Bonneau cultivant tant bien que mal son instruction négligée, a entassé 78 volumes dans la cuisine... et dans ce médiocre logis les époux vivent en parfait amour.

Petits Bonneau, il me semble vous voir. J'ai connu vos portraits. Vous n'êtes ni distinguée, ni jolie, ma bonne Virginie Gobin, mais vous avez un teint éclatant malgré la vilaine robe de velours vert garnie de fourrures qui vous engonce lorsque vous l'arborez aux grands jours. Et vous « Monsieur Vincent » je ne sais trop ce qui plaît en vous à la jeune épousée ? Votre œil noir, perçant, au regard oblique se cache sous la brousse d'un sourcil en bataille. Votre bouche lippue n'est point agréable à considérer, non plus que votre menton prognathe, vos cheveux noirs sur le front bas et vos côtelettes qui vous donnent un peu l'apparence d'un porteur d'eau descendu des montagnes d'Auvergne. N'importe, vous vous aimez... Vous vous aimez tendrement comme le décèle votre correspondance amoureuse dans laquelle vous usez à ce

point de l'orthographe du cœur qu'on en peut conclure que celui-ci parlait haut. Chez les vieux parents Gobin vous vivez d'une existence idyllique et pastorale lorsque sonne l'heure des vacances. Promenades à la mer, moissons, vendanges...

C'était le bon temps ! Il fut court. Virginie tomba malade de la poitrine. Lentement elle se consuma et « Vincent » la soigna en perfection, obérant son petit capital, ne négligeant aucun secours de l'art. Ce fut en vain. En 1818 Virginie mourut à Paris. Elle prouva à son veuf (si j'ose m'exprimer ainsi) combien elle l'avait aimé. Déshéritant les siens, elle laissa à Bonneau toute sa petite fortune. Celui-ci qui était à la fois — la tradition me l'assure — intéressé et d'excellent cœur, apprécia sans doute le geste. Il fit élever au Père Lachaise un monument des plus convenables à celle qu'il avait aimée tendrement.

Ensuite ?

Ensuite, nous entrons dans le plein mystère. Comme je l'ai dit, Bonneau a supprimé de ses papiers (hasard ?) ceux qui concernent les années 1820-1822.

Or, si au moment de la mort de sa femme, il était déjà promu au rang de sous-chef du Secrétariat du personnel des Postes, s'il avait déjà reçu la croix de la Légion d'honneur, ce qui prouve combien ses services étaient appréciés, l'année 1822 marque pour lui

l'heure d'une ascension rapide qui, pendant six ans, dut gonfler d'orgueil le jeune Toulousain fils de ses œuvres.

Ces sourires du sort, il les doit à l'ancien Directeur des Postes son « patron » Franchet d'Esperey (devenu ainsi que M. Delavau, gendre du comte de Salaberry, le grand chef de la police), à Franchet, dis-je, qui le fit nommer Inspecteur général des prisons de la Seine, à d'autres « puissants » et... à son mérite propre.

Si vous le voulez bien, nous allons rapidement étudier Bonneau sous ses aspects divers. Ce Toulousain est un Prothée. Tour à tour il excelle en qualité d'homme d'affaires, d'administrateur de la Quotidienne, d'Inspecteur des prisons et de... Mais nous verrons cela tout à l'heure.

Comme homme d'affaires... je le répète,, c'est un héros de Balzac... Bonneau est étonnant. Après la mort de sa femme, il possède en tout et pour tout 62.000 livres. Aussitôt qu'il est « homme en place » il fait fructifier son capital, et les fruits de son « traitement », considérable comme on le verra. Docilement les écus se précipitent d'eux-mêmes dans son escarcelle. Ils y mettent une bonne volonté rare car, de 1823 à 1826, Bonneau a trois comptes en banque : l'un chez l'ancien banquier de Napoléon I<sup>er</sup>, Sanlot-Bagnenault, l'autre chez M. de Juge, le troisième chez César de la Panouse.

Ce dernier est un curieux homme dont les rebondissements ont été merveilleux. Méridional aussi... mais descendant, lui, des Croisés... il a émigré. Il a été ramené de Malte par Bonaparte. Ruiné « à plate couture » il s'est très courageusement « refait » à Toulouse, dans le commerce des galons d'or (il fallait vivre). Puis il a fondé une maison de banque à Paris ; il sera député. Il aime beaucoup Bonneau. Tous deux sont membres du bureau de charité du faubourg Poissonnière. Ils savent faire du bien aux pauvres et, c'est légitime, souvent aussi à eux-mêmes. Fins gastronomes, ils se réunissent aux meilleures tables pour souper et se « félicitent de leurs bonnes opérations ». En effet, au cours de l'année 1823, Bonneau achète jusqu'à 50.000 livres de rentes consolidées. Il vend, revend, rachète, profite de la conversion de la rente, acquiert des terrains dans les quartiers neufs dont il pressent l'avenir, notamment avec Delessert à Auteuil et à Neuilly.

Tous ces capitaux sont-ils à lui ? Est-il personne interposée ? A-t-il reçu quelque beau présent pour « services rendus » Mystère encore ! En tout cas, avec le souci d'impartialité que doit avoir tout historiographe, j'ai dit examiner les comptes et la correspondance de M. Bonneau par un financier qui a bien voulu me rendre ce service. La réponse : « Homme profondément habile.

Honnête ? Oui ». Et voici qu'en 1825 Bonneau présentant une bonne affaire et voulant aussi jouer au seigneur (c'était à la veille d'un second mariage dont nous parlerons) Bonneau, dis-je, achète à Crouy l'ancien parc du duc de Gesvres. qui est mort sur l'échafaud en 1793. Trois cents hectares ! Et, lié avec les meilleurs architectes du temps (Visconti était son ami) il fait édifier pour son futur ménage un charmant château de goût sobre et sûr. Et puis; lubie ? appât du gain ? il revend bientôt le tout avec ses terrains de Neuilly et de Longchamp moyennant 750.000 francs. Ah ! chère vieux père de M. Bonneau qui, dans votre chétif logis de Toulouse, tailliez et ajustiez jadis les redingotes caca-Dauphin ou les culottes ventre de puce de vos clients, que diriez vous des beaux succès financiers de votre fils ?

Il en eut d'autres.

Aux temps troublés de la Restauration où, partisans du trône et de l'autel bonapartistes, officiers en demi-solde et libéraux s'entre dévoraient avec une douceur de caïmans, régnait un grand journal : la Quotidienne, organe du gouvernement monarchique et du triumvirat Villèle, Corbière et Peyronnet.

Des mains de Decazes (si cher à Louis XVIII), ce journal avait passé à celles du célèbre Michaud, l'auteur de l'Histoire des Croisades et de Laurentie, le grand publiciste royaliste et catholique. Puis une cer-

taine Mme de Rippert était devenue propriétaire d'une grande part de ses actions jusqu'au jour où — en 1824 — les principaux actionnaires et « dirigeants » du journal furent, toujours avec Laurentie et Michaud, le fameux avocat Berryer et... leur ami Bonneau !

Cela n'alla point sans acerbes critiques dans le camp des libéraux : « Qu'allait faire le « sieur » Bonneau en aussi illustre compagnie ? En vérité cette « créature » sortie du néant était de tout et partout ! » Or, en cette année M. de Corbières, le ministre et, en sous main, Sosthène de La Rochefoucauld, estimant que Laurentie se montrait trop faiblement le défenseur de Villèle, le voulurent évincer. Il en résulta un de ces longs et compliqués procès de presse aux allures un peu torves qui sont de tous les régimes et de tous les temps. Bien entendu Bonneau surnagea. Il joua à Laurentie quelques-uns de ces bons tours de camarades dont certains journalistes ont le secret. Il écarta ses amis Berryer et Laurentie et il demeura — actionnaire pour la plus grosse part — le puissant *Deus ex machina* de la Quotidienne. Il y eut pour adjoint M. de Valdené, propre secrétaire de Monsieur frère du Roi, dans lequel l'érudit docteur de Santi (1)

(1) Le docteur de Santi, d'Avignonet (Haute-Garonne), dont la science est inépuisable, a été pour moi un guide précieux.

a reconnu le fameux Vandenesse, héros si cher à Balzac quand il écrivit le Lys dans la Vallée.

Bonneau est successivement administrateur, puis — cet illettré — *rédacteur en chef*. Michaud veut résister. Justice. Force armée. Expulsion de Michaud. Nouveau procès au cours duquel Berryer foudroie Bonneau qui déclare « n'avoir pas été au début propriétaire de toutes ses actions, mais l'être devenu par la suite ». Soutenu par des puissances occultes, il déclare fièrement « ne devoir de comptes à personne ». Tout s'arrangea enfin (les querelles de journalistes sont plus tapageuses que mortelles) car jusqu'en 1829, je retrouve Bonneau et Michaud à la Quotidienne.

Qui donc soutenait le « sieur Bonneau » au service du roi ? La Panouse certainement auquel il donnait des conseils utiles en affaires ; sans doute aussi son compatriote et -ami le puissant Ouvrard, le grand « mercanti » l'ancien munitionnaire, qui aima Madame Tallien au point d'être le père de quelques-uns de ses enfants, et, par dessus tout, je le répète, les La Rochefoucauld.

Comment l'humble Bonneau les avait-il connus ? Sans doute en 1820, quand il était lieutenant de la Garde Nationale sous les ordres du Colonel Sosthène de La Rochefoucauld qui déjà le « couvrait de fleurs ». Or le duc de Doudeauville, Ministre de la

maison du Roi et son fils le Vicomte Sosthène, auteur de mémoires curieux et gendre du très saint homme que fut Mathieu de Montmorency après sa conversion, étaient les puissances les plus liantes qui soutenaient le trône et l'autel.

Vous concevez la gloire qui rejaillit sur Bonneau de ces fortes protections. Ses correspondances avec le vieux duc — un homme impeccable — et avec son fils sont bien curieuses. A chaque moment M. de Doudeauville lui écrit pour lui demander des renseignements... jusque sur les demoiselles de l'Opéra « où le Maréchal de Laur.... ses officiers et ses valets de chambre tiennent sérail ». Quant au vicomte Sosthène, il ne peut se passer de Bonneau. Hâtivement, fébrilement, il lui crayonne sans cesse de petits billets qui sont incontinent portés par courrier spécial du ministère : « Mon cher Bonneau, mon bon Bonneau, mon excellent ami. De grâce venez ! J'ai besoin de vous tout de suite, etc., etc. »

Une de ces lettres est curieuse, c'est celle dans laquelle Sosthène prie son « bon Bonneau » d'annoncer que Madame de Cayla a été présentée à la Cour. Or on sait que le parti clérical s'était emparé de Madame de Cayla pour exercer sur Louis XVIII une influence religieuse qui — a priori — n'apparaissait pas relever de son rôle un peu spécial auprès du Roi. D'autres lettres



sont peut-être plus curieuses encore mais, par infortune ! elles sont écrites à l'encre sympathique et je n'ai point eu l'art de les déchiffrer.

Il fallait, en effet, « compter » avec Bonneau. Ici nous touchons le point culminant, je veux dire le côté le plus étonnant de son étonnante carrière. Et ceci va nous expliquer bien des choses. J'ai dit qu'en 1820 son ancien directeur Franchet d'Espérey l'avait fait nommer d'emblée Inspecteur général des Prisons... Cela c'était le titre officiel. Bonneau en posséda un autre plus occulte ; il exerça l'une de ces fonctions dont on dit « il en faut » avec une nuance de mésestime.

N'oublions pas cependant que nous sommes en pleine Restauration, à l'époque où il faut à tout prix réprimer les complots, asséoir un régime, où tous les moyens apparaissent bons lorsqu'il s'agit de la dynastie et de la sécurité de la France.

Donc, Bonneau avait été nommé inspecteur général avec un traitement officiel de 12.000 livres. Oui, mais ! Ce n'était pas tout. Et j'ai découvert ce qu'on appelle, sans élégance, le pot aux roses. En même temps il y joignait les attributions moins connues de chef du 7<sup>e</sup> bureau de la police aux appointements de 30.000 livres. Or, ces fonctions sous un titre discret, dissimulaient celles — redoutables et terribles mais nécessaires —

*de Surveillant général de la Police secrète du Royaume.*

Alors tout s'éclaire et nous comprenons comment le « petit Bonneau » devint presque subitement une des plus secrètes puissances du jour... et de la nuit. Il avait dix agents supérieurs sous ses ordres, cinquante argousins à sa dévotion dans Paris. Il nommait tout le personnel des prisons. Le préfet Delavau ne « faisait rien sans le consulter ». Sa main s'étendait partout... Il avait des agents secrets pour surveiller jusqu'à Villèle lui-même, pour exercer sa vigilance occulte jusqu'aux Tuileries !... Il dépêcha même un jour un « mouchard » à Decazes — pour « le faire causer » et le favori de jadis s'en montra furieux. C'était une petite Eminence grise... à laquelle grandes dames et grands seigneurs écrivaient sur le ton le plus caressant, le plus aimable, car il était accessible aux requêtes et se dépensait avec multiplicité.

On conçoit que pareil homme fût à la fois aimé et détesté, redouté et discuté. Versons impartialement à son dossier les pièces à charge et à décharge.

En 1829 parut, en trois volumes un ouvrage qui dut faire passer à Bonneau — dont certainement les attributions n'étaient pas alors connues du grand public — de bien mauvaises nuits. C'était « la Police dévoi-

lée » par le sieur Froment (Lemonnier, 3 volumes in 8°).

Evidemment cet ouvrage est à consulter avec précaution. Il est écrit par une pâle fripouille, un ancien brigadier de la Sûreté sous les ordres de Bonneau, c'est-à-dire par un mouchard qui a « mangé le morceau ». C'est aussi un ouvrage secrètement approuvé ou commandé par le nouveau Préfet de police Debelleye qui, sous le ministère Martignac, voulut réagir contre « la police occulte, tracassière et autocrate » (?) de ses prédécesseurs.

Nécessairement Froment déchiquette en petits morceaux ses anciens patrons. Il n'en reste rien que des os ou plutôt des... sépulcres blanchis. Aussi bien l'œuvre est-elle très amusante à lire. Avouons-le. De tous les chefs dont il médite, Bonneau est celui qu'il ne parvient pas tout à fait à couvrir de boue. On voit en lui un homme tyrannique, l'œil braqué sur tout, suscitant volontiers des agents provocateurs, favorisant les complots pour les mieux étouffer, souple avec les grands, âpre au gain, quelque peu cafard... Mais au total un homme liés intelligent, ayant soin d'accomplir au mieux son écrasante besogne. De malversations ou de réel déni de justice, point. En un mot, Bonneau qui n'a pas eu une éducation raffinée, n'a pas craint d'accepter une situation que des âmes mieux nées n'auraient sans doute

pas voulu remplir. Mais il s'en acquitte consciencieusement et, répétons-le encore, la police secrète qui ne fut jamais peut-être une école de haute moralité, ne jouissait pas sous Louis XVIII d'un discrédit absolu car elle était conditionnée et commandée par les nécessités de l'époque.

N'importe... Bonneau dut, pour son service, vivre en bien mauvaise compagnie. Son secrétaire favori, son âme damnée, fut un nommé Gilbert, ancien limonadier condamné à cinq ans de travaux forcés pour faux — Plus tard même, il retournait encore aux galères !

Souvent aussi le métier avait de terribles exigences. C'est ainsi que Bonneau dut cuisiner les malheureux sergents de La Rochelle dans des conditions plus nécessaires que sympathiques :

Pendant quatre ou cinq jours — l'affaire étant d'importance — il demeura en permanence à Bicêtre, sans se nommer, faisant doucereusement causer les prisonniers pour obtenir des aveux. Et caché dans un cabaret borgne de la rue de Clichy avec le comte de Pins, son acolyte — un brave homme d'ailleurs — il surveilla lui-même la souricière dans laquelle était prise le Colonel Favier.

Que voulez-vous ? C'était le métier ! Service du Roi... service du Pays...

Détail amusant : Lisez le Comte de Monte-Christo d'Alexandre Dumas et vous y rencontrerez certain M. de Boville, inspecteur des prisons qui ressemble -quelque peu à Bonneau. Coïncidence ?

Le règne dudit Bonneau ne fut pas long. Il fut remercié en 1828, ou plutôt il partit avec les honneurs de la guerre, quand le parti anticlérical déchaîné par Montlosier eut renversé les « jésuites » et lorsque Martignac succéda à Villèle. Le duc de Doudeauville s'indigna. Les La Rochefoucauld et les Montmorency chantèrent ses louanges. Le nouveau préfet dut lui accorder une pension. Il la méritait car — j'arrive aux pièces à décharge — un scrupuleux examen de ses papiers me permet d'assurer qu'il fit tout, au cours de sa carrière, pour améliorer le sort des prisonniers et le régime des prisons. Les documents sont là pour en faire foi. Les lettres de « gens bien pensants » abondent qui vantent son humanité, sa bonté, sa « religion ». Il est même tout à fait édifiant — à côté des compliments de petites premières communiantes — de retrouver dans ses papiers de beaux quatrains pleins de sensibilité sur non moins beau papier enluminé de fleurs à la main. Ils vantent les vertus de M. Bonneau et sont signés par un bien digne homme : le forçat Gilbert.

Evidemment, dans sa double vie de policier dissimulé sous le masque de rédacteur

de la Quotidienne, Bonneau disions-nous, ne vécut pas toujours dans un joli monde... Les prisonniers et les sbires eux-mêmes ne sont pas élevés sur les genoux des duchesses. Que de contacts ! Quelles scènes douloureuses auxquelles il fut mêlé, quels vilains dessous il connut ! Et combien cruelles parfois les condamnations que ses fonctions l'amènèrent à faire prononcer par la justice !

Conserva-t-il au soir de sa vie quelque vision de ces drames, de ce sang, de cette atmosphère de la Roquette et de Bicêtre ? Il est probable ; et cela expliquerait ses nuits troublées, ses scrupules, sa dévotion un peu fanatique. Mais de « cadavre » je n'en découvre aucun dans sa vie. Froment ne se serait pas fait faute de nous les révéler.

Seulement connut-il d'autres « cadavres » ceux qui sont cachés dans le passé d'autrui ? Cela c'est bien possible. En nous apprenant son élévation prodigieuse au rang d'Inspecteur général, Froment nous dit : « Bonneau est synonyme de complaisant. Lorsque Franchet organisa ses bureaux il se souvint qu'il avait auprès de lui un homme plus souple et plus malléable que la cire. C'était M. Bonneau ».

Ces raisons suffirent-elles pour faire accéder notre homme à des situations de premier plan ? Peut-être... Mais n'oublions pas qu'autour de 1820 le Cabinet noir régnait en maître. Secrétaire particulier du Directeur,

dos Postes, combien d'intrigues Bonneau dut connaître et engloutir en sa mémoire. Que de choses — la bouche cousue — il devait savoir ! Et, sans laisser l'imagination parler à l'excès, rien ne nous empêche de croire qu'il avait saisi des secrets importants, qu'on le redoutait, qu'on lui assurait, pour être sûr de lui, des situations enviabiles. Simple hypothèse d'ailleurs...

Enfin, derrière Franchet d'Espérey, je vois une autre puissance qui poussa rapidement Bonneau aux honneurs, à la fortune. La Congrégation !

On dit beaucoup de bien et beaucoup de mal de la Congrégation. La vérité, maintenant que les passions sont refroidies, semble au milieu. C'est le fait de toutes les institutions. Le but premier de la Congrégation était-il des plus élevés ? Assurément.

L' « âme » de la Congrégation était un véritable apôtre de la Foi, le vénérable abbé Legris-Duval qui, jadis, s'était proposé pour extrémiser Louis XVI avant l'échafaud. Les préfets en furent successivement Delavau (1817) qui, comme préfet de police, poussa Bonneau, l'inattaquable Mathieu de Montmorency (1818) qui lui voulait du bien, Polignac en 1820, Rosanbo en 1822, Cossé-Brisac en 1823, etc. Tous ces noms indiquent une honorabilité parfaite. Toutefois — les hommes sont des hommes — fanatisme et politique firent parfois dévier certains con-

gréganistes de leur but primitif, et les conduisirent en des sentiers peut-être un peu détournés.

Un jour que je contais toutes ces « histoires Bonneau » au regretté comte Aimery de La Rochefoucauld, il eut un fin sourire un peu sceptique : « Oh ! oh ! dit-il, la Congrégation parfois servit de masque à certaines ambitions individuelles. Et chez le vicomte Sosthène elle n'empêchait pas les danseuses de jouer leur rôle ».

N'en voulons donc pas à l'excès à Bonneau si cette Congrégation lui servit de marchepied. En effet, dès 1821 et 1822 — époque de son ascension — il était lui-même préfet à Paris d'une congrégation modeste il est vrai, mais affiliée à la grande Congrégation et composée d'artisans, de domestiques et de commerçants. Le fondateur de cette sous-congrégation était un homme de haute moralité, l'abbé Carron, auteur de la vie des Justes. Mais j'ai peine à croire que Bonneau avec son âme de policier, n'ait pas fait quelque peu « causer » tous les braves gens qui lui étaient confiés pour servir à ses desseins lesquels d'ailleurs étaient louables. Au fanatisme libéral ou au fanatisme bonapartiste ne fallait-il pas, au temps du Rouge et du Noir, opposer un peu de fanatisme royaliste ?

Enfin la Congrégation sans doute lui ouvrit aussi d'autres portes : celles du ma-



riage. La carrière matrimoniale de son frère, l'ancien pharmacien, devait assurément le tenter. Celui-ci épousa successivement la fille d'un fameux conventionnel qui avait voté la mort du Roi, puis... deux jeunes filles de bonne noblesse. Encore une fois,, comme un héros de Balzac, l'ambitieux Bonneau devait donc rêver de se « situer » par quelque titre et par quelque union lui donnant l'accès du Faubourg. C'est la consécration mondaine de ces hommes.

Il y parvint ! En 1824, le roi Louis XVIII lui accorda des lettres de noblesse et des armes parlantes qui sont comme la synthèse de sa curieuse carrière « d'azur à la prison d'or accompagnée de deux croix d'argent à dextre et à senestre et sommée d'un œil au naturel » Devise *a semet ipso merere*. « Par son propre mérite », couronne de comte.....

C'est tout Bonneau figuré par les « meubles » d'un blason comme un rébus au fond d'une assiette. Et cet homme neuf chez lequel tout était neuf, dont la fortune était neuve, l'illustration neuve, le carrosse à deux chevaux neuf, l'argenterie neuve, la nombreuse livrée neuve et le somptueux mobilier neuf, parvint, par la loi des contrastes, à pénétrer ainsi dans le vieux monde :

Non loin de Montmirail en Brie où les Doudeauville jouissaient de l'estime générale, s'élève un château historique dont les six tours se mirent dans des douves

profondes, le beau manoir de Launnoy Renauld où vivait en Dieu toute une famille étroitement liée avec les La Rochefoucauld :

L'aïeule d'abord. La comtesse de Lasalle, femme d'un ancien écuyer de Marie-Antoinette, qui tenait aussi à Paris « place Royale » un salon du bel air. Anglaise, fille d'un gentilhomme du roi George, elle avait eu d'un précédent mariage avec un riche châtelain du Sussex une fille, Sarah Backshell, mariée au chevalier Frédéric Chardon.

Très symptomatique aussi de son époque, ce Chardon ! C'était une manière de « saint ». Fils d'un ami de Voltaire, fameux et fastueux parlementaire qui, comme intendant général de Corse avait pacifié l'île au temps de Paoli, il expiait par l'ascétisme les erreurs philosophiques de son père et celles — moins philosophiques — de sa mère Adélaïde de Maupassant qui avait eu des bontés pour Lauzun, aux côtés duquel elle guerroyait à cheval contre les Corses révoltés.

Royaliste ardent, éperdument bon, Chardon était membre de la Congrégation depuis 1808. Anglicane, sa femme avait été convertie au catholicisme par Mgr de Quélen et par l'abbé Legris-Duval son ami. Elle était liée avec l'abbé Carron. On voit d'ici le réseau ! Elle était mère de trois filles. L'aînée, Lucie — de beauté un peu trop discrète — n'était pas mariée malgré ses 26 ans ; la

secondo mourut alors qu'elle allait entrer en religion ; la troisième épousa un diplomate le comte de M. . . . . (dont les descendants conservent Launoy Renault et habitèrent Villemétrie jusqu'à ces dernières années). Quel mariage de choix pour Bonneau ! Quelle heureuse occasion d'oublier à jamais les fâcheux ciseaux de l'honorable échoppe paternelle !

Les Doudeauville, de très bonne foi, j'en suis certain, s'entremirent. Bonneau fut présenté — c'était exact — comme un intelligent défenseur du trône et de l'autel. Et sans doute impressionné par le souvenir de l'abbé Legris-Duval, de la Congrégation, etc., M. Chardon donna son consentement.

Le 27 mai 1886, Bonneau qualifié d'officier de la Légion d'Honneur, de commandeur de l'ordre de Malte (cet ordre d'accès si difficile), épousa donc dans la chapelle du château de Launoy-Renaud Mlle Lucie Chardon.

Que pensa Lucie Chardon ? Elle ne l'a jamais dit. Au total — et sur un plan plus modeste — son mariage était préférable à celui de Mlle de Castellane avec Fouché et de tant d'autres qui, au lendemain de la Révolution, unissaient le vieux monde au nouveau.

Somptueusement il l'installa dans son hôtel sis au numéro 50 de la rue de Grenelle. Ciel ! Qu'allait-elle faire dans cette galère...

à côté du galérien Gilbert vivant dans l'ombre de son ombreux mari ! Sut-elle jamais que c'était là *le quartier général de la Police secrète* ? Sut-elle ce que faisaient tous ces argousins qui, le soir, venaient rôder et prendre « les ordres » ? Il est bien probable que non. C'était une honnête et loyale épouse ; et en ces temps de conspirations, de luttes politiques, les femmes étaient bien souvent « absentes » de la vie professionnelle de leur mari. A moins que ?.. Notons que la démission de Bonneau suivit de près son mariage. Influence discrète ? Supplications intimes ? Qui sait. Cela c'est le secret de celle vie conjugale.

Ce mariage dut remplir Bonneau d'aise. Eut-il, dans un monde si nouveau pour lui, toutes les joies du cœur que lui avait données la douce et modeste Virginie Gobin ? Je ne sais trop... Mais quelle satisfaction d'amour-propre ! Car dès lors, fêté, sollicité, choyé,, remercié (je le répète, il était très serviable) je le vois en relations de plain-pied avec les meilleures maisons de Paris, je relis les invitations à dîner qu'il reçoit « avec Madame son épouse » chez le Nonce du Pape, chez les Villèle, chez les Liancourt chez les Doudeauville, chez les Franchet d'Espérey; et partout, avec la bonne grâce d'antan, on le traite d'égal à égal. Ah ! parfois, dans les somptueuses réceptions où on lui faisait fête, comme il devait rire en lui-même le-

petit employé des postes aux manières sans grâce, qui avait conservé dans son intégrité son accent toulousain !

En 1830 M. et Mme Bonneau de Launoy en qualité de royalistes ardents, ne purent supporter de vivre sur le sol de France. Ils allèrent habiter Lucerne au milieu des « ultras » demeurés fidèles au duc de Bordeaux. Là encore Bonneau rend des services, il se prodigue, au cours d'un incendie, il noue les relations les meilleures, il est reçu « Bourgeois de Lucerne » dans un élan de reconnaissance. Il héberge Chateaubriand, les du Vignet, amis de Lamartine, il devient l'intime ami de l'étonnant Père de Géramb, -ce pandour autrichien devenu le plus ardent des moines...

Puis, c'est le retour en France. A peine installé, à Suresnes cette fois, voilà qu'on le nomme Maire de Clichy. Il n'y reste pas, il est soucieux de la retraite, de la campagne. A peine s'occupe-t-il encore des houillères de Séguret avec le général Baron Thié-bault, le comte de Novion et le comte de Lacépède et de quelques affaires avec un financier, cousin germain par alliance de sa femme.

En 1830, il achète à Villemétrie « pour une bouchée de pain » une ancienne maison avec un joli parc. Elle vient d'être mise à neuf avec... tout le confort moderne de 1830,

par un nouveau riche, je crois, M. Lécuse, -qui me paraît bien s'y être ruiné (1)...

Nous savons le reste. Il y vit en retrait de la vie publique, l'ait de larges charités et meurt en laissant beaucoup aux pauvres.

*Requiescat in pace...* Son image mortuaire porte en exergue ces mots : « Il passa en faisant le bien ». Pourquoi pas ?

Quant à Madame Bonneau de Launoy, qui vivait avec sa fortune personnelle indépendante, elle a laissé partout la réputation d'une femme spirituelle et lettrée ; elle était à Senlis la « mère des pauvres ».

En 1871, elle mourut à Arcachon parce qu'elle n'était plus jeune, mais surtout parce que — très patriote — elle avait en son cœur vivement souffert de voir les « Prussiens » envahir notre sol. On assure que jusqu'à sa mort, elle parla rarement de feu M. Bonneau — n'en disant ni mal, ni bien.

(1) Voir *En flânant dans Senlis*. Villemétrie.

# Valgenceuse

---

Vallis juncosa, « vallée des joncs », en langue latine, a tour à tour donné, au gré de l'orthographe fantaisiste de nos aïeux, la forme de Valjoncheuse, Valgenseuse ou Valgenceuse.

Valgenceuse. Est-il nom plus harmonieux, plus évocateur d'une nature pleine de grâce et de fraîcheur ; est-il nom qui sonne mieux à l'oreille pour faire chanter la brise dans les roseaux sur le tain des eaux calmes ?

A un kilomètre de Senlis, à droite de la route de Nanteuil; le château de Valgenceuse s'élève délicieusement posé au bord de la Nonette. Sa blanche façade Directoire, encadrée de deux ailes, est là comme le sourire qui éclaire la majesté d'un parc à la Française dont les ombrages nous disent la gloire du siècle Louis quatorzième.

C'est miracle qu'un paysagiste ait su, dans un terrain limité, donner une telle impression de grandeur, créer un parc où, comme

dans les vers de Racine et de Corneille, existent un rythme et une cadence qui ne se peuvent oublier, ordonner la nature avec tant de noblesse que dans le bassin du Miroir d'eau, l' « honneste homme » de chaque siècle verra se réfléchir la forme éternelle de l'esprit français. C'est miracle qu'il ait repris et orchestré un thème naturel pour composer un paysage presque parfait. Car, à Valgenceuse, l'architecture végétale et l'architecture de pierre se confondent et s'unissent en un heureux mariage. L'allée d'eau doublée d'allée d'arbres, les perspectives proches qui, par une singulière fortune, semblent se perdre à l'infini, le mouvement de cette haute balustrade dont les degrés moussus descendent avec nonchalance jusque dans les eaux du canal sur lequel les grands ormes, comme des thuriféraires, inclinent leurs palmes balancées... tout cet ensemble enfin dans une harmonie totale, forme bien l'un de ces jardins commandés par l'homme et sa raison que Lucien Corpechot a si justement nommés les jardins de l'Intelligence.

De ce joli Valgenceuse voulez-vous me permettre de vous conter ici l'histoire ?

Le premier seigneur connu de Valgenceuse, d'après un acte authentique, était au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Roger de Boissi, grand queux du Roi Philippe le Bel, c'est-à-dire officier en chef de la cuisine de Sa Majesté.



Vous ne voudriez pas que Valgenceuse n'eut point de légende.

Ecoutez plutôt : M. de Boissi atteignait le cinquantième automne de sa vie lorsqu'il eut l'imprudence d'épouser Geneviève La Guette, laquelle ne comptait que vingt années de printemps d'âge. Elle avait l'âme rêveuse et triste. On le conçoit s'il est vrai, comme on nous le dit, que son frère, receveur général de Senlis, « était mort sur les chevalets de la torture pour avoir refusé de révéler où il celait les trésors dont on lui attribuait la possession ».

Or, il advint qu'un jour sept pèlerins, revenant du sanctuaire de Notre-Dame du Puy, passèrent devant les tours du manoir de « Valjoncheuse ». Poète, beau et bien fait, leur chef Raoul de Courtenoir fit entendre sous la fenêtre de Geneviève une ballade dont il était l'auteur :

Ah *fil*le de la Vierge Marie  
Reçois mon âme en la bataille

Tel était l'innocent refrain de cette jolie chanson. Le queux du Roi dormait. Il fut réveillé par ces doux accents et convia les pèlerins à jouer un « mystère » (ou plus exactement un mistère) à seule fin de distraire sa femme.

Justes cieux !... Gomme

dit dire ici à quel point et de quelle manière elle fut « distraite » ? Elle aima Raoul de Courtenoir et

— bien entendu — Raoul de Courtenoir aima Geneviève. Leur amour cependant demeurait pur. Un soir, alors que la lune brillait dans le parc, comme toute lune qui se respecte dans une veillée romantique, Geneviève dit à son amant de cœur : « Oh Raoul, ne me pressez pas, vous me ferez mourir de chagrin ». Et son visage, nécessairement, se baigna de pleurs. Gomme il arrive toujours, Raoul désobéit et... pressa. Il baissa la tête et l'appuya sur les genoux de sa belle amie. Fâcheuse aventure. Le mauvais queux était caché dans l'ombre. Incontinent, il plongea son épée dans le cœur de Geneviève, qui trépassa avec docilité, non sans avoir eu la présence d'esprit de faire entendre son chant du cygne :

**Ah fils de la Vierge Marie**

**Reçois mon âme en la bataille.**

Repentant, M. de Boissi fit élever un monument sur le « lieu du crime »... Puis il prit le parti de décéder.

Quatorze ans s'écoulaient. Le fils de Geneviève (j'ai oublié de vous dire qu'elle avait un fils) « ne pouvant se distraire des souvenirs que lui rappelaient les ombrages de Valjoncheuse » vendit le domaine moyennant la somme de « 200 livres et cent sols de parfaite monnoye » à Nicolas Le Thioulois, doyen du chapitre Saint-Frambourg de Senlis ».

Ce dernier fait est exact; mais que faut-il penser de la légende ? Je confesse ne pas en avoir trouvé trace avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Était-elle le reflet d'une lointaine tradition ? Naquit-elle toute armée comme Minerve (c'était plutôt cette fois Vénus...) du cerveau fertile des Junquières dont nous parlerons plus loin ? Je ne sais, mais en leur temps florissait avec fureur la mode des légendes gothiques du genre troubadour...

Le chapitre Saint-Frambourg conserva longtemps le domaine de Valgenceuse. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il est possédé successivement par deux familles de médiocre importance : les Béguet et les Brillot. Enfin vers 1620, il est acquis par Jean Crochet, conseiller du Prince de Condé. Les Crochet qui blasonnaient « d'argent au chevron de sable accompagné de 3 écrevisses de sable » sont gens assez considérables en notre région du Senlois où dès l'an 1415 ils figurent parmi les notables de la cité. Messire Jean Crochet qui « a du bien » embellit le domaine et détourne la rivière de Nonette laquelle, jadis coulait plus bas dans les marais. Il est propriétaire de La Garenne (un des coins les plus pittoresques du parc actuel surplombant la rivière), du fief du Coulombier dont le pigeonnier demeure encore encastré dans les communs, du clos des Vignes situé entre la route de Nanteuil et l'actuelle voie du chemin de fer... ce clos des Vignes qui a

conservé son nom et dans lequel, le 2 septembre 1914, nos pauvres soldats français, fauchés par la mitraille allemande, ensanglantèrent le sol.

Crochet et son fils l'archidiacre Louis Crochet, propriétaires en 1643, furent sans doute les créateurs du parc actuel que paracheva le sieur Lebel. On assure qu'il fut dessiné par Lenôtre. J'entends bien que la formule est consacrée pour tout beau parc à la Française. Mais ici l'hypothèse est plus que vraisemblable. Lenôtre, dès 1640, dessinait avec une ardeur prodigieuse, une étonnante rapidité et il travaillait à Chantilly dont les Crochet étaient les commensaux.

Françoise Crochet, fille de Louis Crochet, conseiller du Prince de Condé, receveur du domaine de Senlis et de Jeanne Gyngot, nièce de l'archidiacre, épousa en l'église Saint-Etienne de Senlis le 10 novembre 1642, Pierre Séguin, conseiller au bailliage de Senlis et du Prince de Condé, neveu de ce curieux Pierre Séguin dont les bulletins du Comité archéologique de Senlis ont publié les mémoires. Enragé ligueur, tête chaude, esprit batailleur, Pierre Séguin mourut ermite après avoir vieilli à la manière d'un saint.

Nous retrouverons ces Séguin qui, tout au

**(1) Son chapelet est conservé à Valgenceuse.**

long des âges firent bonne figure à Senlis...

En 1656, Pierre Crochet, seigneur de Bellebat, conseiller du Roi et receveur du domaine de Senlis, frère de Marie Séguin, vend le domaine de Valgenceuse à Etienne Houzé, qui ne le conserve point et le rétrocède à M. Lebel, conseiller à la Cour des Aydes de Paris.

Les conseillers à la Cour des Aydes de Paris étaient seigneurs de moindre importance que les Conseillers au Parlement. Ce n'étaient cependant point des robins négligeables. Ils n'acquéraient pas leur charge moins de 40.000 livres et celle-ci les anoblissait après 20 années d'exercice. Lebel devait être un homme fortuné qui, comme nous l'avons dit, embellit le parc et construisit un grand château aujourd'hui démolì, mais dont on a retrouvé les fondations. Il prit en son domaine figure d'homme du bel air. De sa condition et de sa fortune, je trouve la preuve dans le mariage de sa fille Renée-Madeleine Le Bel de « Valgenseuse » avec Marc Cyrus de Brion, dit le Marquis de Brion, seigneur de Verberie et de Morte-fontaine, mestre de camp de cavalerie. Les Brion s'étaient enrichis dans le privilège du « coche » de nos régions et leur fille la Marquise de Grammont (des Grammont avec deux M) verra sa lignée se fondre dans l'antique Maison de Scey-Montbéliard.

Il advint cependant ce qui arrive souvent

au cours des siècles. Les Le Bel travaillèrent, pour autrui. S'étaient-ils obérés par de trop grands travaux ? C'est possible. Car en 1683 ils vendent Valgenceuse à M. Baudiau, seigneur de la Combe, qui, en 1700, l'aliène à Thomas Malherbe. Dès lors, pendant deux siècles, le château, sans être vendu, demeurera aux mains de plusieurs familles qui se le transmettront de femme en femme. Mlle Malherbe porta la terre de Valgenceuse en mariage au sieur Ganteille, receveur des tailles à Senlis. Puis Mlle Marie-Marguerite-Louise Ganteille, leur fille, mariée à M. de Rouffiac, seigneur du « fief Rouffiac », à Saint-Pierre-Pontpoint en hérita à son tour.

Jacques-Louis de Rouffiac — alias Roffiac — né à Saint-Pierre-Pontpoint-en-Valois le 18 juillet 1730, fils d'un brigadier des gardes du corps, était un franc gascon d'origine. Il appartenait à l'une de ces vieilles familles méridionales, ambitieuses et ardentes qui vinrent à la conquête du Nord, où son grand-père avait établi ses pénates. Par son aïeule Olympe de Tonnac-Villeneuve, il descendait d'une maison puissante et batailleuse des environs de Cordes, que Simon de Montfort avait eu bien de la peine à tirer de l'hérésie albigeoise avant de la convertir et d'enlacer ses armes d'un chapelet.

Si « vivants » étaient les Rouffiac qu'ils ont encore laissé des souvenirs en notre région. En cette année 1931, je me souviens

avoir ouï parler dans la vallée d'Oise de ce Jacques-Louis de Rouffiac... né il y a 200 ans ! Il habitait un délicieux petit manoir situé au-dessus de Pontpoint, dont la chapelle demeure debout dans la sobre beauté de son style roman. Au lendemain de la Révolution, il s'était séparé de sa femme qui, en 1794, fut détenue à Chantilly puis à Nointel avant de revenir à Valgenceuse.

Sur le déclin de l'âge, l'humeur de M. de Rouffiac était devenue bizarre et sa tête s'en allait un peu à l'évent. Aussi bien demeurerait-il absolument solitaire en son nid de hobereau, négligeant les soins du confort et de l'hygiène la plus sommaire. On assure même que ce noble troglodyte aimait à vivre dans sa cave ; ce qui décèle un homme de goût, car celle-ci est un bijou du XII<sup>e</sup> siècle.

Sa fille, Mme de Versigny, que nous allons retrouver, aurait bien voulu lui assurer chez elle une vieillesse tranquille. Il n'y consentit jamais et s'en fut à la Charité de Senlis, où naguère nous avons rencontré M. de Balbi. Là, dans un singulier phalanstère, vivaient des malades, des déments, des demi-fous et quelques hommes de condition, d'esprit sain, mais accablés par la crise de la « vie chère » créée par la dépréciation des assignats.

Au fait ! Au fait ! Que de futiles détails, me direz-vous. Oui. J'entends bien. Mais les moindres traits de la vie de nos pères ne

valent-ils pas d'être retenus et fixés ? Eclairons-les d'une lueur vacillante, ne soufflons pas sur nos quinquets dont la flamme devenue vaine s'éteindrait alors en fumée dans l'espace et dans le temps. Promenons-les sous les pastels à demi effacés des siècles morts si de ceux-ci nous voulons ranimer un peu de vie...

Voici donc maintenant la suite des portraits de la galerie de Valgenceuse : L'unique fille du mariage Rouffiac-Ganteille épousa Claude-Léonor Lhoste de Beaulieu de Versigny, propriétaire du beau château de Versigny, ancien officier d'artillerie, chevalier de Saint-Louis. Brave gentilhomme, il se proposa comme otage parmi ceux qui voulurent sauver la vie de l'infortuné Louis XVI.

Ces Lhoste de Beaulieu et de Moras faisaient d'ailleurs bonne figure dans le Valois et le Multien. La branche de Beaulieu était depuis longtemps en possession de Versigny — terre qui depuis les Marie (1405) ne fut jamais vendue. De ce mariage naquit une fille, également unique, la sémillante Aglaë de Versigny qui vint au monde le 30 janvier 1784. Ses parents partageaient leur temps entre Versigny, Valgenceuse et Senlis (place aux Gâteaux) où il était du bel air pour les châtelains des environs d'avoir leur maison de ville. (Songez donc ! Paris semblait alors si loin...).

Il semble bien que la Révolution ait ruiné



les Versigny pour un temps ; tout au moins ne leur laissa-t-elle que des châteaux délabrés (1) car, comme ils n'avaient point émigré, leurs terres ne furent pas confisquées par la Nation... Mais Aglaë sut plaire.

En 1803, elle épousa Jean-Baptiste de Junquières né en 1781.

Méridionaux eux aussi, les Junquières s'étaient au XVII<sup>e</sup> siècle « habitués » à Paris, puis à Senlis. Par une série d'alliances, ils descendaient de tout ce qu'il y eut d'ancien dans cette ville : Cornouailles, Chastelain de Popincourt, Reynard de Ramilly, etc., etc.

C'étaient des gens de beaucoup d'esprit et d'originalité séduisante. L'aïeul du jeune marié, (officier des chasses du Prince de Condé en la capitainerie d'Halatte et lieutenant du bailliage de Senlis) s'était acquis quelque renom comme poète burlesque. Il avait écrit notamment un « badinage » intitulé : « Caquet Bonbec ou la Poule à ma Tante » dont la grivoiserie n'est nullement exclue.

Depuis deux générations ces Junquières (2) habitaient alternativement près de Valgenceuse la maison qu'occupa Vincent Bon-

(1) C'est certainement M. et Mme de Versigny qui réédifièrent le château actuel dont le fronton s'orne de leurs armes accolées.

(2) Voir « les Junquières », Manuscrit, du Musée Condé publié par G. Macon. Senlis 1915.

neau dont j'ai plus haut parlé (1) et leur hôtel de Senlis, rue Sainte-Geneviève, où demeure de nos jours Mme la Comtesse Amelot. (Hôtel appartenant à M. Reyre).

Ah ! Ils avaient bien souffert sans que pour cela leur belle humeur native fut attristée :

Lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Senlis, marié en 1780 à Mlle de Manneville, fille d'un Conseiller du Grand Conseil, M. de Junquières, beau-frère d'Aglaë avait connu les horreurs de la Révolution. Il avait été incarcéré à Picpus, il avait émigré, il avait vu le fléau de la petite vérole puis celui de la guillotine atteindre la plupart des siens. N'importe... Il conservait ce beau courage, cette énergie mâle et cette légèreté d'esprit qui au XVIII<sup>e</sup> siècle caractérisaient souvent certaine classe.

Il était non seulement voisin, mais aussi parent des Beaulieu de Versigny. Ecoutons-le quand il nous conte les accordailles de sa fille :

« Eh arrivez donc la belle avec vos vingt ans. Voyez-vous comme ce fripon (son fils) vous regarde avec ses yeux de vingt-quatre ? Je ne voulais gagner du temps qu'à cause de leur jeunesse ; je fermis un œil mais

(1) Il vendit en 1791 sa maison de Villemétrie pour la somme de 11.000 livres à Mlle Dунant.

j'avais l'autre ouvert sur ce qu'ils n'allassent pas plus vite que je ne voulais... Mais je voyais mon jeune homme sombre, rêveur, maigrir, etc. Je me dis pour lors qu'il était temps de parler.

Eh bien ! Parlons, Parlons.

— Je donne tant. (*Au contrat*).

— Moi tant. (*M. de Versigny*).

— Ce n'est guère.

J'aurais bien voulu que les parents de la future parlassent d'un ton un peu plus haut... Je fus obligé d'en passer par où ils voulaient. Vous en êtes moins à votre aise, mes enfants, mais aussi vous avez pris des leçons d'économie.

Prenant la main de la future, je me souviens qu'après la première entrevue, je lui dis d'un air froid :

— Un moment, Mademoiselle, tout n'est pas encore dit.

— Et quoi donc ? (*d'un air inquiet*) et qu'alors je me mis à lui chanter : *Aimerez-vous votre beau père?* (Commencement d'une ariette qui courait alors les rues) et qu'au lieu de me répondre comme il est dit : *Je n'en sais rien en vérité*, elle reprit sur le même ton : *De tout mon cœur en vérité*. Je conclus de là sans être grand sorcier qu'elle aurait de la tête et de la présence d'esprit... Enfin on alla à Paris acheter les belles robes. On revint un samedi (10 octobre 1805) se marier à la Municipalité de Senlis et de

là jusqu'au mardi qu'on devait se marier devant notre Mère la Sainte Eglise, ce fut du fruit défendu pour le futur. Je me chargeai donc, durant cet interrègne, de faire sa cour et toutes les fois que j'embrassais la mariée civile, je lui faisais *ratisse, ratisse !* Le fripon avait l'air de dire : J'aurai ma revanche ! Et il tint parole car au bout de neuf mois et neuf jours (pour la bienséance) il parut à l'horizon un nouvel astre, une petite merveille, enfin Céлина ».

Nous retrouverons Céлина...

Quelques vieillards m'ont encore parlé de M. de Junquières « celui qui eut sa revanche ».

C'était « sous poil brun et l'œil vif » un vieillard de menue taille et d'humeur joyeuse.

Quant à Mme de Junquières, non moins alerte petite vieille, elle contait que, toute jeune, au lendemain de la Terreur, on la conduisait au spectacle lorsqu'elle était à Paris. L'équipage n'était pas luxueux : une charrette garnie de paille sur laquelle étaient posées quelques chaises. Comme on le verra, elle prit à jamais le goût de la comédie ; et d'auditrice, elle deviendra plus tard actrice mondaine... Evoquant encore, à l'extrême soir de sa carrière, ses souvenirs de jeunesse, elle disait volontiers que lorsqu'elle s'était mariée, « l'avoir de son ménage ne dépassait pas 1.000 livres de rentes »

Mais elle avait su pratiquer l'économie, refaire une fortune abolie par la Révolution.

Partageant son temps entre Valgenceuse et Versigny, elle se faisait conduire chaque saison d'un château à l'autre, déjeunant d'un ambigu froid dans son carrosse à panneaux verts, n'occupant qu'une seule pièce du château de Versigny. Aussi bien quand elle mourut, possédait-elle (assure-t-on) plus de 100.000 livres de rentes.

Econome oui, avare non. Car, à Valgenceuse, au temps de M. et Mme de Junquières, il y eut un « salon » — salon original, aristocratique, souvent un peu d'avant-garde — dont le souvenir n'est pas perdu dans notre contrée. Alors qu'à Versigny, on se donnait le plaisir de courre un cerf apprivoisé qui rentrait tranquille à l'écurie pour brouter son herbe — en compagnie peut-être de ses compères les chiens, ses ennemis de tout à l'heure — la « Comédie faisait fureur à Valgenceuse. Pendant plus d'un demi-siècle, on joua chaque année sur la scène aménagée dans l'Orangerie.

En 1817, les Junquières y font représenter, au profit des « malheureux grêlés » *les Rivaux d'eux-mêmes*, du terrible Pigault-Lebrun et *Adèle ou les Métamorphoses*, de M. de Ségur. Plus tard, une autre représentation de gala au profit des pauvres fut un succès ! Les journaux de Paris eux-mêmes célébrèrent ces fêtes provinciales.

A Valgenceuse on jouait aussi, pour le simple plaisir, des comédies de société dont les acteurs ont encore parmi nous des descendants. A côté de M. et Mme de Junquières et de leurs filles, apparaissaient des protagonistes mondains dont les noms nous sont connus par de vieux programmes, souvenirs parcheminés et pâlis de ces brillantes soirées dont maints héros dorment maintenant dans le cimetière de Senlis. Citons au hasard (comme dans les Mondanités de *Figaro*) : M. Fremendity (dès 1834); M. Picquery dont la petite nièce habite encore Senlis; M. de Parseval « déguisé en femme » dans « le Mari sans femme ». M. de Jolivette neveu des Junquières (1); M. Guibourg, petit-fils de M<sup>e</sup> Vatin, ancien notaire royal et apostolique à Senlis, et lui-même, fringant sous-préfet qui va bientôt épouser la petite-fille du Comte Ræderer (sa famille a essaimé à Senlis), Mme de Maurville que, dans un précédent récit, nous avons rencontrée à Villemétrie, le baron de Malaret, MM. de Bérard et d'Arsonville, M. de Belleval, ancien officier des chasses du

(1) Isidore de Junquières, frère de Jean-Baptiste, marié à Mlle de la Fons des Essars ... également issue d'une famille de nos régions, habita Senlis, rue Sainte-Geneviève et fut père de Mme de Jolivette. J'ai dit dans un précédent volume qu'on le surnommait Junquières Cabriolet, par opposition à son frère de Valgenceuse Junquières-Carrosse dont la situation était prospère.

Prince de Condé, parent des Junquières et des Franclieu, M. de Lavarande (le futur général de Lavarande, héros de la guerre de Grimée), Mme Louis Reybaud qui écrivit des romans en vogue au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. (Dans l'un d'eux, Claude Stocq, elle nous raconte avec talent quelques épisodes de la Ligue à Senlis) ; M. Félix Vernois, plus tard maire de Senlis, un savant doublé d'un homme de cœur et d'esprit... et tant d'autres encore.

La salle débordait... 200 personnes s'y pressaient et parfois — joli exemple de devoir social — on y jouait la comédie pour les domestiques.

Madame de Junquières, surnommée Mme Jonquille, en raison de la couleur de ses robes préférées, était l'animatrice de ces fêtes. Sarah Bernhardt de la Comédie mondaine, elle se survécut à elle-même. J'ai devant les yeux, tandis que je trace ces lignes, une petite feuille de papier Bath sur lequel une main tremblante, très tremblante, a tracé avec orgueil :

« Chanté par moi à 80 ans... dans la pièce de la Vivandière :

Le militaire fait des promesses  
Mais il change souvent d' garnison  
Il m'a fait des traits d' tout espèce  
Les canoniers sont des démons  
J'ai beaucoup à m' plaindre des dragons.

Contre les hussards j' suis furieuse  
Et j' dis en quittant les lanciers  
J' ne serai pas plus heureuse  
Quand j' passerai dans les Cuirassiers ! »

Quatre vingts ans... Les Cuirassiers... Ciel ! Mais cette utile survivance des temps de l'ancien régime au seuil de la République de 1870, n'est-elle pas curieuse ? Cette joie de vivre et de rire... un peu oubliée... cette légèreté, cette belle humeur chez une femme qui a connu la Terreur, n'est-elle pas révélatrice d'une vie de société qui ne veut pas mourir ? Et n'est-il pas plus curieux encore de songer qu'hier soir deux dames de grand âge me contaient qu'elles avaient assisté (le 7 février 1863 ! ) à la représentation de la Vivandière ? Elles se souviennent encore de « Madame Jonquille » arrivant sur la scène avec son petit tonneau sous le bras et aussi heureuse, plus heureuse de son succès que si elle avait eu vingt ans...

Pourquoi l'esprit critique me force-t-il d'ajouter que de Sarah Bernhardt elle n'avait pas conservé la « vieille juvénilité » et que son succès fut d'estime ? Et cependant elle fut publiquement louée ce même soir par M. le Baron Rodier, président de la Chambre des Comptes qui, dans un impromptu poétique, rappela que Mme de Junquières avait brillé sur la scène de Chantilly du temps de M. le Duc de Bourbon.

Il vanta même « ses attraits qui n'ont



point d'âge ». (M. Rodier payait l'hospitalité reçue à un taux vraiment excessif).

Ce ne fut pas d'ailleurs le dernier « succès » de Madame de Junquières. A l'âge de 83 ans, elle figura encore dans un bal donné à Senlis par sa fille Giac. Sur son bonnet de paysanne cauchoise étincelaient des diamants.

....Des hôtes célèbres fréquentaient Valgenceuse. J'ai ouï dire que Gérard de Nerval y vint. Encore que d'humeur sauvage, il fréquentait en effet quelques salons. Il a parlé de la Baronne de Pontalba (née Ogden), de Mont-l'Evêque, dans le Châle vert ; et quelques détails me font croire que, dans les descriptions confuses et délicieuses de cet esprit égaré, on peut discerner certains traits enflammés qui visent les innocentes Mlles de Junquières.

Alexandre Dumas, père et fils, furent assidus à Valgenceuse. Ils étaient à Senlis les hôtes d'un fonctionnaire M. Letellier, beau-frère d'Alexandre Dumas père qui habitait 20, rue Vieille de Paris, à Senlis. Les Dumas n'aimaient pas notre ville.

Alexandre Dumas fils l'a bien prouvé en écrivant en 1848 certain roman — Césarine — dans lequel il vante les charmes de Valgenceuse en médissant quelque peu de la ville voisine où il séjourna en 1843.

« Quiconque, écrit-il, a vu S, une fois, se rappelle avoir vu une affreuse ville. Elle

est bâtie sur une hauteur et l'on n'y arrive que par des rues étroites et mal pavées. Quant aux habitants, on garde d'eux un aussi fâcheux souvenir que de leur ville. Il semble qu'ils aient été faits exprès pour elle ou que la ville ait été faite exprès pour eux. Ils sont curieux, cancaniers, prétentieux, avarés. Ils espionnent, jacassent, supposent, inventent. On dirait un nid de pies et de corbeaux ».

Catastrophe ! Mmes de Junquières et de Giac très en admiration devant les Dumas leur avaient assuré à Senlis des amitiés. Vous devinez donc ce que fut cette pierre dans la mare !... On ne revit plus les Dumas.

Et de la rancœur de Dumas fils contre notre ville, j'ai eu naguère l'explication. Les succès l'avaient gâté. Certain soir de bal toutes les jeunes femmes s'étaient donné le mot. Chacune d'elles apportait une rose blanche; et de ces roses, lorsque minuit sonna, on couronna sa tête brune... A ce point fêté il se permit l'année suivante de revenir à Senlis avec une demoiselle de très chétive vertu qu'il prétendit imposer à la « Société ».

Ce fut un beau hourvari. Au nez de Dumas furieux les portes monacales et cloutées des douairières de bon ton se fermèrent avec fracas...

Il me souvient au sujet des Dumas d'une autre anecdote. Ah ! il ne fallait point parler de Dumas père à certaine demoiselle de grand âge qui, jadis, répon-

«dait à Crépy au nom romantique d'Athénaïs le Cornier de Cideville.

— Monsieur Dumas, s'indignait-elle..... Mais c'était un petit polisson ! Dans ma jeunesse nous fûmes au bal chez les Belfort qui habitaient à Séry, près de Crépy. C'était alors un tout jeune homme. Nous prîmes la lanterne, ma sœur et moi, nous chaussâmes nos socques pour préserver nos souliers (o sancta simplicitas) et dans la nuit, à la barbe de mon père, ne chercha-t-il pas à m'embrasser ? Fi donc ! Je vous le dis. C'était un polisson.

Au fait ! Au fait ! Oui, Oui, j'entends encore. Revenons donc à Valgenceuse où les Dumas oublient les indignations de la petite ville. Dumas fils chanta même en vers les charmes de cette aristocratique demeure, qu'il comparait « au Paradis ».

C'est dans l'album de Mme de Junquières que j'ai cueilli ceux-ci dans un geste lent d'enthousiasme modéré :

Si vous quittez Senlis la ville tortueuse  
Où le pied se déchire au pavé des cailloux  
Si vous fuyez sa butte et sale et monstrueuse  
Par sa porte de Meaux et son chemin plus doux  
Si vous vous en allez, si vous laissez derrière  
Le clocher et l'église et son clocher joyeux  
Elevant en chantant sa dentelle de pierre  
Où la cloche se cache avec son chant pieux  
Si vous continuez la marche paresseuse  
Vous verrez tout d'un coup apparaître un che-

[min

Une blanche maison qu'on nomme Valgenceuse  
Pleine de chants pour l'âme et de fleurs pour

[la main

On croirait au milieu du pays en ruines  
A l'aspect de son toit gracieux et vermeil  
Voir un bouquet de fleur perdu dans les épines  
Ou bien un nid d'oiseau gazouillant au soleil.  
Et puis si vous aimez parmi les douces choses  
Et le parfum des fleurs et le chant des oiseaux  
Et les blonds papillons bourdonnant sur les roses  
Et la chanson du vent passant dans les roseaux  
Si vous aimez l'étang pur, azuré, limpide  
Reflétant dans son sein les étoiles des cieux  
Si vous aimez au bord le saule qui se ride  
De ses feuilles tombant comme les pleurs des

[yeux

Si vous aimez encore la joyeuse avenue  
Pleine d'arbres géants entourant la maison  
Où la chaleur du jour ne soit jamais venue  
Etioler les fleurs et sécher le gazon  
Si vous aimez enfin les ruines de pierre  
Si vous aimez courir ou rêver dans les bois  
Si vous voulez savoir ainsi qu'une prière  
Quel est le mot divin que disent tant de voix

Entrez comme je fis dans cette oasis sainte  
Demandez à pouvoir visiter ces doux lieux  
Et vous serez reçu dans la joyeuse enceinte  
Comme le pèlerin qui vient visiter Dieu.

Infortuné Dumas ! Publier ici vos vers  
n'est-ce pas céder à un certain esprit de re-  
vanche en faveur de nos aïeux ? Avouez-le :

Les « pies et les corbeaux » d'antan dont  
vous méditez auraient assurément écrit sur  
les mirlitons de leurs enfants quelque poésie  
qui les aurait au moins égalés à la vôtre.

Comment assez remercier les Dieux, alors qu'on écoute les accents de votre muse chétive, de vous avoir octroyé le don d'écrire en prose ?

...Abandonnons les Dumas pour nous élever d'un échelon plus haut et saluer l'hôte illustre de Valgenceuse : Alfred de Vigny qui souvent y vint promener ses rêveries.

L'Ermitage de ces lieux (car bien entendu un parc voisin des paysages où Jean-Jacques lança ses appels suprêmes à la nature ne saurait se passer d'un ermitage) ; l'ermitage de ces lieux, dis-je, est orné d'une ancienne inscription due, croit-on, à la plume de Vigny :

Heureux qui, loin du bruit, sans projets, sans af-  
[faites]  
Cultive de ses mains ses champs héréditaires.

Sur l'album de Mme de Junquières, on lit encore ces vers (août 1855) attribués aussi à Vigny.

Valgenceuse, oasis embaumée, solitaire  
Remplie d'ombres, d'échos et d'invisibles voies  
Dédale sinueux d'amour et de mystère  
Prête à mon front rêveur d'égide de tes bois  
De ta verte forêt la jeunesse éternelle  
M'offre de mon printemps image et souvenir  
Ah ! le lac endormi, ces fleurs, dette nacelle,  
Me présageront-ils le calme de l'avenir ?  
Notre âme par deux voies au présent se rallie  
Prête moi le concert de leurs tendres accents  
Des échos du passé viens embellir ma vie  
Mais laisse aussi l'espoir me bercer à ses chants !

Quels souvenirs évoquaient donc pour V i - gny les ombres, les échos et les voix de Valgenceuse ?

« Prèle à mon front rêveur l'égide de tes bois ».

Ecrits certes sans arrière-pensée, ces vers sont harmonieux; mais ne sont-ils pas regrettables pour les esprits qui ont perdu le don charmant de l'innocence ? Est-ce à son front ou à celui d'un autre que pense inconsciemment le grand Vigny ? Lisons plutôt les vers mystérieux que, six ans plus tôt, il avait écrits et signés après « une promenade dans la garenne de Valgenceuse ».

Laissez croître à vos pieds l'herbe longue et sau-  
[vage

Laissez la dans les eaux pendre sur le rivage

Que l'orme exempt du fier élève en liberté

Sa cîme dont les vents balancent la fierté.

Qu'il arrondisse en paix sa penchante couronne

Et verse sur nos fronts l'ombre qui l'environne.

Tel et plus beau sans soins quelquefois sous nos  
[pas

Nait tout seul un bonheur que nous ne rêvions pas...

A quelle galante ou sentimentale aventure ces vers font-ils une discrète allusion ? Nous ne le saurons jamais. Mais dans la majesté du parc au charme languide, aux bords du miroir dont le soleil en mourant vient d'ensanglanter les eaux calmes, il nous plaît de voir Alfred de Vigny, au toupet élégiaque... Sanglé dans son habituelle redingote

vert bouteille à larges boutons d'or, il chemine aux côtés d'une « muse » timide, dont les boucles en repentir encadrent le visage rougissant sous le cabriolet de paille d'Italie... Cependant, dans l'herbe haute que les sagittaires et les menthes parfument de leur âcre senteur, les grillons jettent leur note triste, les libellules corsées d'émeraude tournoient sur la balustrade aux pierres rongées de lichen. Au loin le « crin-crin » de M. de Junquières mène la danse de ses acteurs.

M. et Mme de Junquières qui moururent à la fin du second empire eurent deux filles, Céline et Léonore Xénais, née en 1812. Cette dernière, que j'ai encore eu l'honneur de connaître, demeura à Versigny et à Paris après avoir épousé, elle aussi, un méridional : Guesclin de Beynaguet, comte de Pennautier.

Je crois encore entendre d'ici une vieille femme de Villemétrie qui me disait : « Ah Monsieur ! C'était le Marquis de Carabas. Quand Mme de Pennautier fit dans le midi son voyage de noces, son mari la promena tout le jour en carrosse sans voir le bout de ses terres »... Les pays de l'Aude et de La Montagne noire sont, il est vrai, accidentés et de parcours difficile... Mais n'empêche que le domaine des Pennautier était vaste.

Mme de Pennautier a laissé une postérité qui s'est acquis, par son affable accueil, sa bienveillance et sa charité toute la sympathie du pays...

Et Céлина ? Céлина « ce nouvel astre » comme la surnommait son aïeul Junquières ?

Céлина dont la jeune frimousse en toile peinte, agrémentée de deux ailes de chérubin, orne encore un salon de Valgenceuse, Céлина, dis-je, ne fut point heureuse...

Elle épousa le Marquis de Giac (plus tard chef de bataillon d'infanterie et chevalier de Saint-Louis), né à Nogent-sur-Marne en 1790. Ces Giac n'avaient rien de commun avec la famille du fameux sire de Giac qui mourut tristement au fond de son sac. Ils étaient de robe et assez nouveaux au Parlement de Paris. Mais le Marquis de Giac, beau-père de Céлина, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi, avait atteint une haute fortune par la situation de surintendant de la Maison de Madame la Dauphine. Le journal de Moreau donne de curieux détails sur son étrange mariage. Tout jeune, il avait épousé en 1773 Madame la duchesse de Chaulnes, née Bonnier de la Mosson qui atteignait sa 68<sup>e</sup> année. Rassurez-vous. M. de Giac n'était pas issu de cette union. Elle ne dura que cinq mois et fut suivie d'une séparation. Mme de Giac — première — mourut en 1789 et le mari de Céлина naquit



du second mariage, rapidement contracté, de M. de Giac le père avec Mlle de Rochard de Beaufort.

M. de Giac, m'a-t-on dit, aurait désiré d'épouser Léonore-Xénaïs de Junquières dont les yeux — ils étaient bruns et fort beaux — l'avaient séduit. M. de Junquières ne voulant pas marier sa fille cadette avant l'aînée, aurait marqué son désir de le voir épouser Céline. M. de Giac céda. En quoi il eut tort. Xénaïs était de grande taille, Céline était, disait-on, « haute comme deux sous de beurre ». Amour ne peut descendre facilement d'une échelle à une autre ! M. de Giac épousa Céline mais il ne l'aima point. On tient pour certain qu'il commença de la rendre malheureuse dès le lendemain de leurs noces. Parfois — c'est la tradition qui parle — il la déposait telle une magote sur une haute cheminée de Valgenceuse, dont elle ne pouvait descendre seule. Puis il partait ; et l'infortunée petite marquise toute tremblante demeurait seulette sur son marbre à côté de la pendule. Parfois aussi Madame de Giac témoignait, pour lui plaire, le désir de se promener avec son mari :

— Ah ! vous voulez vous promener, Madame ! tonnait le mauvais galant. Ah ! vous voulez vous promener ? Eh bien nous allons voir !

Alors, se baissant, traînant à son bras la menue femme éperdue — tel l'ogre qui con-

duirait la petite Poucette — il l'emmenait en des courses folles que la disproportion des enjambées rendait à Mme de Giac fort cruelles. Elle rentrait au logis exténuée et pleurant.

Un beau jour l'Ogre chaussa ses bottes de sept lieues et partit tout seul. On ne le revit plus. Mais on eut de ses nouvelles. M. de Giac n'avait avec sa femme délaissée qu'un goût commun : celui du plaisir. Certain soir qu'à Fontainebleau il dansait à un bal donné, par la Comtesse de Guitaut, il s'effondra dans une pirouette sur le parquet ciré. Subitement, le 18 novembre 1857, M. le Marquis de Giac venait de rendre à Dieu son âme. Une heure du matin sonnait à l'horloge du salon.

Sa veuve demeura avec ses parents, puis ceux-ci lui donnèrent Valgenceuse où elle continua — c'était héréditaire — de faire sauter, danser et jouer la comédie. En hiver, elle tenait salon à Senlis, dans son hôtel 38, rue de Beauvais, devenu maintenant l'école des Filles. Pauvre femme ! Au début sans doute riait-elle pour ne pas pleurer. Mais elle sécha ses larmes en trouvant dans une amitié discrète une revanche à la désunion conjugale : M. Frémendity, un fonctionnaire de Senlis dont j'ai mentionné le nom plus haut, demeura l'habituel commensal de Valgenceuse, le fidèle « patito » d'une maison que la bonne compagnie honorait toujours

de sa présence. On assure qu'il était très brave homme, mais n'avait jamais possédé d'autre charme que celui de la jeunesse.

Je ne l'ai vu que dans ma petite enfance, alors que de ce charme trépassé il n'avait conservé qu'un crâne en perfection dégarni, qui s'ornait d'une loupe de grosseur peu commune.

Madame de Giac dont le joli minois se dérobaient encore, après le septuagénat, sous des chapeaux de bergère couverts de roses, noués par des rubans couleur des cieux, mourut en 1875. Avant cette date, M. Frémendity devint père d'un fils. Ayant, comme toute femme, cette soif d'amour maternel qu'un petit Giac aurait pu légitimement satisfaire, la Marquise s'était penchée avec tendresse sur le jeune front de celui-ci qu'elle appelait « mon filleul ». Obéissant à un sentiment naturel elle lui légua Valgen-ceuse...

En 1890, M. Jacques Kulp acheta le château de M. Frémendity. Détournant la route de Nanteuil, il en agrandit et embellit le parc. Madame Kulp, vous le savez, est née Pontalba. Arrière petite-fille du Baron Delfau de Pontalba, ancien officier à la Louisiane, qui acheta sous l'Empire le domaine de Mont-l'Evêque érigé par lui en majorat, elle est, par sa mère, la petite-fille de M. Félix Vernois que nous avons salué tout à l'heure dans la salle des Fêtes de Valgen-

ceuse. Et par tout un réseau de vieilles races senlisiennes, les Regnard de Gozengré, les Le Rat, les Degeresme, les Potdevin, les Laurens, les Truyart de Chanterenne, les Bacouel... toutes familles locales qui, se mariant entre elles, essaïmaient depuis bien des siècles à l'ombre de notre Cathédrale, elle descend plusieurs fois des Seguin. Elle est notamment issue (par sa bisaïeule née Séguin, fille d'un avocat au Parlement, habitant dès 1773 le vieil hôtel Seguin-Vernois, rue de Beauvais) de ce Pierre Séguin que nous avons vu épouser une Crochet, de Valgenceuse. Par le crochet d'un achat, cette terre revient donc de nos jours à ceux qui, par le sang descendent de loin des Crochet.

Au revoir, Messieurs ! L'instant certes est venu de vous quitter — et cela en tournant court — car ayant commencé une causerie en modeste historiographe, il serait fort mal-séant de la continuer par des calembours de commis voyageur...

# UN BANDIT SENLISIEN

BILLION (1789)

Le samedi 12 décembre 1789, il y avait affluence au café du sieur Gagneux, sis en notre petite ville. Chacun commentait l'événement proche : On allait faire bénir à la cathédrale les nouveaux drapeaux que M. le duc de Lévis, grand bailli d'épée et député à l'Assemblée, venait de donner à la garde nationale ; et chacun se promettait de prendre joyeusement part à la fête. Du lendemain on n'attendait que des sourires.

Aussi bien les habitués du café furent-ils un peu étonnés, lorsqu'après avoir gagné son écu » en jouant sa partie de cartes quotidienne, un petit homme se leva, alla de groupe en groupe, pérora et dit à plusieurs de ses amis :

« Je ne conçois point votre joie. Pour moi, j'ai de tristes pressentiments au sujet de la fête qui se prépare. Croyez-m'en ; si vous êtes raisonnables, vous resterez demain tranquillement chez vous ».

Puis le petit homme se retira discrètement et s'en fut terminer la soirée chez son ami, l'imprimeur Desroques, auquel il tint vainement le même discours.

Horloger de son état, Rieul-Michel Billion — ainsi se nommait le petit homme — était né à Senlis, le 7 septembre 1750. Issu d'une honorable famille, il était fils d'un maître-sculpteur. Habile artisan, artiste presque, il jouissait d'une bonne notoriété, possédait du bien au soleil et plusieurs maisons dans la ville. Il comptait, dit-on, beaucoup d'amis.

Ce n'est point toutefois que son aspect un peu étrange prévint en sa faveur : grêle, blême, les cheveux châtain fade roulés en boucles, il avait le visage fortement marqué de petite vérole. Cette figure couturée, d'aspect triste et sévère, était encore assombrie par le pli amer des lèvres minces que contredisait pourtant le malicieux éclair des yeux vifs et pétillants. Toujours vêtu avec une propreté voisine de l'élégance, poli avec tout le monde, aimant la société, Billion s'était fait remarquer chez Gagneux et ailleurs par ses bonnes manières, sa conversation agréable et le tour original de son esprit. Tout au plus, s'était-il créé quelques ennemis, car il était assez mauvais joueur et âpre dans les discussions. Aussi chuchotait-on tout bas que cet homme si convenable était chez lui le plus terrible des despotes.

Ce n'est point certes que sa femme le ré-

vêlât, mais tout se sait dans les petites villes, et on plaignait un peu la demoiselle Marie-Jeanne Lesueur, fille d'un marchand fripier que Billion avait prise pour épouse le 21 janvier 1775.

Entrés en ménage avec 6.000 livres de capital, le sieur et la dame Billion avaient vu leur petite fortune s'accroître rapidement ; mais le bonheur n'était pas pour cela entré dans la maison demeurée vide d'enfants : et Mme Billion, douce et faible créature d'une beauté plus que douteuse, n'était pas, affirmait la rumeur, à l'abri des horions.

Ces méchants bruits n'avaient point empêché Billion d'être reçu dans la compagnie de l'Arquebuse, qui, très ancienne à Senlis, jouissait de privilèges immémoriaux et se recrutait dans la petite noblesse, la bourgeoisie et le commerce.

On connaît l'importance, d'ailleurs justifiée, que possèdent en province ces sociétés locales. Faire partie de l'Arquebuse, porter aux jours de fête, ou lors des exercices de tir auxquels il excellait, le magnifique habit d'écarlate et les épauettes d'or aux graines d'épinard, c'était pour le petit horloger, assez vain et soucieux de l'opinion publique, un titre de gloire qui n'était point à dédaigner.

Décidément il était « quelqu'un ».

Hélas ! le bonheur de Billion devait s'écrouler dans la honte et — aux grands événements les petites causes — une aven-

ture fâcheuse qui lui advint au début de l'année 1789, devait avoir sur ses destinées et sur celles de la ville tout entière la plus déplorable influence. Aventure d'ailleurs assez mal définie. Billion avait prêté à un aubergiste de Senlis une somme de 2.400 francs au sujet de laquelle il avait été stipulé un intérêt de 10 pour 100.

Il avait reçu en nantissement deux montres en or et plusieurs pièces d'argenterie. A l'échéance du billet, l'emprunteur ne se trouva pas en état de rembourser. Autorisé — du moins il l'affirma et c'est là que le point demeure obscur — par le dit emprunteur, Billion, fatigué d'attendre, se décida à faire vendre les objets publiquement, à l'hôtel du Grand-Monarque, par une marchande à la toilette. De là, colère de l'emprunteur, exploits, paperasses, complications, et, en fin de compte, procès perdu par Billion dont la réputation fut dès lors discutée.

Discutée !!! C'en était trop pour une « âme sensible » et, si Billion continua d'être considéré comme honnête homme par la plupart des Senlisiens, il ne se consola point d'être traité en usurier par quelques-uns d'entre eux.

Le coup était rude. Il fut plus rude encore lorsqu'un beau jour, sur la motion de trois ou quatre de ses ennemis, Billion fut à ce titre chassé de l'Arquebuse.



Fou de douleur, il s'en fut trouver le capitaine de la compagnie.

M. de Lorme — dont le portrait orne encore une salle du jeu de l'Arquebuse à Senlis, — était un « personnage » local. Maître particulier des eaux et forêts, chevalier de Saint-Louis, ancien gendarme de la garde du Roi, il avait des manières un peu brusques et des principes rigoureux sur le chapitre de l'honneur. On affirme qu'il renvoya rudement Billion, sans vouloir l'écouter.

Celui-ci avait déjà dit à son ami Desroques, au sujet du procès : « Ce jugement m'a perdu ; je n'y survivrai pas, car tu connais la pureté de mon cœur ». Cette fois la coupe était pleine. Chez un individu bien équilibré le temps aurait eu lentement raison de tout ceci, mais on sait les conséquences terribles que peuvent avoir sur une nature impressionnable et nerveuse des chocs trop violents. On verra ce qu'ils produisirent chez un être irascible et peut-être bien un peu dément.

Billion, cette fois, ne souffla mot. Il reprit tranquillement ses travaux et on le vit assidu dans sa boutique. L'incident fut presque oublié, les pratiques revinrent bientôt. Seule, dans la maison qu'il occupait rue du Châtel, la femme de l'horloger tremblait et devait sans doute passer des nuits d'angoisse, car, à partir du mois de juillet 1789, elle vit son

mari se livrer à de bien singuliers travaux.

Il faisait exécuter une énorme caisse en bois, chez le sieur Bouchon, menuisier, son voisin de la rue de la Treille, et, certain soir, il la disposait mystérieusement dans sa chambre où il faisait sauter les lames du parquet. Puis, peu à peu, discrètement, sans éveiller l'attention, il achetait de la poudre, des armes à feu, des poutres de bois blanc, des madriers.

Certain jour, Mme Billion n'y tint plus.

Courbée dans l'ombre, elle applique l'œil à la serrure d'une porte toujours fermée. Ciel ! que voit-elle ? Son mari creuse avec diligence des sortes de créneaux dans les fenêtres de la maison et dans la porte qui sépare le premier étage de l'escalier montant au grenier...

Toute tremblante, elle gratte à la porte. Billion ouvre. Elle ose l'interroger.

Furieux, il grommelle et la renvoie rudement « à ses fourneaux », « Les ennemis vont entrer en France; nous aurons la guerre civile. Je prends mes précautions. Il faut murmure-t-il se méfier des coquins et se ranger du côté des honnêtes gens ».

« Se ranger du côté des honnêtes gens », cette phrase, Mme Billion dut, plus tard, s'en souvenir ; et, peut-être, la ruminait-elle avec quelque inquiétude quand, le 12 décembre au soir, elle vit son mari revenir de chez Desroques et s'enfermer dans son cabinet. Il

y demeura toute la nuit, griffonnant sans cesse à la lumière blafarde d'une chandelle... après avoir rendu leurs montres à toutes ses pratiques.

Le lendemain, dimanche 13 décembre 1789, un jour blême embrumait les gens et les choses ; des nuées grises et froides tombaient sur la ville toute en rumeur. Huit heures sonnaient au clocher de la cathédrale, et les troupes se rassemblaient en brillants uniformes afin d'aller escorter les nouveaux drapeaux.

L'ordre adopté pour les corps divers va nous donner une idée des éléments que renfermait alors une ville de province.

Venait d'abord un détachement de la cavalerie nationale précédé de son trompette. Puis le corps de l'Arc et celui de l'Arquebuse dans lequel figuraient M. de Lorme et les quelques membres qui s'étaient montrés hostiles à Billion. Au troisième rang, marchait la compagnie des Royal-Fusiliers au milieu de laquelle prenaient place les officiers municipaux accompagnés des hocquetons et des valets de ville. Puis, l'état-major de la milice nationale et le comité permanent. A la suite de ces corps d'élite flottait le drapeau porté par le commandant de la milice nationale et le guidon de la cavalerie aux mains du porteguidon de cette arme. Un détachement de cinquante hommes tirés des différents corps

des troupes nationales servait d'escorte d'honneur à ces insignes ; puis, venaient quatre compagnies de fusilliers nationaux et la compagnie de chasseurs.

Tout ce monde chamarré formait une foule houleuse sur la place au Vin située à l'extrémité ouest de la ville. En raison du temps incertain, on hésitait sur le chemin à prendre pour gagner l'église Notre-Dame où la bénédiction devait avoir lieu à l'heure de midi.

Deux voies s'offraient pour cet itinéraire. La plus belle assurément était la rue du Château ou du Châtel, rue droite qui permettrait aux colonnes du cortège de se développer, après avoir suivi la rue aux Fromages, dans une ligne ascendante presque directe jusqu'au parvis Notre-Dame. Mais sous le ciel menaçant ne convenait-il pas de tourner au plus court et de prendre les ruelles étroites du Grenier-aux-Pois et de la Treille — c'est-à-dire de ne point passer devant la maison de Billion — et d'arriver plus directement à l'église ?

Cet avis allait prévaloir... Mais à petits pas pressés on vit arriver un « citoyen » qui paraissait singulièrement préoccupé de l'itinéraire. Il était simplement vêtu d'une redingote, ou d'une « houppelande de maison » de couleur brune ; et ses mains — était-ce pour se garantir du froid ou pour cacher son agitation nerveuse ? — étaient

dissimulées dans un énorme manchon noir.

C'était Billion.

Après avoir échangé quelques paroles avec deux ou trois officiers, l'horloger s'approche du commandant de la deuxième division de cavalerie, M. Hamelin, sous aide-major de la milice nationale, capitaine de dragons, écuyer de S. A. R. Mme Adélaïde de France.

« Eh ! comme vous voilà fait, Billion ! s'écrie joyeusement M. Hamelin. Pourquoi diable n'êtes-vous pas en costume et dans une compagnie ?

— Vous savez qu'on m'a chassé de l'Arquebuse, Monsieur Hamelin. Mais vous, quel poste occupez-vous donc ?

— Moi, vous le savez bien aussi, je suis aide-major et ma place est un peu partout, à la tête, à la queue, au milieu...

— Croyez-moi, Monsieur Hamelin, croyez-moi, restez à la queue, vous serez mieux ! »

Après ce dialogue, textuellement emprunté aux témoignages contemporains et aux pièces du procès de Billion, celui-ci vanta auprès de tous ceux qu'il connaissait, l'avantage qu'offrait le trajet par la rue du Châtel. Il combattit sans paraître s'émouvoir les objections qui lui furent adressées, et sans doute ne fut-il pas étranger à la décision qui fut prise. Ses vues furent adoptées. Aussi s'éloigna-t-il toujours à petits pas hâtifs,

satisfait du résultat obtenu. Toujours à petits pas hâtifs, il regagna sa demeure après avoir embrassé d'un dernier coup d'œil le cortège et dénombré du regard les membres de l'Arquebuse.

Vers onze heures, le cortège, après un arrêt devant l'Hôtel de Ville, gagnait le parvis Notre-Dame par la rue du Châtel. Malgré la maussaderie du temps, le spectacle était imposant. Les uniformes, un peu désuets, mais d'une tenue irréprochable, s'harmonisaient avec le décor fait à peindre. Entre les vieux pignons aux tuiles rosées, les hauts murs couverts de mousse, les boutiques et les échoppes, la rue du Châtel, montueuse et pittoresque, comme toutes les rues de la ville, avait alors conservé son aspect moyen-âgeux.

Et derrière, aussi bien que devant le cortège, les enfants en liesse jetaient leur note joyeuse et couvraient presque, dit-on, de leurs clameurs le bruit des musiques.

...Lentement, voici les troupes qui maintenant défilent devant la demeure de Billion.

C'est une maison de coquette apparence située à droite en montant, de la rue du Châtel et formant le coin de la petite rue de la Tonnellerie. Au premier étage est un balcon sur lequel Mme Billion n'apparaît point, car son mari l'a envoyée voir le cortège chez des voisins...

Voilà maintenant les compagnons de l'Ar-

quebuse, qui, tambours et fifres en tête passent devant la maison. Mais, qu'est-ce donc ? Un coup de feu se fait entendre tout à coup ; une sorte de frissonnement agite la foule comme un coup de vent subit courbe les épis d'un champ de blé. Serait-ce un mauvais plaisant qui tire, ou bien.... un pétard ? Un accident peut-être ? Personne, en ce jour de liesse ne songe assurément à un malintentionné. Senlis est si tranquille. Mais, horreur ! L'illusion est de courte durée. Le frisson d'étonnement se change en frisson d'épouvante. Aux premiers rangs de l'Arquebuse, le tambour Cambronne étend les bras et s'abat par terre; il a reçu une balle au-dessus de l'œil droit. Ce n'est pas un accident, c'est un assassinat.

On s'agite. Quelques malheureux apeurés veulent fuir. Impossible ; la foule bouche les issues des rues voisines. D'autres s'empresent autour de Cambronne, quand un nouveau coup de feu retentit. Cette fois, un chevalier de l'Arquebuse, l'avocat Leblanc, tombe mort dans une mare de sang... Et voilà que les détonations sinistres se font entendre de nouveau, rapides, pressées. On ne sait pas encore d'où partent les coups, et la main invisible qui les porte continue son œuvre de carnage avec une implacable régularité.

Le premier, le tonnelier Henry Spère, un

ancien soldat, un brave, s'aperçoit que la fumée des coups de feu sort... de la maison de Billion. Il court chercher son fusil dans la maison qu'il occupe à côté... Sans souci du danger, il loge une balle dans la persienne de l'horloger, dont il fait voler en éclats deux feuilletts. Mais, tapi dans son antre, le petit homme sanguinaire — car c'est bien Billion qui tire — est à l'abri.

Un duel étrange commence. Invisible, Billion ajuste Henry Spère dont le chapeau est traversé d'une balle. Spère, sans même chercher à se mettre à couvert, recharge son fusil avec sang-froid ; il s'apprête à tirer de nouveau, quand M. du Boulet, commandant de la milice, donne l'ordre à M. Hamelin d'enfoncer la porte de l'horloger. Alors, dans un inexprimable et tragique désordre, un drame, longtemps, se déroule, effroyable, au cours duquel pas une défaillance, pas une couardise ne seront signalées. S'ils sont à l'accoutumée paisibles, les Senlisiens savent se montrer braves et mépriser la mort. En effet, C'est à qui ébranlera la porte à coup de crosse, s'accrochera aux fenêtres du rez-de-chaussée, secouera frénétiquement les volets de la maison maudite. Efforts vains. La porte est solide. Impossible de pénétrer. Et Billion ne se trouble point ! Il a depuis longtemps sacrifié sa vie pour mieux s'assurer de celle des autres. Avec un méthodique sang-froid, il continue de tirer



tranquillement sur les compagnons de l'Arquebuse. Pris comme dans le défilé des Thermopyles les malheureux s'abattent un à un. L'un d'eux a les mains criblées de chevrotines, l'autre a le crâne labouré : M. de Lorme, objet de la vengeance du monstre — ou du fou — reçoit trois balles dans la poitrine, se traîne jusqu'à la rue de la Tonnellerie, où il s'affaisse au milieu des clameurs d'effroi et des cris de douleur. Il est mort.

Enfin la porte de la maison de Billion a cédé sous les efforts. M. Hamelin, M. Aulas de la Bruyère, lieutenant de la maréchausee, M. Boitel de Dienval, maréchal des logis de la cavalerie, MM. Lanier et Bruneau, brigadiers, le lieutenant Journain, le brigadier Darsonval et M. Rouiller (un officier de Compiègne), un notable, le jeune Turquet, se précipitent dans la maison, ainsi que les frères Regnard de Gozengré, procureur et greffier des chasses de M. le duc de Bourbon.

On enfonce les portes du rez-de-chaussée, on explore les chambres du premier étage, on marche bravement au devant de la mort... C'est étrange : Rien ! Personne nulle part. Enfin, on arrive en face d'une porte qui résiste à toute pression. Les minutes s'écoulent, infiniment longues, pendant que le bruit des détonations continue, régulier et implacable.

Alors il faut perdre du temps, chercher un

sapeur, faire des efforts surhumains pour briser la porte... Elle cède. Derrière elle, une pile de bois, de sciage, d'échalas et de bottes de treillage, haute de quatre pieds, forme un puissant obstacle. Le misérable s'est bien fortifié, décidé à vendre chèrement sa vie.

Les officiers ont enfin raison de cette barricade. Mais quoi ? La chambre est obscure. A peine un jour douteux pénètre-t-il par les persiennes closes, et — surcroît d'horreur — une épaisse fumée l'envahit...

« Il a mis le feu, le monstre ! s'écrie un des officiers. Mais où est-il ? »

En effet dans ce repaire de la mort rien ne bouge et dans la pénombre on n'aperçoit pas Billion.

Plusieurs personnes cependant sont entrées de nouveau dans la maison. On a été chercher une pompe, mais, avant de la trouver et d'éteindre l'incendie, il s'agit de découvrir dans une pénombre tragique l'invisible assassin.

La chasse continue éperdue. M. Lanier et M. Boitel de Dienval entendent enfin un léger bruit dans un petit cabinet attenant à la chambre ; ils se précipitent vers la porte, cherchant vainement à l'ouvrir. Vont-ils enfin s'emparer du scélérat ? Non pas. Celui-ci, caché dans le cabinet, apparaît un moment comme un fantôme, il gagne le grenier par un escalier d'échappement. Ne croyez pas qu'il veuille fuir.

Résolu à s'ensevelir dans sa vengeance, il a tout prévu dans sa satanique petite tête.

Du grenier il pourra faire encore des victimes.

Comme on l'a vu, il a crénelé la porte afin de pouvoir se réfugier derrière elle et de tirer encore. Il n'y manque point. Par un de ces coulisseaux de la porte qu'il a refermée sur lui, il passe le canon d'une arme, fait feu au hasard, puis satisfait de son carnage, tranquillement il ouvre. Une main le saisit alors à la gorge. C'est celle de M. Rouillier qui a échappé au coup de feu. Billion cette fois ne manque pas sa proie ; il renverse M. Rouillier d'un coup de pistolet, il le tue ; et, brandissant deux armes chargées, il gravit à reculons l'escalier du grenier, criblant de balles et de chevrotines ceux qui maintenant montent à l'assaut. Puis, tirant et semant toujours la mort autour de lui, il se terre dans le grenier, se couvrant de l'abri des poutres entrecroisées. M. Aulas de la Bruyère l'a suivi jusque dans ses derniers retranchements et il bondit tout à coup près de lui, prêt à le désarmer...

Va-t-il le saisir ? Que se passe-t-il dans la chambre de Billion ? On entend des cris d'appel, on réclame au plus vite la pompe à incendie. En effet, MM. Lanier et Dienval, demeurés dans cette chambre au-dessous de l'escalier, ont deviné avec une indicible terreur, ce que ca-

chaient les échelas et les sarments qui y étaient préparés. Ils ont compris pourquoi cette pièce, remplie de morceaux de bois et de fumée, n'était qu'un vaste bûcher. Ils ont découvert sous les lames du parquet soulevées la fameuse caisse commandée par Billion au sieur Bouchon, et ils soupçonnent la vérité. C'est une caisse remplie de poudre...

Cette vérité, Billion lui-même la dévoile à M. de La Bruyère, au moment où celui-ci lui saute à la gorge... Tout cela se passe avec la rapidité de l'éclair... A demi étranglé, Billion obéissant peut-être à un remords suprême, peut encore s'écrier : « Laissez-moi,, laissez-moi, songez à vous, la maison va sauter ! »

— Je te tiens, je ne te lâche pas, répond M. de La Bruyère. Mais à peine a-t-il achevé ces mots que le parquet oscille sous ses pieds, s'ouvre avec fracas. Les poutres s'entrechoquent, les pierres pleuvent, une avalanche de tuiles, de plâtre, de briques jaillit, et la maison s'effondre dans un fracas qui « retentit jusqu'à Creil »...

Maintenant, c'est un silence de mort dans les rues voisines, qui suit la longue clameur de souffrance de tout à l'heure...

L'effet de l'explosion a été terrible. La ville est plongée dans une morne stupeur. Toutes les maisons de Senlis ont eu les vitres de leurs fenêtres brisées ; soixante-six ont été

lézardées ; un bâtiment voisin de la demeure de Billion s'est écroulé, écrasant une pauvre vieille sous ses ruines. Dans la cathédrale, située à plus de cinquante mètres, une énorme pierre s'est détachée de la voûte, tombant au milieu des spectateurs réunis en vue de la cérémonie. C'est miracle que personne ne soit atteint.

Des minutes s'écoulaient, chacun cherche à se ressaisir... On s'approche des débris fumants d'où partent à nouveau de sourds gémissements. C'est à qui va pleurer un père, un fils, un mari... On fouille dans les ruines. On soulève les charpentes brisées, et, du fond des décombres, on retire des lambeaux de chair rouge, des corps mutilés ou calcinés... Le sinistre travail dure plusieurs heures. En déplaçant des poutres entrecroisées, on trouve le brave La Bruyère couvert de blessures, mais conservant toute sa présence d'esprit :

« Mes amis, dit-il, aux travailleurs, j'ai le cœur bon ; allez, sciez les poutres et je répons de tout ».

A côté de lui, un petit homme, l'œil fou, tout meurtri, saignant de partout, mais respirant encore, se cramponne aux décombres. Dans un spasme terrible, il cherche à se relever. C'est Billion. Un cri d'indignation sauvage s'échappe de toutes les poitrines. Des soldats sont là qui,

ne pouvant maîtriser leur fureur, lui écrasent la tête à coups de crosse.

Ainsi finit cet étrange scélérat dont la froide vengeance, si lentement et sûrement combinée, demeure un cas stupéfiant de psychologie criminelle.

Non loin de lui, on retrouva plusieurs feuilles de papier sur lesquelles au cours de la nuit il avait écrit, de son écriture rapide et menue, de bien étranges maximes :

Celle-ci, par exemple :

« Il a plu à l'Arquebuse (buse) de me chasser de son corps comme le dernier des malheureux et moi je me plais à les tuer comme des bienheureux ».

« Chacun a son goût ».

Et cette épitaphe :

« Si jamais, il existe une épitaphe pour moi, je vous prie d'y faire graver ces mots ci-dessous : Ici repose le corps de Louis-Michel-Rieul Billion, horloger qui fut fou de son état et non pas de sa femme, il n'aime pas la vie et ce n'est pas bien étonnant ; il quitte sans regrets les hommes, ce sont des monstres qui ne peuvent plus entendre la vérité et qui ne connaissent que la loi du plus fort.

« Je succombe sous cette loi ; mais j'espère me venger et apprendre aux hommes par ma mort à être plus sages dans leurs délibérations ».

Quel était le nombre des victimes de Billion, atteintes par ses balles, ou ensevelies sous sa demeure ? On le sut bientôt ; vingt-cinq morts et quarante et un blessés « chiffre officiel ».

Avec MM. de Lorme, Rouillier, Darsonval et Lanier, que nous avons cités plus haut, figuraient parmi les premiers morts, Hamelin, Cambronne, Spère. Gozengré, Leblanc, Turquet, étaient au nombre des autres victimes : Mme de la Bruyère mourut de chagrin et d'effroi ; son mari, qui reçut la croix de Saint-Louis, demeura infirme et borgne ; le tambour Cambronne, le premier blessé, fut reçu aux Invalides. On le trépana, et dix-huit mois après l'événement, il rendit par le nez la balle qui l'avait atteint au front.

Le lendemain de l'attentat, l'aspect de Senlis était lugubre. On ne pouvait s'imaginer qu'un seul homme eût commis pour assouvir une vengeance personnelle, un tel forfait.

Paris s'émut. Le roi Louis XVI, Necker, le maire Bailly, envoyèrent des secours.

Que devint le corps du criminel auquel l'Etat civil de Senlis n'accorda même pas l'honneur d'un acte de décès ? Il fut l'objet d'un singulier jugement posthume ; le dernier de ce genre prononcé avant la Révolution.

Connaissez-vous, entre les ombrages de la forêt de Pontarmé et la morne plaine qui

s'étend au sud de l'hôpital de Senlis, certain bois où lorsque souffle la bise d'hiver tournoient comme des accents circonflexes renversés sous le ciel bas, des corbeaux qui errent ? C'est le bois de la *Justice*, où, jadis sur les fourches patibulaires, se décomposaient livides, les chairs des pendus. Mûs peut être par leur vieil instinct héréditaire, les corbeaux, qui ne sont point de caractère migrateur, n'ont jamais cessé, depuis bien des générations, de hanter ces lieux tristes. Ils attendent toujours les « restes » de la Justice du Roi. Mais le corps de Billion y fut leur dernière pâture. Pendant quinze jours le cadavre du Mort « pendu après décès » se balançait tragique comme un dessin de Callot...

Puis deux femmes tentèrent auprès de la Municipalité d'alors de timides démarches. L'une était la veuve de Billion. Elle suppliait qu'on lui rendit pour l'inhumer, enfin en terre bénie, le corps de celui dont elle avait eu tant à souffrir. L'autre, une septuagénaire, au soir d'une longue vie de travail et de probité, avait péniblement acquis 1.000 livres de rentes. Elle demandait qu'on lui permit d'offrir aux victimes de l'attentat toute cette petite fortune. On la nommait Anne Grimbert, veuve Billion. C'était la mère du misérable.

De toutes deux les démarches furent favorablement accueillies.



...On jeta du sel sur l'emplacement de la maison de Billion. L'imagination populaire assura qu'aucun habitant de Senlis n'oserait désormais édifier sa demeure sur ces lieux maudits :

Que jamais nul mortel n'élève de maison  
Sur le lieu qu'habita le scélérat Billion.

Cette sorte de prophétie a été respectée. La place occupée par l'immeuble du « maudit » reçut le nom d'Aulas de la Bruyère ; mais comme par suite d'une loi fatale, la mémoire des assassins survit à celle des sauveteurs, les Senlisiens la nomment et la nommeront toujours la *place à Billion*.

Etranges recommencements de l'histoire : Celle aventure que je vous conte ici, parce qu'elle commence à s'effacer des mémoires sous la marée montante des temps nouveaux, apparaît un peu comme la préfigure d'un drame contemporain :

En septembre 1914, quelques soldats retardataires tiraient des fenêtres du faubourg Saint-Martin sur les troupes allemandes. On sait comment se vengèrent les ennemis : Incendie, maisons qui sautent, le feu, le sang... et chiffre des victimes civiles : *vingt-cinq* également, dont une vieille femme, cette fois encore ensevelie sous les décombes.

Certain souvenir dont ils déchiffrèrent mal l'énigme frappa ensuite l'imagination des officiers allemands, car de l'hôtel du Grand Cerf où ils logeaient, la *seule* gravure qu'ils dérochèrent fut celle de « l'attentat Billion ».

Dans leur criminelle terreur, ils l'emportèrent chez eux afin sans doute — concluant du particulier au général — d'absoudre leur conscience et de prouver que de tout temps les Senlisiens en courroux tiraient par les fenêtres.

(1) On a reproduit en tête de cet ouvrage, une image populaire, devenue fort rare, de l'attentat Billion, semblable à celle qui fut dérochée au Grand Cerf.

## Le Château Royal de Senlis<sup>(1)</sup>

L'art français ayant au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles atteint la perfection dans la grandeur puis dans la joliesse, nous aimons à reposer nos yeux sur ses chefs-d'œuvre. Ceci peut-être ne va pas toujours sans quelque inconvénient car, justement las du gothique troubadour et de l'histoire médiévale trop affabulée que les romantiques avaient mis à la mode il y a cent ans nous abandonnons un peu l'histoire du moyen âge et de son architecture civile.

Aussi bien je voudrais, que vous me pardonniez si je vous entraîne aux époques les plus lointaines et vers les sources les plus profondes de notre histoire en vous conduisant au Vieux Château de Senlis.

(1) Ayant dû me limiter, au sujet du Vieux Château dans le volume d'art « Senlis » illustré par Charles Hallo, je suis revenu sur cette question pour lui donner ici l'extension qu'elle comporte.

D'une vision vraiment rare des temps abolis, vous vous imprégnez dans une vieille rue qui — comme la plupart des rues de Senlis — a gardé son nom désuet : la rue du Chat-Harêt, proche le cours Thoré-Montmorency.

De là, vous en considérez ce château de nos rois avec ses ruines imposantes qui s'abritent sous la célèbre cathédrale dont les obus allemands n'ont pu découronner la cîme fleurie. Ce château est très certainement un exemple *unique* de construction gallo-romaine à laquelle nos pères ont ajouté jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle des bâtiments que la patine du temps marie avec bonheur aux substructions premières.

Senlis (ainsi s'explique la curieuse forme de la ville, car, comme sur le pont d'Avignon, on n'y danse pas, mais on y tourne tout en rond), Senlis, dis-je, était au temps des Romains une cité, un *oppidum* entouré d'un mur de 840 mètres formant un ovale indiqué par les rues qui en suivent les contours.. Encore debout, ce mur, de quatre mètres d'épaisseur, construit sans doute au III<sup>e</sup> siècle, était défendu par vingt-huit tours en saillie dont seize existent toujours. L'habitation du gouverneur s'appuyait sur l'enceinte entre les deux tours du château. Elle a été l'origine du manoir royal.

Attirés par les forêts giboyeuses et sauvages qui s'étendaient de Senlis jusqu'aux

Ardennes, tous les rois de France, en effet, depuis Clovis jusqu'à Henri IV, ont résidé à Senlis où se sont écrites tant de pages de notre Histoire. Ils ont embelli leur demeure de telle sorte que, comme on peut le voir ici, le style romain y montre son petit appareil, ses assises, ses claveaux de larges tuiles et ses stries en chevrons ; la majestueuse et forte architecture du XII<sup>e</sup> siècle y confond le plein cintre et l'arc brisé, le XIII<sup>e</sup> siècle y introduit son style exquis et savant, la Renaissance y appose un plafond aux fleurs de lis royales...

Entrons d'ailleurs, Messieurs, entrons ! Et permettez-moi de vous guider : Abandonnant la rue du Chat-Harêt, nous arrivons sur le Parvis Notre-Dame. Ici nous pénétrons par l'hôtel des Trois Pots, dans les vastes jardins du Vieux Château, prisonniers de leurs lourdes murailles aux assises de brique.

Vous admirerez la voûte de cette hôtellerie qui n'a point changé depuis que Sully, dit-on, y résida ; et vous pénétrerez en plein rêve, dans une mer de verdure embaumée où, sous la végétation des lierres et des viornes, le vieux château dérobe à demi ses gloires déchues.

Un large escalier, aujourd'hui disparu, laissait à sa droite le fort romain, habitation du gouverneur (27 mètres sur 18) bâti en grand appareil) dont les ruines se distinguent au milieu de la confusion

pittoresque des pierres. A l'ouest de cette construction s'élevait le prétoire dont on distingue encore les fondations. Immédiatement à gauche de l'escalier qui donnait accès aux salles du premier étage était la chapelle Saint-Denis, fondée par Louis VI le Gros. Elle s'allongeait parallèlement au mur d'enceinte qui demeure presque intact. On y pénétrait par un large couloir dont existent encore quelques vestiges. Les deux portes de la chapelle sont encore également visibles, l'une est du XI<sup>e</sup> siècle et l'autre du XII<sup>e</sup>.

Le rez-de-chaussée, à demi enfoui sous la lente et séculaire montée des terres, laisse voir un très curieux et fruste pilier du vu-siècle qui est un bien rare spécimen de l'art carolingien... Tout ici, dans la verte et humide pénombre des feuilles et des mousses, s'emplit de mystère. Le décor est féérique lorsque les rayons pâles de la lune s'aventurent au milieu de ces vestiges des siècles qui ont, avec eux, emporté tant de secrets...

Ici, dit-on, s'ouvre l'entrée d'un souterrain qui reliait le château à l'abbaye de Chaâlis, située à trois lieues de poste et au château-fort de Montépilloy où, en 1429, Jeanne d'Arc, vous le savez, livra bataille aux Anglais.

Bien des terreurs ont dû se cacher au fond de ces souterrains situés sur la « grande route de l'invasion ». Ces souterrains, nos

pères en avaient tant abusé dans leurs récits romantiques que nous avons fini par les classer au rang des oubliettes, parmi les mythes de l'histoire et les romans d'Anne Radcliffe. Erreur. Lorsqu'en 1918 les Senlisiens durent, sous les gothas, recommencer la vie primitive de citadins nocturnes, on découvrit combien ils étaient nombreux.

Senlis est une véritable ville souterraine où les innombrables cryptes aux merveilleux chapiteaux sculptés suscitent la curiosité et l'étonnement des archéologues. Celles du Prieuré Saint-Maurice « serti » dans le vieux château comportent deux étages très profonds où, sans doute, les habitants vivaient au temps des sièges.

Remontons des sous-sols au Vieux Château : Les salles ensoleillées du premier étage sont d'aspect moins angoissant. Au sud de la chapelle demeure toute une partie du palais assez bien conservée. Par un balcon du XV<sup>e</sup> siècle on entre dans les restes de la salle des Gardes et de la salle des Maréchaux et dans la chambre royale où demeura Henri III. On y retrouve, parmi des décorations diverses, le fameux croissant qu'on attribue toujours à Diane de Poitiers, mais qui fut aussi l'emblème de la reine Catherine de Médicis, femme du roi Henri II.

Il convient de remarquer là une très belle cheminée du XVI<sup>e</sup> siècle et l'admirable nef de bois formée par la charpente du toit. A côté

se trouve le « Cabinet royal », situé dans une tour gallo-romaine s'ajourant d'une large baie Renaissance sur les anciens fossés du château-fort mués en jardins.

Le croissant des Valois sur les murs des César ! C'est là quelque chose d'unique.

A l'extrémité orientale des ruines du Vieux Château, voici un autre groupe. Ces pans de mur et cette voûte humide, que vous voyez à votre droite en regardant les jardins, ce sont les anciennes prisons du château qui connurent au temps des Carolingiens les sombres drames dont nous aurons à parler...

Dans cet ensemble de pierres, de montées et de descentes, remarquez un contrefort gallo-romain qui n'a point son pareil. A l'instar des Grecs, il est construit en pierres cubiques sans ciment. Et toujours en allant vers l'Est, vous trouverez, seule, fière et silencieuse comme une vigilante sentinelle des siècles, une autre tour gallo-romaine qui s'adosse au-dessus du Parvis au mur de l'oppidum.

Suivre le chemin de ronde qui surplombe celui-ci tout autour du château, c'est non seulement se promener au milieu des lilas, des glycines et des cytises, mais c'est aussi reconstituer toute la vie provinciale d'autrefois : car, isolé un moment de l'inférieur fracas de la civilisation moderne, vous embrasserez à l'infini l'horizon vert de nos forêts, vous écouterez les soupirs des cam-



pagnes du Valois qui ont ému tous nos grands romantiques, vous dominerez les vieux toits roux des logis senlisiens dont les calmes logis n'ont guère changé depuis le « Bien Aimé » roi Louis.

Et surtout, vous serez tout à coup surpris par une rare vision : Sur le mur romain qui domine le parvis vous aurez en face de vous, émergeant comme une longue corolle, la flèche de la cathédrale qui, elle aussi, s'adosse à la suite de l'oppidum. Cette flèche, aux clochetons aigus, aux grêles colonnettes, aux dentelles de pierre, s'élance d'un essor si parfaitement harmonieux et rythmé qu'elle semble vouloir, spiritualisée comme une oraison, monter vers l'infini.

...Mais nous n'avons pas encore épuisé tous les trésors artistiques cachés dans l'oppidum :

Au milieu des jardins, à quelque cent mètres des ruines du château royal, s'élevait — nous l'avons vu — le prieuré Saint-Maurice dont quelques parties demeurent debout.

Elle est mystique et poétique comme une légende de vitrail, l'origine de ce prieuré :

Le roi Saint Louis aimait beaucoup Senlis et ses forêts. On assure même qu'il venait aux bords des étangs de Commelles, dans un rendez-vous de chasse préféré où il recevait sa mère. De là l'origine du nom de Château de la reine Blanche qui se mire

dans les eaux des étangs chantés par le fol délicieux que fut Gérard de Nerval.

Or, animé d'un pieux désir, le saint roi obtint en 1234 de la puissante abbaye d'Agaune-en-Chablais l'octroi de quatorze châsses dans lesquelles étaient les corps de plusieurs martyrs de la légion thébaine. Il les fit transporter en grande pompe à Senlis où il édifia pour eux le Prieuré Saint-Maurice. Ce couvent, honoré des derniers dons de Saint Louis en 1264, lorsqu'il partit pour la Croisade, fut un peu comme la chapelle privilégiée du château royal. Il reçut des bienfaits nombreux jusqu'au moment où il fut, au XVII<sup>e</sup> siècle, réuni au prieuré de Sainte-Geneviève de Senlis.

De l'ancien monastère reste la demeure du Prieur, bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui habité par le comte Turquet de la Boisserie, l'accueillant propriétaire du Vieux Château), et une partie du cloître où une salle (la salle Saint-Maurice) a conservé des sculptures du XIII<sup>e</sup> siècle d'un assez beau travail. La toiture qui recouvre ce bâtiment est un des plus artistiques et des plus rares spécimens qui nous restent de l'art du charpentier du moyen âge.

Bien souvent Saint Louis honora ces lieux de sa présence, et jadis, dans la salle Saint-Maurice, une boiserie à côté de l'autel de la Vierge, portait en caractères d'or ces deux vers latins :

*Janua monstrat iter quo rex Ludovicus in aedes  
Ire, redire tuas solitus. Nunc regnat Olympo (1).*

Sans doute m'accusera-t-on d'avoir été un peu chaotique dans la description des nombreux vestiges du vieux château. Mais c'est qu'il s'agit précisément d'un véritable chaos de pierres et de souvenirs qu'il est plus aisé de visiter que de décrire. Le lent et sûr écroulement des années n'a point laissé en ces lieux des motifs d'architecture intacts permettant une description précise et rigoureuse. C'est par cela même qu'ils valent. Car je ne pense pas qu'on puisse trouver ailleurs dans un enchevêtrement de siècles et de styles, un passé aussi lourd s'alliant au charme mélancolique d'un vieux jardin français. Si l'on avait la bonne idée d'apprendre l'Histoire aux enfants par la « vision », ils reviendraient du Vieux Château tout férus de science. Aussi bien, je demande au lecteur l'autorisation de faire défiler sous ses yeux quelques-uns des principaux souvenirs attachés à ces lieux précités :

Dès Auguste et Vespasien (ne craignez pas que je remonte au déluge) Sentis avait son importance. Mais les débris de sculptures et de dorures qu'on trouve encore dans les murs du Vieux Château semblent prouver

(1) Cette porte indique le chemin par lequel le roi Louis avait accoutumé d'aller et de revenir à ses appartements. Maintenant il règne au ciel.

que nous sommes en face de fortifications élevées avec les fragments de ruines d'une civilisation païenne lors de l'invasion des Francs, contre lesquels il convenait de se défendre. Toutes les tours qu'on rencontre au centre de la ville, avec leurs vastes fenêtres et leurs doubles cordons de briques, indiquent, nous l'avons dit, le III<sup>e</sup> siècle environ. Elles sont contemporaines peut-être de Saint Rieul, qui évangélisa Senlis et démolit un temple païen là où s'élève la cathédrale. C'est donc bien certainement au Vieux Château que descendit Clovis lorsqu'il vint à Senlis après son baptême.

Jadis une pieuse légende se rattachait au séjour de Clovis. Désireux d'emporter au lendemain de ce baptême une relique de Saint Rieul, premier évêque de la ville, il arracha une dent aux restes du Saint. Ce, témoignage de respect un peu barbare (Clovis était un néophyte !) déplut apparemment aux mânes de Saint Rieul dont les gencives se mirent à saigner avec abondance.

...Clotaire et tous les Mérovingiens vécurent parfois au château de Senlis et il nous est permis, sans manquer à sa mémoire, de nous y représenter le bon roi Dagobert dans tous les « gestes » de sa chanson.

Après Charlemagne qui vint souvent au Vieux Château et au temps de Charles le Chauve, des événements plus graves s'y déroulent.

Ce serait vraiment désespérer de l'humanité de ne point reconnaître qu'elle a fait quelque progrès moral depuis le temps des Carolingiens.

Oyez plutôt les sombres romains de la vie de Charles le Chauve qui n'a cependant pas la réputation d'un prince très sanguinaire :

En 800, aux pieds de la cathédrale, tout près du château, il fit mettre à mort, sous un prétexte ignoré, l'un de ses cousins, le comte d'Orléans.

Il traita mieux son frère Pépin II, **roi** d'Italie, auquel il avait rétrocédé une partie du royaume d'Aquitaine. Celui-ci n'ayant pu résister à la horde des Normands envahisseurs, Charles le Chauve, pour le punir, le fit enfermer à Soissons. Mais Pépin s'échappa, saccagea les états de son frère et fut condamné à mort par l'assemblée de Pistres. Charles mua cette peine en détention perpétuelle au cachot du château de Senlis. Le malheureux Pépin y mourut en 870 après sept années de réclusion. Et vraiment, lorsqu'on voit le cachot de Senlis, on peut estimer que la commisération de Charles le Chauve fut médiocre envers Pépin.

Elle n'atteignit pas non plus l'excès lorsqu'il s'agit de son propre fils Carloman.

Celui-ci — diacre de Meaux — s'était révolté contre Charles. Le roi le fit aussi enfermer au château. Libéré grâce à l'intervention du pape Adrien II, il en profita

pour se révolter à nouveau. Mal lui en prit, car, en 875, une assemblée de seigneurs, réunis à Senlis par ordre du Roi, le condamna à mort. Paternellement Charles le Chauve mua aussi cette peine et se contenta de lui faire crever les yeux et de le faire enfermer à Corbie.

Au vrai, le château de Senlis portait quelque peu malheur au bon roi Charles : Il avait, à l'âge de douze ans, marié sa fille Judith à Etelwelf, roi d'Essex, lequel était sur l'âge et père de quatre enfants. Ce sort conjugal déplut à la petite Judith qui avait l'âme sentimentale. Sitôt son mari mort, elle le prouva bien à son beau-fils Etelbald et, nouvelle Phèdre, elle rencontra en lui un Hippolyte moins sévère sur l'article des mœurs...

La cour d'Angleterre, déjà fort justement pudique, s'en émut autant que le Saint-Siège et Judith fut renvoyée en France où son père, se méfiant à raison de sa sagesse, la fit enfermer en 802. Naturellement il lui choisit Senlis pour résidence car il semble bien que son imagination, sans doute peu fertile, lui ait suggéré d'instaurer au Vieux Château une véritable maison de famille pour captifs royaux.

Certains oiseaux ne se mettent pas en cage et Charles l'apprit à ses dépens. Judith rêvait toujours d'une amitié... Comment la trouva-t-elle ? je l'ignore, mais la ruse lui permit

certaine nuit d'amener jusqu'au château le très puissant Baudoin, comte de Flandre, dit Bras de Fer... Une corde lui permit aussi de s'échapper de la fenêtre de sa prison et de se sauver — dans les bras de fer. Elle épousa quelques années plus tard son ravisseur ; et de là naquirent entre la France et les Flandres d'interminables guerres, car Charles le Chauve demeura fort marri de ce « rapt consenti » par sa fille.

...Tout en demeurant suzerains de la ville et du château, les Carolingiens avaient placé à Senlis des comtes particuliers, issus de leur race, et ceci nous amène à esquisser en passant une touchante et romanesque histoire :

Le roi Louis d'Outremer, dans le but avoué de le faire éduquer en prince, mais dans le dessein sournois de lui ravir ses biens, faisait élever captif au château de Laon son petit-neveu Richard, duc de Normandie.

C'était en l'an de grâce 953; le pauvre petit prince, âgé de 10 ans, se languissait fort...

Il était charmant, dit la chronique, et plus tard il fut surnommé le Bon. De connivence avec Bernard, comte de Senlis, son fidèle serviteur Osmond le délivra alors qu'il contrefaisait le malade. Déguisé en palefrenier, il cacha l'enfant dans une botte de paille, piqua des deux et le conduisit à cheval au château de Senlis où les Normands vinrent

chercher leur duc qui épousa plus tard la sœur de Hugues Capet.

Louis d'Outremer fit deux fois le siège de Senlis, n'y put rentrer et, en 987, après des luttes sans nombre à Senlis, un événement primordial y changea la face de la chrétienté. Le roi Louis V étant mort dans la ville d'un accident de chasse, les barons écartèrent les derniers Carolingiens, représentés par Charles, comte de Lorraine, oncle du Roi. Réunis au vieux château ils élevèrent à la dignité royale le puissant Hugues Capet, duc de France, qui fut sacré à Noyon le 1<sup>er</sup> juillet suivant. C'est donc à Senlis que fleurirent les premiers lis de France et que fut investie du pouvoir la race qui, pendant huit siècles, donna les monarques les plus grands de l'ancien régime.

Les Capétiens, d'ailleurs, n'oublièrent pas que leur heureuse fortune avait pris naissance en ces lieux. Ils y vinrent souvent, ils y signèrent des traités et, surtout, ils y construisirent des églises. Cette abondance de flèches qui faisait surnommer jadis Senlis la ville aux huit clochers est due aux « Monarques châtelains » qui développèrent aux bords de la Nonette cet art magnifique et d'une harmonie parfaite qu'on appelle l'art gothique.

J'abrège... Si les pierres du Vieux Château possédaient quelque éloquence, elles nous conteraient, je le répète, l'histoire de France



presque entière... Que de visions évocatrices dans ce cadre où défila toute la galerie de nos rois ! Au XIII<sup>e</sup> siècle Philippe-Auguste y laisse en réclusion sa femme Isabelle de Hainaut, nostalgique et désabusée, Charles VI y eut ses premières visions de pauvre roi fol après avoir cru voir en la forêt de Senlis un cerf de blancheur immaculée dont le collier d'or porte ces mots : « *Hoc César mihi donavit* » ; pendant la guerre de Cent ans qui ravage le Senlois, Henri V d'Angleterre y célèbre ses fiançailles avec Catherine de France ; au moment de ses luttes avec le Téméraire, nous y rencontrons la silhouette trouble de l'astucieux et grand roi Louis XI ; en 1493, Charles VIII y signe le malheureux traité qui abandonne les conquêtes d'Italie. Puis les Valois tiennent ici leur cour. C'est alors que grâce à leurs munificences Senlis se pare des grâces architecturales de la Renaissance et que les pierres devenues des fleurs viennent alléger le logis gallo-romain et décorer légèrement la gothique cathédrale.

Henri IV, vous le savez, remporta à Senlis ses premiers succès contre les Ligueurs, et il se put écrier : « Mon heur a pris son commencement en celle ville et depuis lors s'est étendu par tout le royaume ». Mais les Bourbons, ses successeurs, négligèrent le château ancestral. Au vrai celui-ci devenait bien un peu la maison de Cadet Rousselle et mena-

çait de tomber sur leurs couronnes... Il fallut du courage aux gens de justice pour que — prenant la suite de nos Rois — ces « Messieurs du Présidial de Senlis » tinsent jusqu'en 1780 leurs assises dans la grande salle du château. Un jour qu'ils venaient de la quitter la voûte s'écroula sans nuire, Dieu merci, à leurs bonnets fourrés. Ainsi mourut le château de Senlis...

Quand sur son grand cadavre de pierre le soleil descend peu à peu, embrasant le visage presque humain de la cathédrale, qui le domine, l'instant est incomparable pour qui sait goûter la grandeur d'un paysage d'histoire tout frémissant.

Que devint ce « cadavre » lors de la Révolution ? Du Prieuré Saint Maurice les moines furent chassés. Maison du Prieuré et Vieux Château furent mis en adjudication comme bien national. Le District de Senlis eut cependant soin de distraire « autels et boiseries » et le 6 octobre 1792 le citoyen d'Hérouville président dudit district et les administrateurs Laurens, Duchauffour et Leviez ordonnèrent une nouvelle adjudication « à charge de faire convertir l'église en lieu profane... »

Scrupule de conscience ? Aucun acquéreur ne se présenta. Quinze jours plus tard nouvelle tentative. Deux amateurs seulement : Boitel, greffier de la Maitrise et Chastellain de Popincour. Celui-ci devient

acquéreur à l'extinction des feux, pour 35.000 livres. Popincour est cependant un homme d'Ancien Régime, tenant à tout ce qu'il y a de royaliste à Senlis. Mais il est des tournants historiques où nombreux sont ceux qui ne discernent pas clairement la démarcation à faire entre le devoir et l'intérêt.

Dès le 30 juillet suivant Popincour revend le même prix le Vieux Château (5.000 livres doivent être payés de suite en assignats) à Louis Dubus Prévile « citoyen français demeurant à Senlis » (l'hôtel Parseval porte Bellon) et à Madeleine-Michelle-Angélique Drouin, son épouse.

Dubus Prévile qui s'offrait le luxe de demeurer là où avait habité le roi Saint Louis était lui-même... un roi du théâtre. C'était le fameux sociétaire de la Comédie-Française, connu par son talent et par les mémoires qu'il écrivit. Il avait rendu de grands services aux Senlisiens car la Comédie-Française était en coquetterie avec les conventionnels qui aimaient à se distraire. Il sauva, dit-on, plusieurs vies, et il épargna la prison à M<sup>r</sup> Vatin, notaire de Senlis, attaché aux moines de Chaâlis.

Sa femme mourut le 24 Nivôse an III.

Prévile vieillissant en bon bourgeois avait marié ses filles; l'une à M. Guesdon, receveur du domaine de Beauvais, l'autre à M. Esneau, pharmacien à Paris, 22, rue Garan-

cière « Section de Mutius Scævola » (lisez Saint Sulpice). Il se dégôûta de Senlis et revendit le Vieux Château peu de temps après moyennant 40.000 livres à M. de Malézieu, ancien auditeur des comptes.

Dans ses curieux mémoires précités, l'oncle de celui-ci, M. de Junquières plaisante beaucoup le goût de la truelle et de la déambulation qui agite sans cesse ledit Malézieu. En effet, dès 1810, M. de Malézieu qui habitait tour à tour Paris, Crépy, Bellefontaine, etc., vendait le château royal et le Prieuré à M. Victor Turquet. Celui-ci devint Maire de Senlis où il acquit les bonnes grâces de ses administrés. On le surnommait le « père aux quinquets » car il eut le premier l'idée — que nous pouvons qualifier de lumineuse — de donner un éclairage à notre ville obscure et tortueuse.

Depuis lors le Vieux Château n'a pas été abandonné par ses descendants (1). Et ceux-ci font à tous, avec l'amabilité que vous connaissez, les honneurs de ces lieux chargés de gloire et qu'animent tant de grands souvenirs.

(1) La comtesse Robert de Beauchamp. nie Turquet de la Boiserie, morte au Bazar de la Charité, eut trois fils tués à l'ennemi. L'un d'eux, le célèbre aviateur, le Guynemer senlisien, était né au Vieux Château, en 1888.

## La Mort du duc de Bourbon

La mort du duc de Bourbon, le drame de l'espagnolette ? Pourquoi, me direz-vous, ressasser maintenant ces lointaines et fâcheuses histoires ?

Pour deux raisons. La première, c'est le désir passionné de chercher à saisir enfin la vérité et — en rognant les ailes de certaines chimères — de dégager l'histoire des légendes, lesquelles sont comme des parasites dont la persistance entache l'honneur des défunts qui ne se peuvent plus défendre.

La seconde, c'est la publication encore récente de « la Mystérieuse Baronne de Feuchères » par M. Louis André.

Ce livre, je le reconnais, est un des plus vivants parmi ceux qui ont paru sur la question. Mais, sous une apparence d'impartialité, il est singulièrement tendancieux. C'est une charge à fond contre le roi Louis-Philippe, c'est une accusation tacite contre Mme de Feuchères... Je dis accusation tacite, car, honorable magistrat, M. André, dont je ne

suspecte point la bonne foi, savait bien qu'il ne pouvait en formuler ouvertement une autre. Il y a cent ans les Rohan, en effet, ont été condamnés pour diffamation après Bourbon; et l'autorité de la chose jugée n'est point caduque.

Plus tard vous lirez sous ma plume que notre cher et regretté ami, Gustave Macon, n'aurait pas voulu qu'on abordât sans discrétion la question du Drame de Saint-Leu.

Mais la publication de ce volume de M. André l'avait peiné, les articles de presse qu'il avait suscités l'avaient blessé; peu de jours avant sa mort il me démontrait encore tout ce qu'il y avait d'erroné dans certaines accusations. C'est ce qui m'engage, après mûres réflexions, à sortir aujourd'hui du silence pour rappeler à grands traits cette « affaire » (1).

Je suis certain d'ailleurs que vous m'excuserez si, dans cette causerie, je m'éloigne un peu de Senlis. Les Condés ne sont-ils pas nôtres ? Entre Senlis et Chantilly « de héros en héros, d'âge en âge embelli » les contacts n'étaient-ils pas incessants ? Les officiers de la Capitainerie des chasses de M.

(1) Dans l'instant que j'écris ces lignes, le colonel Poirée veut bien préparer pour notre Société d'Histoire une série de causeries au cours desquelles il traitera la question de l'héritage du duc de Bourbon.

le Prince ou de M. le Duc n'étaient-ils pas choisis parmi ces vieux Senlisiens, les Sarrobert, les Belleval, les Junquières, les Franclicu, les Bréda, les du Boulet et les Bienville qui rapportaient ici quelque chose du « bel air » de la cour fastueuse de Chantilly pour donner à Senlis son ton de courtoisie ? Lorsque les sonneries du cor s'éteignent et meurent encore dans la mélancolie des forêts proches, ne croyez-vous pas les voir ces Messieurs de la Capitainerie des chasses ?... La dague au côté, l'habit ventre de biche et écarlate... ils rentrent dans la cour au pavé moussu de leurs hôtels sévères — encore tous debout... Ils nous écoutent.. C'est à leur jugement, devenu impartial, car il faudrait désespérer de tout si les fantômes ne sont point des sages, que je sou mets les lignes qui suivent :

Le 27 août 1830, huit heures sonnaient aux horloges du château de Saint-Leu Taverny dans l'air radieux d'une matinée estivale. Le sieur Lecomte, valet de chambre de M. le Prince de Condé, plus connu sous le nom de Duc de Bourbon, frappait à la porte de son maître.

Pas de réponse. Il cogne à nouveau... Aucun bruit. Il essaye d'ouvrir l'huis. C'est en vain. Contrairement à ses habitudes M. le Duc a fermé sa porte au verrou. Grand émoi. Arrive le chirurgien M. Bonni qui, chaque matin, rendait au Prince des services

d'ordre spécial. Les deux hommes se concertent, descendent au rez-de-chaussée où est situé l'appartement de la Baronne de Feuchères, favorite de M. le Duc, lequel communique avec celui du Prince par un petit escalier.

La Baronne accueille les deux visiteurs avec calme.

— Je vais monter... Si le Prince ne répond pas il faudra enfoncer la porte. Il a *peut-être une attaque* et une saignée pourra lui être utile.

Par le grand escalier, Mme de Feuchères, le valet de chambre Manoury, Bonnie et Le-comte regagnent le seuil de l'appartement de M. le Duc sous les yeux du « personnel » effaré.

Manoury enfonce la porte. Les volets sont clos. La chambre presque obscure n'est éclairée que par la lueur blafarde d'une bougie.

Sur la fenêtre du nord, un grand corps se profile dans une étrange position. Immobile, à demi plié le long du volet dans la « situation d'un homme qui écoute ». Affolé Manoury s'approche, « écarte une chaise qu'il rencontre aux abords de la croisée »... regarde. Le grand corps immobile au visage blafard et aux yeux clos, c'est le cadavre de M. le Duc de Bourbon, pendu à l'espagnolette de la croisée par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre.



Pendu complètement ? Non. Les pieds n'ont pas entièrement quitté le sol et leur extrémité touche le tapis qui garnit la chambre.

Dans tout le château où le Prince est très aimé, une clameur se répercute au milieu des larmes :

— Monseigneur est mort !...

On imagine aisément ce que fut la stupeur lorsque cette nouvelle fut connue à Paris, puis dans la France entière. Vous savez d'ailleurs quels flots d'encre fit couler alors — et depuis — le drame de Saint-Leu.

La plus grosse partie de l'immense fortune du Duc de Bourbon allait échoir, par suite d'un testament de date récente, au jeune duc d'Aumale son petit-neveu par alliance. Mme de Feuchères héritait également dans une proportion appréciable. Lorsqu'une instruction s'ouvrit, lorsque les Rohan, héritiers naturels du Prince, intentèrent un procès à Madame de Feuchères, l'opinion publique se passionna autour du verdict des juges et des opinions contradictoires des médecins.

En de tels instants, les dépenses de l'esprit critique sont réduites au minimum. A tire d'ailes s'envole le génie de l'impartialité. Le temps seul — et encore ! — permet de juger les faits avec la sérénité du recul.

En 1830, Madame de Feuchères et le roi

Louis-Philippe eurent contre eux une grande partie de l'opinion publique. Bien entendu on accusa Madame de Feuchères d'assassinat et la maison d'Orléans de complicité plus ou moins avouée. Tout cela vous est connu; mais pour comprendre ce déchaînement de passions il convient de le situer dans l'atmosphère du temps. Avouons que le malheureux roi Louis-Philippe n'avait point ici la partie belle. On savait qu'à la suite des épreuves de sa jeunesse laborieuse et pauvre il n'était pas insensible aux biens de fortune. Il venait de monter sur le trône dans des conditions quelque peu fâcheuses. Contre lui s'élevaient les colères des royalistes fidèles à Charles X, celles des vieux grognards de l'Empire, celles des libéraux, fils de 1789 qui déjà préparaient dans l'ombre la révolution de 1848. Pour une fois ces ennemis irréconciliables se rencontrèrent à seule fin de répéter le même cri que répercutèrent les échos : « Haro sur le monarque ! » Quant à Madame de Feuchères dont on connaissait l'empire sur l'esprit du malheureux duc de Bourbon, elle devint a fortiori — si j'ose me servir d'une telle expression — le bouc émissaire de tous les partis car un mystère enveloppait sa conduite — mystère que, pour diverses raisons, il était *impossible* de dissiper publiquement.

Cependant, après un interminable procès qui mit aux prises les plus grands avocats

de l'époque, le « suicide » sera reconnu et le 8 juin 1832, les Rohan, comme je l'ai dit, seront condamnés.

Pour l'intelligence des faits, remontons très haut :

En 1770, le duc de Bourbon qui devait mourir si misérablement à Saint-Leu, épousait sa cousine Bathilde d'Orléans, tante du futur roi Louis-Philippe. Elle avait vingt ans, il en comptait à peine quatorze et demi ! Cette précocité, ne sera point heureuse pour lui et le blâmera quelque peu sur le chapitre des amours pures. Dans son parc de Chantilly aux eaux rebondissantes et claires et aux charmilles touffues, il écoute au milieu des ris et des plaisirs, les voluptueux soupirs de la nature. Très vite, il délaisse sa femme, dont le mysticisme outrancier est un peu déconcertant ; et les maîtresses succèdent aux maîtresses, les enfants naturels sont par lui tendrement élevés. Les Condés, il faut bien le dire, sont des « passionnés » et la passion de la gloire ne suffit pas toujours chez eux à faire taire celles qui s'adressent moins haut.

Condamnons toujours les actes, mais faisons nos réserves sur les responsabilités des acteurs. S'essayer à comprendre les hommes c'est le seul moyen d'apprendre à ne les point juger. Comme je l'ai dit dans un autre volume sur le duc d'Enghien, les Condés charmants et charmeurs sont de « purs » traditionalistes — parfois

« impurs ». Ils se rattachent par de multiples chaînons (quelques siècles sont peu de chose dans le sablier du temps) à ces rois des premières races aux yeux desquels l'adultère n'était séparé du mariage légitime que par un fossé trop franchissable. Quelque singulier que cela puisse paraître il y a dans leur conduite quelque chose d'encore un peu païen. C'est comme un lointain héritage des premiers Francs. Au-dessus de la loi commune, ils n'envisagent guère qu'on puisse leur dresser un procès au criminel pour des illicites amours et cela peut parfois les conduire très loin et même les faire descendre très bas. Bref — oh ! sans absoudre sa conduite — on conçoit mieux lorsqu'on le situe dans son temps, qu'un duc de Bourbon, élevé auprès d'un père qui traitait Madame la Princesse de Monaco comme sa femme légitime, avant que de l'épouser, et dont la famille vivait naguère à la cour du roi Louis XV où le roi avait tiré du néant Madame du Barry, ait conservé au XIX<sup>e</sup> siècle les fâcheuses habitudes contractées au XVIII<sup>e</sup>.

Ainsi était-il mûr, lorsque sonnèrent les heures cruelles de l'émigration, pour tomber sous la domination d'une femme, Sophie Dawes qui sera plus tard baronne de Feuchères. Désaxé, rejeté comme un fétu dans la tourmente d'Italie en Russie, de Russie en Autriche, d'Autriche en Angleterre, n'ayant pas la belle énergie de son père le superbe

militaire que fut le Prince de Coudé, chef de son armée, le duc de Bourbon est un faible. En 1804 c'est pour lui le premier choc vital. Lorsque le 21 mars, son fils Enghien tombe dans les fossés de Vincennes sous les balles françaises, le malheureux père ferme les yeux aux hautes lumières qui pourraient élever son âme. Sans héritier, sans but, témoin passif de la mort d'un régime et de la mort de son nom, il cesse de vivre. Il ne fait plus qu'exister. Et quand il rentre en France en 1815, c'est un homme sans maîtrise. Il ne conduit plus ses actes. Il est « agi ». Oui, il est agi par deux passions, celle de la chasse et... surtout l'autre. Malgré cela, m'ont dit encore en ma jeunesse quelques douairières de ses entours qui jadis l'avaient connu, cet « homme est si bon, si doux, qu'il est adoré à Chantilly ».

Tout ce passé que j'évoque rapidement, éclaire un peu, vous le sentez, la conduite du duc de Bourbon et les causes de sa fâcheuse liaison. Tout ce passé fait mieux comprendre comment un émigré, qui n'a rien oublié et qui n'a pas beaucoup appris, conserve, disions-nous, à l'aube de l'austère monarchie de juillet la morale très fantaisiste de son rang et de son temps. Cette regrettable survivance sera la cause des colères qui, en une époque assainie par le renouveau du christianisme sorti des ruines et

du sang de la Terreur, se vont déchaîner contre Madame de Feuchères.

En 1830, le Prince un peu sénile, est donc sous sa totale dépendance. La nouvelle Révolution lui a asséné cette fois le coup fatal, elle a redoublé sa pusillanimité native, congestionné son cerveau de septuagénaire victime de singulières manies et dont l'esprit retourne en des moments vers les choses de l'enfance. Quelques bribes de ses papiers retrouvés dans sa cheminée (mais vous connaissez toute cette aventure) nous témoignent des idées noires qu'il roulait quand il atteignit l'heure suprême... A ces idées noires, il cherchait une diversion dans « l'affection » de Mme de Feuchères, affection qui certes, n'était point sans heurts ni scènes. Il était aussi très préoccupé de son testament. Avant que de la léguer au duc d'Aumale, il avait songé à laisser sa fortune à Monsieur le Comte de Chambord. Madame la duchesse de Berri avait dignement repoussé cette offre. Après sa mort on assura qu'il avait même rédigé en sa faveur un testament que Mme de Feuchères, favorable aux Orléans, fit détruire. A ceci j'oppose l'autorité de Gustave Macon, dont nous reparlerons tout à l'heure. Macon connaissait à fond « ses Princes ». Il s'était penché sur leurs âmes, il avait écouté en quelque sorte les battements de leurs cœurs, il avait scruté leurs archives; et cette grande conscience

qu'était Monsieur le duc d'Aumale n'avait pas de secret pour lui. Or, Macon me l'a dit souvent : « J'ai la certitude morale que le duc de Bourbon n'écrivit jamais ce testament ».

Dans l'occurrence, il est incontestable que l'altitude des d'Orléans n'atteignit point les cîmes. Chef d'une dynastie toute fraîche issue des temps nouveaux, le roi des Français n'avait pas les mêmes vues de l'esprit que les représentants exilés de la Monarchie du Droit divin. Don Quichotte et Sancho Pança avaient tous deux leur idéal, mais situé aux pôles contraires.

Louis-Philippe était pleinement un réalisateur. Ce n'était plus un roi Chevalier. La vie lui avait tout à fait appris le sens pratique ; il avait huit enfants à élever ; et force nous est de reconnaître que vingt-deux de ses lettres retrouvées en 1848 après le sac des Tuileries, indiquent à l'endroit de Mme de Feuchères quelque complaisance dont le désintéressement paraît exclu. Mais au sujet de cette délicate affaire, dont cependant les descendants de Louis-Philippe n'aimaient pas à parler, un de ses arrières petits-fils a discrètement un soir éclairé ma lanterne : En 1830, le duc de Bourbon, diront plus tard les ennemis de Mme de Feuchères, songeait quelque jour à quitter la France (encore n'est-ce pas prouvé). Il faut « à tout

prix » empêcher son départ, écrivit Louis-Philippe à la baronne.

Ce malencontreux « à tout prix » a été bien fâcheusement interprété par les adversaires passionnés de la Monarchie de Juillet ! Y voir une incitation au crime, c'est une absurdité dont on ne saurait même discuter la valeur. Mais bien entendu il eut été du plus regrettable effet que le dernier Condé émigrat à nouveau. Il fallait le persuader de demeurer en France, empêcher cet affront à la dynastie mal assise. S'adresser à une favorite pour qu'elle exerçât son influence sur son Prince... là encore c'était une fâcheuse survivance des coutumes d'autrefois égarées dans un siècle de pudeur.

L'héritage ? Si le Prince laissait ses domaines au duc de Bordeaux, la France verrait dans ce geste un nouveau camouflet adressé à la maison d'Orléans. Si, comme il y avait un moment songé, il cherchait un héritier dans la maison de Bourbon-Naples, autre camouflet au profit d'une puissance d'outremont. Si le vieillard mourait intestat, sa fortune et ses biens retournaient pour une majeure partie à ses cousins Rohan qui avaient provigné en Autriche. Là encore, c'était la présence « chez nous » d'une Maison devenue étrangère.

Or Chantilly, Enghien, Saint-Leu, ces beaux joyaux du pays de France, cette pa-



rure des entours de Paris *devaient* revenir à la famille régnante.

Telle fut la pensée de Louis-Philippe.

Je n'ai pas du tout, je le répète, l'intention «de dire qu'elle atteignit le sublime, ni même qu'elle fut héroïque. (On est souvent héroïque sur le champ de bataille, devant la mort, en face des affreuses souffrances de ce monde... Mais les hommes de loi nous diront que l'héroïsme chancelle d'habitude en présence d'un héritage, surtout lorsque celui-ci est considérable). Non, l'attitude du roi de France fut simplement humaine. En agissant au mieux des intérêts de ses enfants, il agit aussi au mieux des intérêts de la couronne et par conséquent de son royaume. Aussi bien, maintenant que les passions sont mortes, le comprend-on dans la mesure du possible. Entre les vues intéressées d'une Maison royale qui n'est pas encore solidement établie sur ses bases et de coupables complicités, il existe un abîme. L'Histoire, à l'aide de documents, s'est chargée de combler cet abîme.

Reste à connaître l'attitude de Madame de Feuchères. Nous ne discuterons pas ici ce que fut son caractère. Mais admettons — pour un moment — qu'elle ait eu l'âme d'un assassin. Dans un crime, il faut chercher le motif. Une femme intelligente comme elle, nullement impulsive, n'avait-elle pas à calculer en face d'un si horrible forfait combien

elle risquait gros ? Son passé n'était certes pas celui d'une jeune fille couronnée à Sallency ; mais aussi haut qu'on remonte dans sa carrière on ne voit rien qui décèle vraiment en elle une meurtrière en puissance. Elle savait bien que la mort du Prince français, le plus haut situé sur l'échelle sociale, ne passerait pas inaperçue. Elle savait aussi que le Prince était à l'extrême déclin de ses forces et de sa vie et — en admettant aussi qu'elle n'ait obéi alors qu'à des calculs — il lui suffisait d'un peu d'habileté et de patience pour le manœuvrer à sa guise. A lire *très* attentivement tout ce qui concerne leurs rapports, on discerne mieux, avec le bénéfice du recul, qu'elle aurait eu raison du « velléitaire » qu'était le duc de Bourbon, sans recourir pour cela à des moyens qui lui permettaient d'envisager le spectre rouge de la guillotine.

N'aurait-elle pas d'ailleurs, s'il y avait eu crime, été « vendue » par ses domestiques ?

Or dans son appartement — la nuit de la mort du duc de Bourbon — le ménage Dupré, attaché au service de Madame de Feuchère, demeurait aux ordres de leur maîtresse.

Quelque temps plus tard, dans un moment d'humeur, car chez elle celle-ci était prompte, elle les congédia. Quelle imprudence si elle avait été vainement coupable ! Et, après s'être présentés de maison en mai-

son, dans le faubourg Saint-Germain pour trouver une place, les Dupré — sans avoir prononcé un mot contre elle — revinrent... au service de Madame de Feuchères.

J'entends bien que, sur le rôle de celle-ci, il y a des témoignages contradictoires, mais... troublants. Notamment celui de l'abbé de la Croix. Mais ces contradictions, ces hésitations ou ces fureurs des témoins, l'attitude bizarre de Mme de Feuchères elle-même et du roi Louis-Philippe au cours du procès, on peut les comprendre lorsqu'on lit en travers des lignes et qu'on croit avoir découvert la clef — cachée alors à presque tous — de cet affreux drame de Saint-Leu.

Parmi les témoins à charge, relevons ceux qui accusèrent Mme de Feuchères d'avoir étouffé le Prince dans son lit et de l'avoir ensuite suspendu à l'espagnolette d'une fenêtre pour simuler le suicide. Pour exécuter le geste de cette tragédie suivie d'une sinistre comédie, il aurait fallu — avec un rare sang-froid — une véritable pratique du crime. Il aurait fallu, surtout, un complice ou des complices. On a bien parlé d'un certain sous-officier de gendarmerie pour lequel Mme de Feuchères aurait eu des bontés. Or, j'entends ici Macon me dire..... (c'était au cours de mon dernier entretien avec lui) : « Mon bon ami, cet officier n'avait qu'un défaut. Il n'existait pas ! Nulle part je n'ai retrouvé sa trace ». On a également

voulu voir une preuve du crime dans le désordre qui régnait autour du lit — à demi tiré de l'alcôve — de M. le Duc. Cet argument ne se retourne-t-il pas contre ses auteurs ? L'autopsie prouve que le Prince mourut à deux heures du matin. Son corps fut découvert à huit heures. Pendant ces *six* heures, Madame de Feuchères si elle avait eu l'habileté de simuler une pendaison, n'aurait elle pas eu celle de réparer ce désordre ? Notons aussi que le duc de Bourbon joignait la corpulence des Bourbons à la grande taille des Hesse. Quiconque a eu la triste occasion de soulever un cadavre, sent combien la tâche lugubre de Madame de Feuchères, traînant seule le corps du Prince, aurait été malaisée.

Il est vrai qu'en acceptant en partie les conclusions de M<sup>r</sup> Hennequin, avocat des Rohan, M. André a rapporté d'inquiétants témoignages. Il y a ceux du général Lambot dont il nous parle beaucoup, mais dont il ne nous cite *pas une ligne* parce que « ses papiers n'ont pas encore été publiés » et ceux du valet de chambre Lecomte à son lit de mort.

Lecomte assure « qu'en ouvrant la porte de l'antichambre du Prince (la nuit de sa mort), il aperçut à la lueur de son bougeoir deux personnes qui — de la chambre — se dirigeaient précipitamment vers l'escalier « Avec stupeur, il reconnaît Mme de Feu-

chères et le sous-officier de gendarmerie X...».

Je le répète — aux yeux de Macon — ce sous-officier que personne ne nomme était un mythe.

Le témoignage du mourant est grave ; dira-t-on. Certes. Aussi bien ne le négligeons-nous pas. Mais il est bien singulier que personne dans la domesticité du château n'ait jamais parlé, qu'aucun complice n'ait jamais été dévoilé.

Enfin que penser des documents si révélateurs de M. André ? Lambot affirme, dit-il, que le Prince fut étranglé et Lecomte dit qu'il fut étouffé. Seulement Lambot assure — c'est toujours M. André qui parle — que Lecomte fut... le complice !

Alors ? De tels témoignages ne se rencontrent-ils pas que pour se heurter, se contredire et s'annihiler l'un par l'autre. Car enfin le témoignage d'un « complice » ne vaut guère.

Les médecins ne furent pas d'accord sur la cause du trépas, dira-t-on encore. J'ai de bonnes raisons d'en pressentir la raison... et de comprendre l'émoi, le trouble et les hésitations des praticiens aussi bien que des juges. Ils ne pouvaient pas dire en public *toute* la vérité. Et comme l'opinion publique toujours avide de drame trouvait de son goût la version de l'assassinat, on assura que les docteurs Marc, Marjolin et Pasquier, commis

par le Roi et déclarant « que la mort était la suite de strangulation ou suspension *incomplète* » avaient reçu chacun un présent « royal » de 100.000 francs pour acheter leur conscience. C'est grave.

J'ai eu la curiosité d'étudier la biographie de ces trois praticiens afin — si l'on peut ainsi parler — de juger le texte par le contexte. C'était de dignes médecins qui apparaissent au-dessus de tout soupçon. La justice fut donc sage en décrétant que le Prince était mort d'une suspension *incomplète*.

Se suicida-t-il ? Ici, je ne saurais vous répondre... ou plutôt, je me permets de vous dire qu'il est toujours sage d'éclairer les mystères de l'Histoire par les secrets de la clinique. Ses arcanes — et c'est mieux ainsi — en demeurent bien souvent obscures pour le grand public. Nous serions perdus si nous passions notre vie à étudier les livres de médecine, à scruter certains secrets, à dévoiler les causes diverses et bizarres qui peuvent provoquer la congestion chez un vieillard de 73 ans. Paix à la mémoire de ce malheureux Prince dont la vie tout entière n'avait été qu'une longue désillusion.

Aux curieux seuls de l'Histoire intime, je recommande, s'ils désirent être éclairés, les éminents travaux du Docteur Brouardel sur « la Pendaïson et la Strangulation ». Je les renvoie aussi aux manuscrits, si curieux et très précis, du Comte de la Villegontier, gen-

tilhomme du duc de Bourbon, conservés à Chantilly, aux études du Docteur Bienvenu sur « l'extinction des Familles Princières », à l'*Historia Vitæ et Mortis* du chancelier Bacon qui nous conte « comment mourut certain gentilhomme anglais », à la lamentable histoire de Pierre Le Moteux, traducteur anglais de Rabelais (Duchât. Amsterdam 1741) et surtout aux Archives de la Police (années 1830-1831). Le très fin chancelier Pasquier, ancien chef de cette Police, devinait très bien — lui — comment avait dû mourir le duc de Bourbon. Il savait qu'un malheureux qui se débat à l'heure suprême au-dessus d'une chaise, peut avoir aux jambes des ecchymoses qu'on attribue à des mains criminelles ; il comprenait pourquoi « l'instinct conservateur recule la mort », il comprenait l'embarras du roi Louis-Philippe qui ne pouvait *tout* dire ; il devinait comment on peut mourir « même lorsqu'on est suspendu par une cravate *trop lâche* ».

Cravate trop lâche, oui. Car, en effet, M. Merry de Lafontaine, officier des chasses du Prince (j'ai interrogé sa veuve, ce qui ne me rajeunit pas) ayant à l'aide des mêmes mouchoirs » tenté de se suspendre à la même espagnolette sortit sain et sauf de l'épreuve... »

Suivrons-nous jusqu'au soir de sa vie Mme de Feuchères ? Non. Disons seulement que toute erreur... fut-elle longue... d'une jeunesse que n'avait préservée aucun garde-fou, peut trouver son rachat dans les pratiques de la bienfaisance, dans les souffrances et les prières de l'âge mûr. Réhabiliter le rôle qu'elle joua au cours de la vie du Prince de Condé, duc de Bourbon, n'est certes pas notre but qui apparaîtrait puéril. Mais comme personne ne doit — ne peut même — souhaiter la mort du pécheur, il ne vous déplaira pas de savoir qu'elle écrivit le 28 septembre 1838 à sa sœur Mme Clarck : « Le dernier livre de prières de ma mère bénie serait un trésor pour moi. Faites-le relier aussi richement que vous voudrez et envoyez-le moi à la première occasion. Je suis décidée à me retirer de la société jusqu'à ce qu'il plaise au Tout Puissant de rétablir ma santé ou de me rappeler à lui pour me faire rejoindre ma mère au Ciel ».

Et le 15 décembre 1840, Sophie Dawes, baronne de Feuchères mourut à Londres « dans une grande tranquillité d'esprit ».



# Madame Edouard André

A CHAALIS

Madame Edouard André appartient à l'Histoire depuis qu'elle a fait, dans un ultime geste qui achève bien une carrière d'artiste, le don de son domaine de Chaâlis à l'Institut. Cependant elle n'a pas encore rencontré son biographe. Souhaitons qu'il se révèle un jour car, en un temps où, par l'effet des contacts répétés de la vie moderne, il semble que les types originaux disparaissent quelque peu pour laisser place aux personnages fabriqués en série, Madame Edouard André demeure une attachante figure.

Je n'ai certes pas la prétention de conter ici ce que fut sa carrière de peintre, ni sa vie d'amateur d'art... Je voudrais seulement chercher dans le sac des souvenirs que je consignais jadis au sujet des uns et des autres, quelques traits susceptibles de projeter une faible lumière sur sa physionomie souvent méconnue. Est-ce prématuré? Je ne le

crois pas. Déjà en effet les « moins de trente ans » demandent parfois, en visitant ce Chaâlis dont elle fut l'âme : « Qui donc était Mme Jacquemart-André ? » Et s'il y a quelque impudeur, à parler publiquement, des affections défuntes qui demeurent au fond du cœur, on le doit faire cependant lorsqu'un hommage impartial ne peut assombrir les traits de celle qu'on évoque avec un souvenir assez attendri.

... Pendant les dernières années de la vie de Madame Edouard André, j'allais presque toutes les semaines déjeuner ou plus volontiers dîner à Chaâlis. C'est à la fois très proche et très loin ces souvenirs. Ne semble-t-il pas en effet, qu'à l'aide d'une fronde nous ayions projeté les temps d'avant-guerre quelques siècles en arrière comme un caillou qu'on lance au loin ? Le bouleversement de l'après-guerre déplace ainsi les images des réceptions de Chaâlis dans une atmosphère fanée d'ancien Régime ; et la génération qui vient ne saura bientôt plus ce qu'étaient certains salons d'antan auxquels le caractère d'une maîtresse de maison donnait parfois une physionomie singulièrement pittoresque.

Ah ! ces soirées de Chaâlis... quelle intense poésie parée de tout le charme de ce qui n'est plus et de ce qui fut au temps ralenti « des équipages » !... ces traversées de la forêt sous le manteau nocturne des automnes mélancoliques... Dans l'ombre, les

grands pins qui, sous la brise, s'inclinaient l'un vers l'autre tels des géants qui se confieraient leurs secrets... les âcres senteurs des fougères sur le sol cuivré par les feuilles mortes, les écarts du cheval que j'abandonnais un peu au gré de ses caprices lorsque, sous le feu des lanternes, un écureuil affolé, petit génie fauve de la forêt, traversait en bondissant la route... Parfois aussi le dialogue rauque des cerfs qu'on entendait bramer au loin dans l'inquiétant mystère des sous-bois aux balsamiques parfums.

Et tout à coup le château de la Belle au Bois Dormant. Le grand corps de l'abbaye de Chaâlis projetait à travers le brouillard le regard de ses fenêtres éclairées... On entrait. Dans le salon de chasse pétillait un grand feu. Le silence régnait en maître dans la somptueuse demeure trop vaste... Puis, au fond de la galerie de quarante mètres de long, le pas étouffé par les tapis, une petite silhouette apparaissait, approchait, grandissait sous la lumière discrète des lustres. En robe à longue traîne, cambrée en arrière, encore jeune — malgré l'assaut des nombreux automnes de sa vie — suivie d'un petit chien basset sorti d'un conte de fées, arrivait — régulièrement en retard — la maîtresse de céans : Madame Edouard André.

Deux mots de biographie : Madame André, née Nelly ou Nélie Jacquemart, naquit à Paris en 1840.

A quelle famille appartenait-elle ? On le sait assurément. Mais j'ai toujours négligé de m'inquiéter outre mesure de ses origines. Sa mère, me disait autrefois le regretté Alfred Mézière, aurait été première femme de chambre dans une grande maison. Peut-être. Son père ? Carrossier, disent les uns — petit cultivateur de l'Est, assurent les autres. En tout cas milieu très modeste, encore que Madame André m'ait parfois entretenu d'une sienne grand'mère qui me paraît avoir été quelque peu dame. Elle l'aimait et elle en parlait de cette vieille aïeule qui lui prêta, lorsqu'elle était encore très jeune, ces lunettes de l'Expérience si nécessaire pour juger les gens et les choses.

M. Jacquemart avait rendu des services électoraux au baron de Vatry. Remarquant chez la petite Nelly des dispositions pour la peinture, celui-ci acquitta sa dette en prenant souventes fois l'enfant dans sa demeure de Chaâlis. Elle y grandit, elle y vécut, elle travailla à Paris sous la protection de son bienfaiteur, ce qui suffit à accréditer une légende... C'est que Nelly était la fille de M. de Vatry. Cette légende est proprement absurde.

Auprès de M. et de Mme de Vatry, l'enfant, devenue jeune fille sera dorénavant chaque été. Conserva-t-elle le souvenir de quelques humiliations imposées à sa situation dépendante par les invités du salon Vatry ? Un

désir de se « revancher » — noblement — en s'élevant un jour au rang de ceux qu'elle écoutait en silence ? Il est possible. En tout cas elle garda le culte de la mémoire de Mme de Vatry. Née Hainguerlot, celle-ci, vous le savez, avait été une beauté célèbre à la Cour de Louis-Philippe. Elle procura à sa jeune protégée des relations de choix et des appuis solides dans l'ancienne famille royale.

Plus tard à Chaâlis, Madame André aura toujours près d'elle, à côté de la cheminée du grand salon, une petite table vitrée dans laquelle on voyait les « reliques de l'ancienne châtelaine, notamment une pantoufle minuscule qui chaussait la belle Baronne... Celle-ci était très fière de son pied de Cendrillon, légendaire à la Cour et très admirée des dandys.

C'est un rien cette petite table... et c'est un tout. Dans une synthèse, elle apparaît ici comme un joli monument au souvenir dressé par une femme aux sentiments délicats. Pardonner les bienfaits qu'on a reçus, c'est déjà joli ; en demeurer reconnaissant, c'est beau.

De 1864 à 1870, Mlle Jacquemart recueillit au Salon de nombreuses récompenses. Léon Cogniet lui avait imposé des directives sévères et sûres. Ses premiers tableaux sont d'histoire. Ils sont bien composés mais un peu froids (Le Père des Orphelins, Molière

à Pézenas, Jésus-Christ et les disciples d'Emmaüs le Cabaret de la Pomme de Pin). Mais à côté de ces solennités se décèle sa véritable vocation. Son coloris vigoureux, la sûreté de la ressemblance, l'extraordinaire facture de ses œuvres lui acquièrent une réputation méritée de brillante portraitiste. Les hauts personnages du second Empire et du début de la III<sup>e</sup> République défilent dans son atelier... pour y laisser leur double en toile peinte. C'est M. Benoist-Champy en 1868, Duruy en 1869, Canrobert en 1870, Thiers en 1872, Dufaure en 1873... Au contact de ces hommes son esprit se meuble — un peu comme un bazar de choix.

En 1870, elle exécute le portrait d'un grand financier protestant de Paris, M. Edouard André, lequel était un Mécène amateur d'art dont les collections étaient célèbres. On peut admirer cette toile au Musée Jacquemart André, Boulevard Haussmann. C'est une belle œuvre.

Cette belle œuvre eut des conséquences fortuites. M. Edouard André apprécia le tableau mais il apprécia mieux encore la piquante beauté et l'esprit de son auteur. Il demanda la main de Mlle Nelly Jacquemart. On a nécessairement prétendu dans la société parisienne que Mlle Nelly avait recherché sans déplaisir les millions de M. André. Je ne le crois pas. Elle était indépendante ; elle aimait sa liberté chèrement

conquête. Par son pinceau, j'ai ouï dire qu'elle avait acquis quelque vingtaine de mille livres de rentes.

Dans une crise d'âme elle fut trouver une aimable douairière du Faubourg qui jadis m'a souvent conté l'aventure.

— Dois-je épouser ?

— Comment donc? Epousez! Epousez vite! répondit sans hésiter l'aimable douairière qui connaissait les nécessités de la vie en général et les factices besoins de la vie mondaine en particulier.

Nelly Jacquemart épousa.

Eut-elle raison ? Elle ne me l'a jamais dit, mais dès lors elle fut quelque peu dépassée par son existence fertile en successifs contrastes. Ne sait pas être riche qui veut. Mal adaptée à sa situation nouvelle, Madame André posséda désormais deux âmes qui se regardèrent en se faisant la grimace : les âmes conjointes ou plutôt disjointes du savetier et du financier de La Fontaine. Certes elle apprécia la fortune. Elle sut recevoir, faire la charité, voyager, acheter; elle donna satisfaction pleine à ses besoins d'artiste. Au cours de ses voyages elle emmagasina dans ses regards les visions les plus belles dont le souvenir plus tard la charmera. Mais... ses épaules furent écrasées par la chape d'or des richesses. Elle était bien « Elle » — car c'était souvent une sage — un soir qu'elle me dit après les

fatigues d'une grande réception : « Ah ! quel bonheur ! C'est fini ! Croyez-moi. Je ne suis jamais plus heureuse que seule dans une petite chambre d'hôtel en face de la mer ». Le savetier, ce soir-là donnait une nasarde au financier...

Mais j'anticipe. Au cours de son mariage, Mme André fut au sens spirituel du mot, la meilleure des épouses et la plus dévouée des infirmières. Son mari ayant convolé au soir de la vie, on assurait malignement que les nécessités de la vieillesse étaient chez lui plus impérieuses que certains appétits de la jeunesse. Et le Tout Paris d'alors surnomma l'artiste qu'était « Madame André » *la Vierge à la Chaise...*

Lorsque M. André mourut, il laissa sa fortune à sa veuve à condition qu'elle léguât elle-même l'hôtel du Boulevard Haussmann à la Ville de Paris ou à l'Institut comme « modèle d'une maison de grand financier de son époque ». On a dit que cette fortune était immense. Si je rappelais les chiffres qu'au moment de la mort de Mme André me révéla Frédéric Masson (qui n'avait jamais voulu aller chez elle pour sauvegarder son indépendance) il vous paraîtrait qu'on a exagéré et que Mme André sut assez bien « conduire sa barque ».

Elle continua d'habiter l'hôtel du Boulevard Haussmann dont elle enrichit les collections avec un goût moins sûr que celui



de son défunt mari. Trop impulsive, elle achetait des merveilles, mais parfois aussi des oeuvres de moindre mérite sur lesquelles elle « s'emballait ». Puis en 1902, attirée par la magie du souvenir, elle rentra dans son passé en achetant le château de Chaâlis qu'elle meubla de nouveaux objets d'art. Elle y rentra cette fois par la porte d'honneur. Et au premier dîner qu'elle donna, elle dit au dessert : « Il ne me déplait pas de présider cette table au bas bout de laquelle je me suis si souvent assise ». On lui a reproché souvent cette phrase. Pourquoi ? Elle est profondément humaine et aucun cri de sincérité ne devrait déplaire.

Elle aima profondément sa résidence. Elle avait le culte de la beauté et le respect des grands souvenirs. Avec quel entrain, quelle puissance d'évocation cette femme intelligente faisait revivre aux yeux de ses hôtes la visite du Tasse à Chaâlis, le passé seigneurial de l'abbé de Clermont, les folles rêveries du pauvre Jean-Jacques s'éteignant peu à peu dans les bruyères roses de l'Ermitage, en un cadre éloquent et tout chargé d'historiques messages ! Au cours de ses fréquents voyages, elle écrivait avec une juvénile ardeur la joie de ses yeux. Optimiste elle savait goûter pleinement le plaisir de l'heure : « Quand une laideur m'offusque dans un paysage, me disait-elle un jour, je sais en faire abstraction et ne le point voir ».

Jolie leçon de sérénité. Puis, de retour à « son » Chaâlis, elle l'embellissait sans cesse. Parfois il est vrai elle y commettait des fautes car l'unité manquait dans cette nature complexe.

A Chaâlis comme à Paris, Mme Edouard André fut, je le répète, l'une des dernières à tenir un véritable salon.

Il est un peu ingrat lorsqu'on a reçu d'elle ce joli présent de l'amitié qui touche le cœur, de dire qu'elle exagéra l'importance bien vaine de son rôle mondain au détriment de son pinceau..., car elle abandonna celui-ci. Cependant l'impartialité l'exige. Mais savons-nous jamais le pourquoi du pourquoi des choses ? De son art peut-être s'était-elle dégoûtée parce qu'elle avait trop « peiné » sur sa palette ?

Le meilleur éloge qu'on puisse adresser à Mme André est celui-ci : De ses anciens modèles elle s'était fait des amis. Comme ces modèles étaient gens de qualité ou ce condition, il se trouva que ce « salon » — à Paris comme à Chaâlis — était en perfection composé. On souriait de ses originalités et de ses bizarreries parce qu'elle avait conservé quelque chose de bohème dont l'harmonie avec une société policée et un cadre classique était bien un peu absente. On faisait des fables sur ses étourderies, ses distractions, ses impulsions mal réfrénées qui l'éloignaient du savoir vivre en de fré-

quentes incartades. Mais... ses vrais fidèles prisaient en elle une franchise absolue, une rare énergie et les riches qualités de bon sens des vieilles races françaises.

Vieille race française populaire ?... Oui. Elle ne parlait pas de sa naissance (ce qui eut été une forme d'orgueil) mais elle n'en rougissait pas.

Grisée parfois par sa fortune et ses relations, le bon sens la ramenait finement en certains jours au sentiment du réel. Une fois elle se « déchaîna » contre une de nos « amies » communes. Devenue grande dame par son mariage, celle-ci reniait sa naissance qui rappelait trop fraîchement les abattoirs de Chicago : « Vous aurez beau me dire c'est *une parvenue !* » C'est une *parvenue !* s'écriait Mme André avec véhémence. Puis... tout à coup, se rappelant ses propres origines : « Oui, ajoutait-elle après un silence, je dis *parvenue*, mais en France il n'y a que des *arrivés* car notre pays est de vieille culture latine ».

Donc « on » venait beaucoup chez Madame Edouard André qui avait eu l'art de rendre sa maison fort attrayante. Ses erreurs amusaient plus qu'elles ne choquaient. Les Princes de la maison d'Orléans, surtout ceux de la branche d'Orléans et Bragance, lui étaient très fidèles. Mais parfois son insouciance du protocole rendait la situation difficile. Un soir je demeurai pendant 40

minutes regardant la pendule avec détresse. J'étais en tête à tête avec le comte d'Eu — lequel possédait au plus haut point cette exactitude qui est la politesse des rois — tandis que Mme André caressant ses bassets avait oublié « l'heure dînatoire ». Elle agissait de même, m'a-t-on dit, avec le duc de Chartres. Elle fit mieux encore un matin à Paris : Ayant prié nombre de convives à l'une de ses fastueuses réceptions dans ce bel hôtel... où je n'ai jamais eu le courage de rentrer depuis sa mort... elle s'en fut à la messe de Saint-Philippe et... elle oublia complètement ses invités.

En ce même hôtel, j'ai assisté à un spectacle dont on s'amusa beaucoup au temps où la vie mondaine tenait une place qu'elle a maintenant perdue. En sortant d'un dîner de vingt-deux couverts, toujours majestueuse et bien parée, Madame André, au bras de l'Ambassadeur d'Espagne, M. del Muni, agitait en cadence au travers des salons un objet hétéroclite et brillant comme un miroir à alouettes. Dans une de ses nombreuses distractions, elle avait pris sur la table une cuillère de vermeil et laissé pour compte son éventail de plumes piteusement exilé au milieu des desserts.

J'ai écrit : toujours majestueuse et bien parée. Je ne sais si l'expression est exacte car les parures de Madame André étaient marquées parfois d'un cachet spécial... Au

cours d'un voyage dans les Indes, elle avait apprécié certaine étoffe d'un jaune vif. Elle en avait acheté plusieurs pièces dont Worth avait tiré trois robes qui étaient bien un peu étonnantes ; l'une pour la ville, l'autre pour la chasse et la troisième pour le soir. En sorte que, pendant une saison on vit à toute heure du jour Madame André arborer partout la couleur bouton d'or. Elle semblait avoir été vouée aux couleurs des canaris.

Ah Madame André ! Si au royaume des ombres vous savez encore ce que l'on écrit sur vous, de grâce ne m'en voulez point ! Certaines formes de votre originalité étaient si plaisantes, si inattendues qu'elles ajoutaient un charme de plus à votre personnalité singulière.

...Il conviendrait qu'un jour une plume autorisée brossât le tableau de vos nombreuses réceptions. La Cour et la Ville venaient donc chez vous... Pas assez d'artistes, mais à côté des bons noms de l'armoriai, combien de princes étrangers, de diplomates, d'académiciens ! Tantôt — si ma mémoire me sert bien — c'était M. d'Haussonville aux sourcils de Méphisto héraldique, tantôt M. de Ségur, le brillant causeur, à l'œil bleu de Slave, échappé du « Royaume » de la rue Saint-Honoré, tantôt le spirituel Abel Vandal, déniché, lui, tel un maigre oiseau distingué, d'un album de Sem, tantôt c'était Denys Cochin au bon sourire d'ogre qui n'a

jamais mangé de chair fraîche, tantôt le délicat romancier qu'était Melchior de Voguë, tantôt le fin poète Nolhac qui, dans votre demeure du Boulevard Haussmann, demeure le gardien vigilant de la flamme...

Oui, ces réceptions étaient charmantes, car la maîtresse de céans y mettait, avec ses qui-propos, la fantaisie et l'imbroglio les plus étourdissants... charmantes aussi par suite de la diversité des « séries »,

Arrivait-on chez Madame André pour y retrouver quelque ami parisien ? Point du tout ! Deux ou trois beys ou pachas de Constantinople échappés de la caverne d'Ali-Baba occupaient la place et dardaient sur vous leur regard énigmatique de braise.

Croyait-on rencontrer à Chaâlis des voisins conviés pour la chasse ? Non pas. Toujours brouillon, la chère Mme André s'était perdue dans la comptabilité de ses invitations : Sur les chaises incrustées de nacre du petit salon oriental éclairé par la lampe d'Aladin, le Maharajah de Kapurthala et ses fils souriaient de toutes leurs dents blanches et de leurs beaux yeux ombragés par des cils longs comme des yatagans. A peine sans doute, avaient-ils eu le temps de s'arracher aux récits de Schéhérazade pour passer leur habit et courir chez la reine de Chaâlis.

Un ambassadeur de quelque lointaine puissance était-il signalé ? Quelle erreur !

C'était le duc de Luynes qui rapportait tout chauds les derniers échos de Bruxelles, ou le comte Boni de Castellane — en connaisseur déjà — qui parlait antiquités et bibelots. Cette fois enfin la maîtresse de céans vous avait annoncé la visite de quelque jolie femme à la mode : Vous arriviez : Un anneau d'améthyste à baiser, un chatolement de soie violette et purpurine sur un fond noir... Il y avait encore erreur... S. G. Monseigneur de Beauvais, conduisant dans son carosse en tournée pastorale les ecclésiastiques du canton, soupait à Chaâlis ! Alors les excellents curés de campagne demeuraient en extase. Pour exprimer son admiration, l'un d'eux, carressant avec respect la brocette des sièges ou le grain rose des tapisseries trouvait un mot de suprême respect : « Ça fait riche ! »

Et puis une heure se passait. Dans la galerie les valets de pied juchés comme des hérons sur escarpins, bâillaient discrètement, le grand cerf qui décore la cheminée de la salle de chasse s'endormait de lassitude, gardien peu vigilant des trésors d'art.

Enfin, à grand frou-frou, Madame André toujours souriante arrivait :

— Serais-je en retard ? interrogeait-elle avec sa désarmante candeur.

Malgré ses bonnes grâces pour ses privilégiés, Mme Edouard André n'a pas toujours eu ce qu'on appelle familièrement une

« presse favorable ». Dans notre région particulièrement elle manquait parfois d'aménité. Elle y eut même des procès. Que voulez-vous. Madame André n'aimait pas les entraves sur elle, mais elle les chérissait autour de son domaine :

Je me souviens de l'effroi de certaine châtelaine du Sud-Ouest qui, dans l'instant qu'elle réunissait un Prince de l'Eglise à la célèbre artiste, la vit toute empêtrée. D'un geste qui lui était familier, elle se débarrassait de son jupon trop chaud pour le cacher derrière une crédence... Aussi bien par esprit d'équilibre, Mme André enjuponnait-elle ses terres... je veux dire qu'elle les entreillageait au juste dam des veneurs.

Il résulta nécessairement de ces travers que Mme André fut gaussée par beaucoup. Reconnaissons aussi qu'elle était affligée d'un défaut : le snobisme, cette vilaine manière d'être qui implique souvent, avec quelque lâcheté, une habituelle cruauté du cœur et des facultés intellectuelles dont le tour est rapidement effectué.

Je me suis essayé comme d'autres à comprendre le snobisme de Mme André. Il était si lointain de cette aimable simplicité que l'on rencontrait alors dans les salons du vrai Faubourg de cette simplicité de haut ton que le génial Marcel Proust a trop méconnu !

Mais Madame André avait des excuses.



Tout d'abord un défaut qui s'ignore cesse d'être agressif. Or, Mme Edouard André méconnaissait son snobisme : « Croiriez-vous, me dit-elle un jour, qu'on m'accuse d'être poseuse ? Aucune femme n'est plus simple que moi. En voulez-vous une preuve ? Lorsque je suis à la campagne, je n'inflige jamais la culotte courte à mes valets de pied avant 7 heures du soir ».

Il y avait dans l'énoncé de cet argument péremptoire une sincérité si attendrissante que je fus vaincu dans un sourire muet.

Au fond du snobisme de Madame André on pouvait aussi percevoir autant d'humilité que de vanité réelle. Suivant l'expression dédaigneuse de nos pères elle n'était pas « née ». Elle croyait nécessaire de se le faire pardonner aux yeux des grands (je parle ici comme Saint-Simon) en s'entourant de préférence de leurs pairs, en abandonnant à l'article des soldes et des laissés pour compte certaines relations d'antan qui peut-être lui rappelaient aussi les souvenirs douloureux de sa jeunesse de lutteuse. Etrange et puérile erreur ! Comment pouvait-elle ignorer qu'en croyant se grandir, elle se diminuait par une inélégance de l'âme ? Comment se sous-estimait-elle assez pour oublier que Nélie Jacquemart, courageuse fille de ses œuvres, avait plus de prestige que la veuve d'un grand financier ?

Toutefois à côté de ces carences de ca-

ractère il y avait dans le snobisme de Mme André quelque chose de meilleur. Avec la passion de l'art des temps abolis, elle possédait le sens historique et l'amour de la vieille France. Incontestablement son salon, lorsqu'elle le meublait de noms féodaux, prenait à ses yeux tournure de musée archéologique. Elle se servait d'eux comme d'un périscope à l'aide duquel elle regardait très loin dans le passé. Des siècles de bonne grâce, dont l'image s'efface maintenant comme la poussière des pastels, elle goûtait par là certaine survivance.

Un jour que je disais d'elle : « Madame André aime la simplicité qui convient à la naissance », l'académicien Etienne Lamy me répondit : Eh oui, on aime toujours ce que l'on n'a point ». Pourquoi pas ? Cette simplicité charmante de certains vieux seigneurs, cette urbanité dans le verbe, cette belle allure dont le secret est perdu, Madame André en chérissait le contact car elle y gagnait quelque chose. Est-ce là pour une *arrivée* un cas vraiment pendable ?

Cependant entre ses hérédités et ces contacts, il y avait un certain décalage dont elle demeura toujours un peu la responsable victime. Là encore, on percevait chez elle la bien curieuse juxtaposition de deux êtres qui se heurtaient : Nélie Jacquemart douée du « génie peuple » plein de sève et de richesses et Madame Edouard André, perdant

pied dans le rôle difficile pour elle de femme du monde. Alors certaines phrases apparaissaient curieuses sur ses lèvres : Je la vois toujours ouvrant un soir la lettre d'une souveraine déchue qui lui demandait l'hospitalité pour elle et sa famille. Et Mme André qui ne savait rien dissimuler, de s'écrier bien haut : « Ah non. *Elle* oui. Mais ses enfants sont trop mal élevés ! »

N'est-ce pas savoureux sur ses lèvres ?

Madame André n'aimait pas et ne recevait pas Israël. Un soir qu'elle avait à Paris grand couvert, je l'entends encore faire une charge à fond contre le Peuple errant dont la destinée est un mystère. Puis tout à coup, toute rouge, avec une spontanéité d'enfant, elle s'arrête court : « Ah mon cher excusez-moi, dit-elle bien haut à l'un de ses invités titulaires d'un grand nom de France, je ne dis pas cela pour vous. J'oubliais que votre belle-sœur... « Sorti de l'Ancien ou du Nouveau Testament... » un ange passa... »

De cette spontanéité elle me donna la preuve une autre fois. Elle détestait les artifices. Alors que dans l'adorable petit salon du Boulevard Haussmann embelli par les tapisseries de Boucher, je déjeunais seul avec elle et un jeune écrivain devenu célèbre, elle regarda longuement ses cheveux calamistrés et ses yeux agrandis par le kohl. Puis, me prenant par le bras, à voix sonore qui voulait être basse : « Mais, cher ami.

Ce n'est pas possible ! C'est affreux ! Il se peint ! » murmura-t-elle hautement.

Il entendit.

La vérité, dit-on, sort de la bouche des enfants. Certaines dames d'âge, lorsqu'elles les imitent, ne peuvent-elles être parfois les heureux censeurs d'une société trop byzantine ?

Aussi bien Madame André s'indignait-elle toujours en des phrases cinglantes contre les illégitimes romans d'amour tolérés en sourdine. Encore qu'elle comptât de profondes affections parmi ceux qui connaissaient la richesse de son âme, ces louables indignations ne lui conciliaient pas toujours des amitiés.

Elle le sentait et parfois elle exhalait — ah, comme nous sommes complexes ! — quelques paroles de mépris à l'endroit du high life. Un exemple : On l'accusait de ne jamais parler de sa peinture, de renier son pinceau et de déceler ainsi qu'elle n'était pas *vraiment* artiste. Erreur !

« Pourquoi voudriez-vous, me dit-elle, un soir d'épanchement, que je parle peinture aux gens du monde ? Vous croyez qu'ils y connaissent vraiment quelque chose. J'ai entendu tant de sornettes sortir de leurs bouches à cet égard que maintenant je me tais ».

C'est une explication qui éclaire assez la dualité de la vie de Madame André.

Elle rappelle un peu une Mme (Geoffrin ou une Madame d'Angivillers du XIX<sup>e</sup> siècle, cette différence près que Mme d'Angivillers, née dans une condition médiocre, puis élevée par ses efforts laborieux aux premiers rangs de la société, s'écriait à la veille de la Révolution : « Les grandes dames m'ont à jamais dégoûtée de l'amitié ».

De cette amitié Nelly Jacquemart possédait trop la science certaine pour prononcer des paroles aussi désabusées. Elle savait discerner les valeurs de la naissance auxquelles s'ajoutaient des dons propres. C'est la raison pour laquelle elle aurait voulu définitivement entrer dans le monde qu'elle recevait. Quoi de plus naturel que cette ambition ?

Nécessairement elle aurait désiré que ce couronnement de carrière s'opérât sous une couronne fermée. Deux fois — sans manquer à sa dignité native — elle désira d'atteindre son but en choisissant successivement deux Princes. Mais comme — avec d'autres raisons — la dignité de ceux-ci s'opposait à la sienne, elle en conçut une grande peine.

Peine d'amour-propre ? Evidemment. Mais aussi peine de cœur car chez elle celui-ci

société et une époque, par son don à l'Institut de France de ce beau miroir du Passé qu'est l'abbaye de Chaâlis où, avec autant de goût que de bonne grâce, Louis Gillet continue et parachève son œuvre laquelle fut celle d'une vraie Française.



## La Semaine Rouge

Au lendemain de la guerre les rapports ont été nombreux sur les atrocités allemandes. J'ai moi-même traité le sujet dans un volume « Le Drame de Senlis » qui n'a en aucune manière la prétention d'être complet, car ce n'est qu'une suite d'impressions personnelles recueillies au jour le jour pendant la guerre. Si je reviens aujourd'hui sur cette question en brossant un rapide tableau du sac de Senlis, c'est pour un double motif :

L'imagination populaire, les légendes, les passions ont souvent déformé les faits. Ceux qui ont assisté à l'incendie de Senlis se demandent parfois s'ils ont rêvé, tant sont distants de ce qu'ils ont vu les récits qu'on leur en a rapportés de loin et qui prennent figure dans l'histoire. D'autre part nous entendons parfois les étrangers et les jeunes formuler cette phrase : « Les Allemands sont-ils venus jusqu'à Senlis ? » Or s'il convient assurément de pardonner, il ne faut pas, lorsqu'on



habile sur la route des grandes invasions, pratiquer l'oubli complet et dangereux. Sans haine, m'essayant à respecter l'impartialité qu'exige l'esprit critique de l'historien je n'ai point changé le texte (1) d'une conférence prononcée à la Salle de la Société de Géographie à Paris, en pleine guerre. Qu'on ne s'étonne point de voir remuer les cendres de nos ruines calcinées. Le pardon des injures — je le répète encore — ne comporte pas toujours l'effacement. Peut-être avons-nous tort en 1914 de ne point nous souvenir de l'incendie de Châteaudun alors que les Allemands avaient conservé la mémoire de ceux du Palatinat. Pour éviter les horreurs de la guerre, il convient entre voisins de se les rappeler — et aussi de se bien connaître. Ainsi tombe-t-on d'accord avec l'allemand Sieburg lorsqu'il écrit « La France et l'Allemagne ne sont prédestinées ni à une amitié ni à une hostilité éternelles; elles ne sont que la formule abrégée de l'avalanche de problèmes qui nous menacent tous. »

Dans ce récit enfin on m'excusera si, bien involontairement, j'ai négligé de citer certains noms, de rappeler certains dévouements. Beaucoup d'entre eux sont demeurés obscurs et modestes et il m'en coûte de ne

(1) J'ai seulement ajouté à ce texte quelques nouveaux détails et poursuivi le récit plus loin.

pouvoir ici rendre à chacun l'hommage que Jour doit tout bon Français.

## **Senlis « le Louvain Français »**

Discrètement abritée à l'ombre de ses forêts, entourée de coteaux modérés, dans un paysage gracieux, souriant et raisonnable, la ville de Senlis, avec ses 7.000 habitants aussi paisibles que leur ciel est doux, jouissait avant la guerre d'une réputation presque unique à 40 kilomètres de Paris. C'était, a dit André Hallays, « une des rares petites villes qui ait pris son parti de demeurer à la campagne ».

Elle n'avait rien de belliqueux ni d'arrogant. Elle était par définition « inoffensive », « ayant le goût du chez soi », l'amour de la paix et, entre toutes, elle semblait la mieux désignée, non par sa situation certes, mais par sa douceur, pour éviter les brutalités de l'ennemi.

Or c'est dans ce cadre de choix que devaient, au début de la guerre, se dérouler des scènes d'horreur dont nous avons le devoir de ne pas effacer le souvenir.

...Le 31 août nous entendons le canon, les rumeurs les plus contradictoires circulent. La longue caravane des populations du

Nord qui fuit devant l'ennemi offre un spectacle poignant, les rues sont encombrées de véhicules indescriptibles, les Anglais cantonnent puis reculent. Le lendemain la voix superbe du canon se rapproche la terre tremble. De graves questions s'agitent. Le maire est M. Odent dont le nom a passé à la postérité comme celui d'un martyr. A ses rares vertus personnelles il joint des qualités ataviques. Son aïeul, maire de Senlis, s'est distingué pendant le choléra de 1832 ; son père, également maire de Senlis, s'est constitué otage en 1870. Il s'apprête au même chemin de croix, ayant le pressentiment très net de sa fin prochaine. Il demeure au poste avec ses fidèles adjoints, MM. de Parseval et M. Robert, dont le zèle sera grand et parfois méconnu, son zélé secrétaire de mairie M. Calais, divers membres du conseil municipal et d'autres citoyens courageux que je ne nommerai point, craignant de tomber ici comme ailleurs dans le désolant écueil des omissions, cette terreur des écrivains de bonne volonté.

Le 2 septembre, l'ennemi est aux portes de Senlis, en pleine bataille. Les troupes françaises évacuent la ville. La population en quelques heures, se réduit à 1.000 habitants. Le départ des typographes ne permit point, dans cette irruption si brusque, d'imprimer l'affiche dans laquelle on voulait prier les habitants de livrer leurs armes à

la mairie. Quiconque n'a pas été là ne peut pas juger de l'effroyable rapidité du drame, de la puissance du cyclone qui s'abat sur nous...

Nous apprenons dans la matinée qu'on va bombarder la ville et chacun se demande le but de cette agression contre une cité ouverte. Plus tard seulement nous saurons que l'ennemi cherche à s'assurer si notre arrière-garde est demeurée dans Senlis après le combat de Chamant et des plaines du Valois.

Vers deux heures mon frère et moi allons frapper à la porte de la mairie et nous la trouvons *fermée*. Je signale ce fait parce qu'il a son importance : M. Odent s'était offert en holocauste. Il ne demandait point qu'on l'entourât. Sentant venir la mort, il dira quelques instants plus tard : « Une seule victime suffit »... A M. Michel Robert il a confié la mission de surveiller d'importants embarquements qui le retiennent à la gare jusqu'au départ du dernier train. Quant à M. de Parseval il a trouvé, à 2 heures, la mairie porte close et tandis que les premiers obus tombent sur la ville, soucieux de demeurer au poste, il a dit aux rares habitants qui ferment leurs magasins, ou qui rentrent chez eux : « Si l'on a besoin de ma personne on est assuré de me trouver chez moi ».

... Le bombardement commence son œuvre. Un pompier, M. Dropsit est frappé à

mort devant la porte de la mairie, frappé à mort aussi le gardien du cimetière M. Boulanger. Dans les rues je m'aperçois nettement que les Allemands visent le cœur de Senlis et prennent pour point de repère la cathédrale qui recevra plus de 60 obus.

Qu'on me permette donc de relever ici quelques notes rédigées en hâte le 5 septembre dans un cahier que je cachais chaque soir. Car c'est le récit consciencieux, écrit en première heure, de la *chose vue*.

« 2 septembre. — Vers trois heures, retour de chez moi à Saint-Vincent, 2 ou 300 personnes sont parquées dans les souterrains. Beaucoup y coucheront le soir. Dans l'un d'eux un malheureux blessé amené la veille et descendu sous nos yeux de l'ambulance (1) à cause des bombes, agonise lentement. Dans un coin, près du mourant. M. le Supérieur donne une absolution et un frère aîné bénit son cadet. Le blessé râle et meurt... Nous cherchons à calmer les malheureux

(1) Dans cette maison, M. Fautrat, président de la Croix-Rouge, déjà otage et prisonnier en 1870, avait réussi à maintenir un groupement hospitalier bénévole qu'assistèrent MM. les abbés Conen et Bresson, des religieuses et plusieurs bonnes volontés privées. J'ai donné ailleurs plus de détails sur ces faits. Cf. aussi les travaux de MM. Conen, Fautrat, l'abbé Cavillon, de Noussanne, de Caix de Saint-Aymour, F. Louat, etc.

en allant d'un souterrain à l'autre..., il faut s'aplatir contre les murs car les balles siffleront bientôt.

« ... Voici 3 ou 4 heures. Pierre le concierge vient nous dire qu'un régiment descend en bon ordre la rue de Paris. C'est consommé. Ils sont chez nous. Mais, dit-on, ils vont traverser la ville sans commettre d'horreurs. Ils paraissent calmes... Je monte avec mon frère au 3<sup>e</sup> étage. Vision radieuse de soleil... Mais que se passe-t-il ? Un feu nourri, un crépitement sans arrêt... un bruit de mitrailleuses puis, pendant des heures un joli bruit, un petit crissement dans les airs. Ce sont des balles. On va, on vient; la chanson des balles ne s'arrête pas, l'une d'elles vient s'aplatir près de l'abbé Bresson très digne en ces journées et de mon frère. Tout à coup une véritable ruée de malheureux vers nous ! « Les Allemands ! Les Allemands ! »

Au rez-de-chaussée de l'ambulance, je rejoins une sœur infirmière qui soigne un blessé allemand. Nous sommes abrités par des matelas devant les fenêtres car les balles ne s'arrêtent pas... Près d'une heure s'écoule. Lentement le crépuscule monte. On ne sait ni ce qui se passe, ni ce qui a causé cette bataille quand, sur les remparts nous entendons, Mère Joseph et moi, un commandement, un cri rauque qui est comme le signal de la prise

de possession, Le cœur se serre... je monte aux fenêtres de Saint-Vincent. Sur le cours, au pied de la maison, une longue file de corps immobiles et poussiéreux couchés par terre et semblables à des sacs. Ce sont des soldats allemands qui se reposent... Au loin, le magasin à fourrages est en flammes. Ça y est...

« La soirée vient. Je dîne avec la sœur et je veille, seul, un blessé allemand, en attendant les événements et peut-être les Allemands s'ils viennent... Le temps est long et par la dernière fenêtre de la salle, je vois une lueur de plus en plus rouge. C'est toute la rue de la République qui flambe. Ils ont promené leurs torches. C'est atroce et splendide.

« ... Après cela d'autres visions horribles. Un blessé nous arrive dans la pénombre de l'ambulance. On le déshabille... Jamais je n'oublierai la figure convulsée de cet homme, son corps sanglant, ses entrailles ouvertes... Les ennemis l'ont achevé en lui tirant six coups de revolver dans le ventre et plus bas. Il a sa connaissance, il souffre le martyr et il demande un médecin. Comment avoir celui qui reste dans une ville en flammes et sans doute envahie ? »

Un sous-officier allemand entre alors dans l'ambulance et exige de la part de son général demeuré dans la journée au Grand-

Cerf, que deux hommes soient ses otages, et le reconduisent au bout de la ville, à l'hôpital Saint-Lazare où il parlera au major allemand. Il est d'ailleurs interdit par les ennemis de circuler dans la rue de la République en flammes où M. Carcel — autre brancardier volontaire — et moi nous allons suivre ce sous-officier qui a l'air plus méfiant que méchant. Il est ivre. Baïonnette au canon il demeure en arrêt à chaque coin de rue.

« Nous arrivons rue de la République. Jusqu'au faubourg Saint-Martin ce n'est qu'un immense brasier. A droite et à gauche nous sommes « inondés » de lumière par les maisons qui flambent, crépitent, s'écroulent.. Par les vitres brisées, je vois les meubles qui flambent, les cheminées qui tombent... Notre conducteur se fait un plaisir de nous montrer avec admiration les flammes partout. Il s'excite, nous demande des choses que nous ne comprenons pas, nous fait signe d'entrer dans une auberge toute noire épargnée par les flammes, nous demande — en vain bien entendu — des allumettes. Plus loin, dans un petit intérieur coquet éclairé encore — ironie — par le gaz allumé, il nous fait encore entrer. On se demande un peu ce qu'il veut. M. Carcel lui montre que les murs sont en flammes et que le plafond pourrait bien s'écrouler. Il n'en a cure.



Tranquillement il vide le bureau et il prend une lorgnette, puis il nous dit « Gut gut » en la braquant sur le brasier. Il ralentit beaucoup sa marche, musarde. M. Carcel, qui est un esprit réfléchi, croit bien que nous ne reviendrons pas... Nous marchons depuis quinze ou vingt minutes. Maintenant il y a des choses noires par terre. L'une est calcinée à demi. L'homme va de l'un à l'autre, nous les détaille au long du chemin. Ce sont des cadavres. Ça paraît très petit...

Il nous montre le corps d'un malheureux ouvrier nommé Eckès, qu'il avait tué dans la journée. Nous ne sûmes d'ailleurs que plus tard qu'il était le meurtrier. Aux dépouilles d'un soldat mort, il arrache sa baïonnette et il la brise. Plus bas encore un hussard râle sur le trottoir. Une maison, l'hôtel des Fenwick est épargnée. Cela le rend songeur. « Franzose ? » demande-t-il. « Américaine », lui dis-je au petit bonheur. Hélas ! elle ne sera pas épargnée le lendemain, car l'incendie est méthodique.

« Enfin nous arrivons à l'hôpital encombré de blessés, nous essayons quelques vaines paroles en faveur de la ville, vainement aussi nous recherchons Pierre, le concierge de Saint-Vincent emmené par les Allemands et nous obtenons de l'ennemi l'autorisation de ramasser le vieillard inoffensif, un nommé Rigaud, massacré par les Allemands, qui devait mourir quelques

jours plus tard. Le courageux aumônier, M. Cavillon, une Française Mme Mounier, les sœurs nous content à voix basse la fureur des Allemands et tout ce que nous ignorions de la bataille et nous revenons dans la ville solitaire par la voie embrasée.

« Pas une âme, pas un bruit si ce n'est celui des flammes. Ça brûle sur notre chemin d'un feu d'enfer. Il doit être minuit et demi. M. Cartel et moi nous croyons vivre un rêve.

« A Saint-Vincent nous apprenons que le concierge n'est pas rentré et que peut-être il est au couvent Saint-Joseph. Là aussi sont la religieuse qui peut soigner notre pauvre mourant et... ma mère que nous y avons mise à l'abri... Nous continuons donc notre course. Au presbytère (devant lequel nous passons) une bougie vacille derrière une fenêtre, falote sous le clair de lune. Nous entrons pour donner des nouvelles au pauvre curé solitaire et courageux. Le soir même, il a été mandé au Grand-Cerf. Il se considère comme otage car on lui a dit qu'on reviendrait peut-être le chercher (1). « Pauvre ville, pau-

(1) Los officiers offrirent le champagne à M. l'abbé Dourlent qui refusa et plaida en faveur des Senlisiens. « Je suis « proche » du général lui dit l'un d'eux. Je verrai à intercéder. Retournez chez vous et considérez-vous comme prisonnier. Si on a besoin de vous on vous rappellera ». Déjà notre excellent pasteur avait eu affaire à l'ennemi dans

vre ville ! lui ont dit poliment des officiers. — Pourquoi ? — Parce qu'elle va être incendiée à cause des hommes qui ont tiré sur nos officiers », lui ont-ils répondu. Courageusement il a intercédé auprès du général. Ensuite à Saint-Joseph (cette maison se distingua dans la journée du 27 septembre et deux sœurs, dont la mère supérieure, reçurent la croix de guerre) accueil ému et sympathique... et retour avec la sœur infirmière ».

« La ville est morne et lugubre malgré les lumières qui restent allumées par ordre des Allemands dans chaque maison, notamment à l'hôtel de ville où nous montons. Une flaque de sang macule la place Henri IV et, quand nous arrivons à Saint-Vincent, le blessé achevé par les Allemands vient de mourir ».

Je me suis étendu sur cette nuit dramatique. Chacun doit porter son témoignage personnel devant le tribunal de l'histoire. Résumons maintenant *beaucoup plus im-*

la journée Comme il avait innocemment commis l'imprudence de monter dans le clocher avant la bataille, les Allemands l'avaient pris pour un observateur. En arrivant en ville, ils l'obligèrent avec force menaces, à visiter avec eux la tour de la Cathédrale où ils croyaient qu'on abritait des mitrailleuses.

*parfaitement* les scènes auxquelles je n'ai point assisté.

En entrant dans Senlis les Allemands ramassèrent au hasard plusieurs ouvriers pris sur le pas de leurs portes qu'ils emmenèrent comme parangons ou boucliers vivants en tête de leurs troupes. Plusieurs, comme on le verra, furent tués par eux et par les balles françaises. Ils descendaient la rue de la République et la rue de Paris, quand certains retardataires de notre arrière-garde demeurés cachés au bas de la ville tirèrent sur eux et leur tuèrent un officier. Ce fut le signal du massacre des civils et de l'incendie méthodique. D'autre part, les troupes françaises repliées dans les bois de la Muette, à 500 mètres au sud de l'hôpital Saint-Lazare qui est la dernière maison de Senlis sur la route de Paris, engageaient un combat avec les Allemands massés au bas de la ville qui dura fort avant dans la soirée. Elles les tenaient en échec.

Il est malaisé de suivre l'ennemi dans chaque quartier de Senlis et de préciser tous les faits tant la rapidité des événements déconcerta les tentatives d'observations.

Avant le combat un général ou un colonel suivi de plusieurs officiers arriva devant la mairie après que le bombardement eût cessé. Il demanda à M. Odent — qui fit prévenir M. Calais — si la ville était paisible. M. Odent le croyait, comme nous tous, car per-

sonne ne pouvait supposer que des retardataires demeureraient dans le faubourg Saint-Martin situé près de l'hôpital Saint-Lazare. M. Odent et M. Calais, qui se dévoua pour essayer d'assurer le service du gaz à travers la mitraille, furent emmenés au Grand-Cerf « pour commander un repas de trente couverts ». Mais subitement les premiers coups de feu qui éclatèrent décidèrent de son sort et le conduisirent au supplice. Il fut conservé prisonnier jusqu'à l'heure sinistre où l'ennemi l'emmena en automobile à Chamant. Là nous le retrouverons suivant sa voie d'agonie. Le drame fut si inattendu, *qu'aucun Senlisien*, encore qu'on l'ait dit depuis, ne put se douter dans la ville en flammes que notre infortuné maire attendait la mort dans cet hôtel.

Cependant, les Allemands « cueillaient » çà et là des otages dont le nombre grossissait celui des boucliers vivants de la première heure. Le concierge de Saint-Vincent dont j'ai parlé, Pierre Dauchy, était saisi puis emmené à Chamant. Sa femme était mise avec d'autres habitants devant les troupes. Sa petite fille de quatre ans avait le genou abîmé par une balle française... et plus tard des officiers de nos armées nous ont conté leur horreur en voyant ces malheureux civils derrière lesquels s'abritaient les Allemands. Des soldats

entraînaient un ancien charcutier, M. Painchaux, (qui fut blessé) et sa femme. « Si vous êtes tués, disent-ils, ce sera par vos amis les Français ». M. Dupuis, secrétaire de la Croix-Rouge, est également appréhendé, malgré son brassard. Même sort est réservé à M. Maurice, greffier de la sous-préfecture.

Détail intéressant : M. Maurice fut saisi au coin du rempart Bellevue alors qu'il n'avait encore entendu aucun coup de feu; et cette nouvelle violation du droit des gens semble bien avoir précédé toute hostilité.

Dans divers quartiers de la ville, les Allemands saisissent également des civils au hasard. Le concierge de la mairie, M. Boullet, dut, rue Vieille-de-Paris, marcher sous les balles et le soir essuyer un coup de feu pour s'être permis de sortir dans la ville. Le combat était également terminé quand un dévoué conseiller municipal, M. Grandillon, se vit ajusté par une sentinelle qui tira un coup de semonce. Un passant inoffensif, M. Martin, faillit être tué rue Rougemaille, dans un quartier où ne se livrait aucun combat, etc., etc.. La plupart des otages sont entraînés dans la marche en avant des Allemands, rue de la République, vers l'hôpital Saint-Lazare. Les uns sont froidement assassinés par les Allemands, d'autres sont pris entre les coups de feu français et ceux de l'ennemi. Lefèvre, Minouflet, Audibert et le jeune Leymarie (seize

ans) qui ont été saisis dès l'entrée des Allemands dans Senlis, sont, les premiers, blessés et le dernier tué. Un débitant du faubourg Saint-Martin, Bleuze, est saisi avec les nommés Chevalier, Dumaine et autres par un fantassin qui s'abrite le long d'un arbre et les place devant lui tandis que les balles sifflent à ses oreilles. Le débitant Mégret est tué dans sa maison rue de Paris; un autre débitant, Simon, qui refuse à boire aux soldats, est tué; les nommés Gaudet, Leclerc, Leblond, sont tués. Un nommé Chambellant est mortellement blessé, l'entrepreneur Chéry est tué. Levasseur saisi au hasard, aperçoit sur l'autre trottoir faubourg Saint-Martin, son frère qui partage le même sort. L'un est blessé et l'autre est tué.

Une femme Kraft, mère de quinze enfants (il lui en restait six) demeurait près de l'hôpital dans un pauvre logis à côté de son fils qui, lui-même, abritait une septuagénaire paralytique, Mme Dacheux, et Eckès (de passage ici). Les survivants de cette famille n'oublieront pas 1914. Saisie « tandis qu'elle plumait des canards pour l'ennemi », me contait-elle ingénument, elle est, dans le faubourg Saint-Martin, blessée à la cuisse. Son fils, Aubert, qui a été garder un restaurant dans le haut de la ville sera, le soir, tué à Chamant, sa petite fille est blessée « par mégarde » par le sous-officier qui tua Eckès — celui-là même avec lequel M.

Carcel et moi nous sommes promenés. — Reste, dira-t-on, la vieille paralytique ? Non point. « Oubliée » dans la maison, elle sera brûlée vive (1), comme sera asphyxié dans sa cave le ménage Barblu dont le lendemain, par un soupirail, on apercevait les cadavres... J'en passe et j'en oublie...

C'est l'hôpital Saint-Lazare qui connut les heures les plus chaudes. Dès les premiers coups de feu échangés, un sous-officier blessé au bras arrive, comme un énergumène, et il fracasse la cervelle d'un pauvre vieil innocent nommé Momus qui demeurait imprudemment sur le pas de la porte. Il cherche partout des « francs-tireurs », visite les lits, braque son revolver sur les blessés français, commande plusieurs feux de salve en face de la salle occupée par ceux-ci, fait arracher des éclopés de leur lit. Avec une rare présence d'esprit, la Mère supérieure — qui reçut la croix de guerre — l'abbé Cavillon et divers civils ou religieuses... (je ne nommerai personne craignant de blesser certaines modesties) apaisent peu à peu les Allemands qui demeurèrent plusieurs jours à l'hôpital. C'est miracle qu'aucun blessé ne soit à nouveau atteint par les balles. La salle était prise en effet entre les feux des mitrailleuses allemandes et françaises.

(1) Les noms de Mme Dacheux et d'Eckès ont été oubliés sur la plaque commémorative des victimes du 2 septembre, à Senlis.



Dans la soirée du 2 septembre les Allemands — sauf une troupe d'occupation — se replièrent en hâte sur Chamant à 3 kilomètres nord de Senlis, au lieu d'y coucher et de gagner Paris, comme ils nous en menaçaient sans cesse. C'est alors qu'ils emmenèrent avec eux trois groupes d'otages. L'un comprenait une quinzaine de citoyens de toutes conditions auxquels on imposa des vexations de toutes sortes, qu'on accusa d'empoisonner les fontaines, etc.. Ils eurent le lendemain la vie sauve grâce à l'intervention véhémente de plusieurs d'entre eux, notamment de M. Mader qui, d'origine suisse, parle l'allemand et de M. Faveret, etc.

L'autre groupe comprenait six ouvriers : Pommier (soixante-sept ans), Aubert, Barbier, Dewert, Rigault, et Cottureau (dix-sept ans) saisis dans divers quartiers de Senlis.

Nous nous trouvons ici en face d'un drame obscur et sinistre dont nous n'aurons jamais la clef car aucun d'eux ne revint. Deux ou trois jours plus tard on découvrait leurs cadavres enterrés à fleur de terre !... Pourquoi ? Comment ces malheureux furent-ils fusillés, sans doute avant l'exécution de notre malheureux maire ? On ne le saura jamais ; et l'assassinat ténébreux de ces hommes du peuple irresponsables et innocents est une honte de plus ajoutée à toutes les hontes... Honte aussi cette mort d'un

pauvre ouvrier que nous cherchâmes pendant quinze jours et dont on retrouva le corps pantelant attaché à un arbre près de Villers-Saint-Frambourg.

Il me faut enfin arriver au point culminant du drame. C'est un souvenir si poignant pour les Senlisiens qui ont vécu ces heures qu'on m'excusera de le faire avec la sécheresse d'un compte rendu. La littérature de guerre est d'ailleurs insupportable et les mots, banalisés par l'usage, ne sont point en harmonie avec l'horreur des faits. Je veux parler de l'assassinat de M. Odent qu'on a souvent conté avec trop de fantaisie :

Nous avons laissé M. Odent à l'hôtel du Grand-Cerf. Nous le retrouvons à la fin de la soirée entre Senlis et Chamant avec un autre groupe d'otages. L'un d'eux, nommé Delacroix, a été saisi avec le sellier Quentin et le maçon Reck au coin de la rue de la République. Reck n'a pas été emmené à Chamant, Il a été mis au mur atteint d'une balle au bras par un soldat qui le visait froidement, puis — singulière mentalité — conduit par le même soldat à un major qui l'a pansé. Ces faits m'ont été contés par lui deux ou trois jours après. Delacroix et Quentin ont été emmenés vers Chamant avec Benoit Decreus, domestique, Boullet, paveur, et M. Chamborant, étranger à notre ville. Je laisse ici la parole à Benoit Decreus

auquel nous avons fait écrire ce procès-verbal aussitôt après son retour.

Après avoir été saisi par les Allemands, Decreus vers 8 heures trouve M. Odent, ainsi que ses compagnons, sur la route de Pont. Ici, une halte de trois quarts d'heure. Ils s'étendent et ils causent :

« Vers 9 heures moins un quart, écrit-il, on nous fit lever et nous nous dirigeâmes sur la route de Compiègne. A ce moment, les Allemands bousculèrent M. Odent, lui arrachèrent sa canne et le frappèrent d'un coup sur le chapeau. Nous nous arrêtâmes à droite de la route, un peu avant la ferme de M. Bricot pour laisser passer une colonne allemande, se dirigeant sur Senlis.

« Cette colonne passée, on nous conduisit dans un champ de blé coupé, derrière la maison de M. Tarcy. Une fois tous les soldats allemands placés au bivouac, nous nous mîmes tous les six sur un rang et dûmes prendre la position militaire pendant quelques secondes devant quelques officiers dont je ne pus distinguer le grade. Les officiers nous commandèrent de nous coucher à plat ventre, les mains allongées. Ensuite, ils nous firent lever et prendre la position militaire à nouveau. Une fois ainsi placés, un des officiers demanda à M. Odent, si c'était lui le maire de la ville de Senlis. Sur sa réponse affirmative, l'officier le fit avancer près d'un

groupe d'officiers qui lui adressèrent quelques mots en français que je ne pus comprendre. Après quelques secondes d'entretien, M. Odent vint vers nous, nous serra les mains à tous les cinq très courageusement et nous dit qu'on allait le fusiller. Ensuite, il repartit vers les officiers, leur dit quelques paroles, revint vers moi et me remit une somme d'argent en billets de banque et cinquante francs, en me chargeant de remettre cette somme à sa famille, puis il me dit : « Adieu, mon pauvre Benoit, nous ne nous reverrons plus. On va me fusiller maintenant ».

« M. Odent s'avança très courageusement vers les officiers, à 6 ou 7 mètres de nous, et aussitôt ils commandèrent deux hommes. Peu de temps après nous entendîmes deux coups de fusil et un coup de revolver que nous jugeâmes être le coup de grâce.

« Aussitôt, quelques soldats allemands se mirent à faire une fosse, y mirent le corps de M. Odent et le recouvrirent de terre. Malgré le beau clair de lune, nous ne pûmes distinguer nettement par suite de la proximité du bois ».

Le lendemain Decreus et ses compagnons ayant protesté de leur innocence furent relâchés.

Le 12 septembre, malgré la défense faite par les Allemands d'exhumer ses restes

enterrés à fleur de terre, nous ramenions au cimetière de Senlis le corps de M. Odent, craignant un retour offensif de l'ennemi... perspective qui dura plusieurs années et fut bien déprimante...

Voyons maintenant comment les Allemands, avec un attirail tout prêt qui prouve la préméditation, « organisèrent » un incendie méthodique, qu'ils nièrent dans leurs gazettes, et détruisirent 106 maisons. Je voudrais le faire sans passion, mais avec un grand souci d'exactitude. On ne gagne rien à grossir les torts d'un ennemi et à travestir ses actes. En n'étant que *juste*, on réunit, je crois, un ensemble de faits qui sont plus éloquents que le plus accablant des réquisitoires.

On affirme qu'avant de pénétrer dans Senlis, les ennemis désireux d'épouvanter Paris avaient juré que la ville paierait cher la moindre résistance. N'oublions pas non plus — on ne semble pas l'avoir remarqué — que le 2 septembre était leur fameux anniversaire de Sedan célébré par des feux de joie.

Aussitôt après les premiers coups de feu, les Allemands firent brutalement sortir de chez eux (il est exagéré de dire comme on l'a fait qu'ils les contraignirent à rester au logis) les habitants de la rue de la République et de la rue du Faubourg Saint-Martin. Puis sur un parcours d'environ 1.800 mètres

ils incendièrent une maison sur deux. L'em-  
brasement fut d'une rapidité foudroyante.

Avec des tubes de cuivre, mesurant envi-  
ron 8 centimètres et soigneusement vissés, ils  
mettaient le feu au moyen d'acide picrique.  
Ils avaient également des pompes à pétrole  
et des pastilles incendiaires ainsi que des  
brûlots formés de minces planchettes recou-  
vertes de toile métallique et imbibés de  
pétrole qu'ils glissaient sous les portes. Là  
où les murs résistaient ils faisaient sauter  
les volets des maisons avec des leviers de  
fer et introduisaient des chiffons imbibés de  
pétrole préalablement allumés. En outre, ils  
jetaient des grenades et des bombes et, lors-  
qu'ils n'atteignaient pas les étages supé-  
rieurs des maisons, ils tiraient des coups  
de feu dans les volets et dans les fenêtres,  
à l'aide, sans doute, de cartouches explosi-  
ves. Parfois M. Boissay, M. Bocher... et d'au-  
tres les arrêtaient courageusement dans leur  
besogne.

Nous connûmes très vite la petite bande  
des incendiaires qui pendant trois jours  
entretinrent l'incendie et ranimèrent les  
foyers éteints. Ils ne se cachaient nullement  
pour accomplir leur besogne. Ils ne sem-  
blaient y mettre ni passion, ni plaisir..  
C'étaient de parfaits ouvriers, disciplinés à  
leur besogne comme de vrais automates  
esclaves d'un ordre infernal. On affirme que  
c'était des repris de justice ? Je ne sais. Au

moins, certains d'entre eux — pas tous — avaient-ils des mines patibulaires. Ils circulaient à bicyclette dans les rues désertes comme des fantômes assez sinistres. Plusieurs d'entre eux emmenèrent des Senlisiens en les contraignant à servir de guide.

Je me souviens que le lendemain matin de l'incendie, alors que je m'aventurais parmi les troupes allemandes pour une question de blessés, ils voulurent enlever un malheureux ouvrier lequel fit signe que j'étais son « maître ». Ils n'insistèrent point, car ils faisaient preuve parfois d'une déférence un peu servile à l'égard des hommes convenablement habillés.

Leur intention formelle était d'incendier toute la ville. La bataille de l'Ourcq en décida-t-elle autrement ? Certaines interventions courageuses — nous en avons vu plusieurs, notamment celle de M. Robert et celle de l'Archiprêtre — les firent-elles abandonner leur projet ? Sans aucun doute ces deux raisons furent connexes, et dès le 5 septembre ils cessèrent de brûler et de défendre formellement qu'on arrêtât les incendies.

D'ailleurs, les troupes qui défilèrent en chantant dans Senlis pendant trois jours, à partir du 3 septembre, allant à leur tombeau de l'Ourcq et de la Marne, étaient moins sauvages que l'avant-garde du 2 septembre, et le corps d'occupation demeuré dans la ville était peu nombreux. Parmi les blessés

allemands que nous eûmes à soigner à Saint-Vincent quelques jours plus tard se trouvaient deux incendiaires qui disaient quand on les interrogeait : « Nous agissions par ordre ».

Senlis offrit pendant les trois premières nuits un spectacle d'une grandiose horreur, d'une beauté tragique. Un clair de lune admirable, une sérénité exquise de l'air contrastaient avec la lueur infernale des flammes gagnant traîtreusement les maisons indemnes qu'on n'avait pas le droit de préserver. Le bruit formidable des explosions alternait avec le bruit cadencé des troupes allemandes qui passaient interminables, le hennissement des chevaux affolés, le meuglement des vaches abandonnées dans les fermes en feu, le hurlement des chiens perdus qui aboyaient au feu, à la lune et à la mort. Et au loin, nous entendions le canon. Nous ne savions rien de rien. Nous étions séparés du monde et nous nous demandions si Paris était pris...

Et cependant, faut-il le dire ? Il y eut des heures fortes et belles. On vivait passionnément d'une vie poussée à sa suprême puissance, on sentait l'utilité de l'effort de ceux qui relevaient dans les bois les pauvres blessés abandonnés ; on n'enviait pas le sort de ceux qui étaient loin de « l'action » Et, dans le danger, très relatif d'ailleurs, on tirait de puissants enseignements sociaux



qui devront rester salutaires pour l'avenir : Dans l'angoisse et sous l'oppression, on demeurait en parfaite union sacrée, sans aucune distinction sociale. Avec ses défauts, se dévoilait à nu la beauté de l'âme populaire qui en temps ordinaire se livre si rarement à nous : Vieux bon sens français, élévation du cœur, dévouement aux maîtres absents dont ils s'efforçaient de sauver les biens, courage naturel au Français... toutes ces qualités fortes furent « poussées » très loin par un grand nombre de serviteurs et d'ouvriers.

Dès le 6 septembre, nous vîmes que l'attitude des occupants changeait beaucoup. Ils ne criaient plus : « Nach Paris » et semblaient inquiets et soucieux. En regardant l'incendie, un officier s'écria même : « C'est votre gouvernement qui paiera... ou le nôtre... »

Pendant l'occupation, des pompiers de Paris tentèrent et réussirent une reconnaissance dans la ville et nous promirent une prochaine délivrance à laquelle nous avions cessé de croire. Aussi bien fûmes-nous stupéfaits quand le 12 septembre les zouaves de Saint-Denis vinrent nous délivrer et capturèrent une quarantaine de prisonniers allemands. Ils furent suivis le lendemain de troupes françaises... Nous ne réalisâmes que lentement la splendeur inouïe de la bataille de la Marne.

Depuis lors Senlis n'eut plus guère d'histoire. Ce fut une ville de cantonnements et d'hôpitaux dont l'administration fut confiée au grand zèle de M. de Parseval et de son conseil municipal qui, dans leur rôle ingrat, méritèrent la reconnaissance de toute la population.

Le moral des habitants avait souvent besoin d'être soutenu car ils vivaient sous la menace perpétuelle du « retour offensif ».

Dès l'été de 1915 le « général Foch »(1) vint cependant installer sa famille à Ville-métrie. Dès notre première entrevue, il m'avait dit ces mots : « La bête n'est pas encore à terre mais elle est en cage ». En quoi il ne se trompait point, car si les barreaux de la cage fléchirent en 1918, l'Allemand cependant ne put faire irruption sur Paris et sur nous.

Senlis reprenait peu à peu sa vie quand les offensives de mars et de mai 1918 en changèrent brusquement l'aspect. On peut écrire maintenant que c'est miracle si le 4 juin 1918, Senlis ne fut pas de nouveau envahi... Ce fut alors le nouvel exode d'un grand nombre d'habitants, le défilé lamentable des blessés et des malheureux émigrés du Nord, les morts incessantes qui emplissaient le cimetière douloureusement poétique des soldats...

Chaque nuit, pendant un mois, les visites

(1) Voir *En Flânant* dans Senlis.

des gothas et la sonnerie du tocsin, dans la splendeur des nuits, apportaient leur note un peu monotone. Nous n'avons reçu des bombes que dans une proportion discrète. Mais parfois jusqu'à l'aube nous entendions le ronronnement harmonieux et indésirable des grands oiseaux de mort qui, dans le ciel lacté « sous l'obscur clarté qui tombe des étoiles », suivaient les méandres métalliques de la rivière d'Oise. Quand ils « manquaient » Paris, ils se délestaient dans nos entours et le frémissement de la terre nous disait que les torpilles venaient peut-être de coucher à jamais des victimes...

Vous connaissez la suite : Foch revint à Senlis. Il y prépara l'armistice. Du Faubourg Saint-Martin, il fut à Rethondes le 11 novembre 1918. A Senlis il revint le soir du jour immortel.

Le dernier acte du drame se termina donc par une victoire dans cette rue même où les Allemands avaient écrit le premier acte en lettres de feu. Cette sorte de manifestation d'une justice immanente, bien qu'elle soit due peut-être au hasard, — mais y a-t-il un hasard ? — n'échappera point aux esprits qu'attire le mysticisme (1).

(1) En souvenir de la belle attitude de ses habitants Senlis reçut la croix de guerre et prit comme devise : « *Igne et sanguine meo victoriam genui.* »

# Gustave Macon

La mort est la meilleure des pierres de touche. C'est quand la grande Voleuse a frappé à la porte de quelqu'un qu'on mesure au mieux la valeur de celui qu'elle enlève.

Assurément je ne veux pas dire par là que son ultime visite soit nécessaire pour apprécier ce qu'on a perdu ; mais il est des hommes si « complets », si bienveillants et si cordiaux que, par la modestie même qu'ils apportent dans leur commerce, il semble que le rayonnement de leurs qualités propres soit en quelque sorte une dette acquittée par eux à laquelle avait droit la société. On estime tout naturel de recevoir l'offrande de leur esprit et de leur cœur ; ils sont les rouages si nécessaires de cette société qu'on se refuse à croire qu'ils vous feront un jour l'injure de disparaître... Et lorsque sonne l'heure implacable, on s'aperçoit qu'un

(1) Eloge funèbre de Gustave Macon prononcé à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, le 12 décembre 1930.

nuage a recouvert le ciel et jeté le deuil dans une contrée. Sans banalité, cette fois, sortent de toutes les lèvres ces mots dont parfois on abuse : Une figure vient de disparaître. Nous sommes en face de *Irréparable*... Alors on demeure atterré.

J'en conviens, le genre Panégyrique qui poétise si souvent les morts dont nous avons médité de leur vivant, est une des formes les plus habituelles de l'hypocrisie. Mais ici, je ne redoute certes pas cet écueil, Les sentiments de regret que je viens d'exprimer, Messieurs, vous les éprouvez tous en vos cœurs, vous qui l'avez connu, depuis que, subitement, notre grand ami Gustave Macon a quitté les douloureux sentiers de la vie.... Vous l'attendez comme moi, vous espérez que cette porte de la salle de nos séances va s'ouvrir, et que paraîtra la silhouette chère... Vous espérez encore la visite du marchand de belle humeur qui arrivait ici, les mains tendues, l'œil clair et limpide comme celui d'un enfant, le sourire optimiste aux lèvres, le portefeuille bourré des glanes de son érudition dont on ne connaît pas encore toute l'étendue.

Ces yeux sont fermés à la lumière de ce monde, ce sourire s'est figé dans le masque de la mort ; mais toujours nous sentirons ici comme une Présence : De tels hommes, en effet, ne meurent pas tout à fait. Leur cœur fut trop chaud et leur intelligence

fut trop brillante pour que nous ne conservions pas — avec le culte de leur mémoire — quelque chose comme le reflet d'une flamme qui s'est éteinte pour nous mieux éclairer.

Ne vous attendez pas à ce que je vous parle longuement ici de *l'Homme de Chantilly*. Les feuilles publiques — notamment par un article charmant de M. Marcel Boulenger, dans « Figaro » s'en sont chargées vis-à-vis de toute la France qui pense et qui lit... Mais s'il n'est pas trop indiscret par delà la tombe de chercher à découvrir l'âme de l'homme privé pour le mieux faire aimer encore, permettez-moi de vous dire — vous le savez au reste,... combien, en un temps où la médaille des caractères s'use par le frottement quotidien — le visage de Gustave Macon, si simple en apparence, était délicieusement complexe par suite d'apports heureux et successifs dus à l'hérédité, à l'éducation et à l'ambiance.

Né à Hirson en 1864, Macon, issu d'une de ces vieilles familles terriennes de Picardie qui sont une des « forces de chez nous » (son père, ancien Garde général des forêts du Nouvion, eut, en 1914, une conduite superbe en sa simplicité), Macon, dis-je, tenait d'elle des qualités fortes et maîtresses : l'équilibre, le bon sens, la mesure, la franchise, dont la bonhomie corrige la rudesse, la

finesse native de la province proche des lieux où naquirent Racine et La Fontaine.

A sept ans, il entra, pour y faire ses études, au petit séminaire. Souffrez que je vous rappelle combien il en conserva l'empreinte, la bonne empreinte... Homme d'ordre, de maîtrise, de discipline, ce « bénédictin laïc », toujours de noir vêtu, conservait l'âme d'un enfant de choeur. De l'enfant, il avait l'étonnante fraîcheur, l'ardeur résolue, la joie de vivre. Mieux : au Séminaire et dans la culture des Anciens, il avait puisé — avec l'amour du travail forcené — ces jolies qualités d'une race en voie de disparaître : celles des humanistes qui eurent toujours l'amour du beau, c'est-à-dire du bien, le culte des lettres et le « goût » de la saine raison cartésienne. Mieux encore : au milieu des hommes de prières, il forma son âme. Il apprit le désintéressement des biens de ce monde, la charité... Je ne saurais vous dire, sans indiscretion, combien tout au cours de sa vie il sut donner : « donner » de sa bourse aux pauvres qui lui avaient voué à Chantilly un culte rare, « donner » de sa science, « donner » de son temps, donner toujours. Pour lui, il s'oublia...

Non. Permettez. Il ne conserva qu'une chose au fond de son escarcelle, la plus rare des qualités, cette *possession franciscaine* qui consiste à jouir de tout ce qu'on n'a pas, à faire fi des richesses et des honneurs, à se

rendre maître par les yeux et par le cœur des trésors artistiques sur lesquels on veille, à s'appropriier aussi la riche splendeur d'un soir d'été quand le soleil meurt dans les eaux du Grand Canal de Chantilly, les frissons de l'hiver sur les givres du parc, la chanson des oiseaux quand la lumière se rit dans l'Ile d'amour ou dans la chevelure des futaies de Sylvie empourprées par l'automne.

Et de grâce, ne m'accusez pas ici de lyrisme. Quiconque a connu Gustave Macon, sait combien il jouissait de l'usufruit de ces biens immortels que la nature et l'art donnent aux sensibles et aux sages.

Mais n'anticipons pas. Lorsqu'il eut atteint 17 ans, un bon génie... ou plus simplement un « génie » prit le jeune Macon par la main et — sauf en une rude période d'exil — ne l'abandonna point jusqu'à sa mort. Avec lui, l'adolescent émerveillé entra de plein pied dans l'Histoire ; il connut — oh sans vanité ! — tous les Princes et tous les Grands de ce monde, les défunts et les vivants ; il devint le familier et l'admirateur des gloires de Rocroy et de celles de la Smala, il se recueillit dans le Temple du Souvenir, il apprit ce que les Montmorency, les Condés, les Orléans avaient fait pour la France... Et son « bon génie », il l'aima au point qu'un autre artiste épris des beautés du Valois, Louis Gillet, m'écrivait l'autre



jour ces jolies lignes : « Moi j'aurais, comme au temps jadis, enterré les dépouilles du cher Macon à Dreux aux pieds du duc d'Aumale ».

Si je vous ai parlé, Messieurs, des « apports » qu'avait reçus Macon et qui, successivement, grandirent son originale et séduisante figure, avouez que le contact quotidien du grand « Soldat Aumale » et de sa Maison ne furent point pour en gâter les fruits ? Au sens étymologique du mot, quelle belle école de *courtoisie* fut celle de la petite *cour* de Chantilly ! N'est-ce pas dans les entours des Princes qu'il se paracheva, si j'ose ainsi parler, ce charmant homme de société toujours amène, d'humeur égale, ayant pour chacun la phrase qui va au cœur et en ouvre les serrures, tellement la bonne grâce est la meilleure des Sésame ouvre-toi ?

Et puis, en 1897, le Prince mourut et Macon devint cet « Homme de Chantilly » que vous savez. La mort du Prince fut le plus grand deuil de sa vie... Il en eut d'autres... Parfois lorsqu'il se laissait aller, sans jamais se plaindre, à quelque confidence, on sentait comme un goût de cendres sur ses lèvres ; certains désabusements doucement narquois touchant la comédie humaine, certaines douleurs secrètes au fond de sa vie brisée devenue solitaire au milieu des amis, qui, cependant, le fêtaient. Mais comme il se

reprenait vite ! Ne l'oublions pas : Cartésien, Franciscain ! C'est-à-dire homme raisonnable et altruiste qui, s'oubliant dans le travail, y trouvant sa joie, savait pratiquer la plus jolie des formules et la plus sage : « Etre heureux sans bonheur », être heureux du bonheur qu'on donne.

Cette force, Messieurs, mène fatalement à l'optimisme et au sourire. C'est pour cela que j'ai surnommé ici Macon, le « marchand de belle humeur », car il en savait donner aux autres par son art de ne point heurter et de conforter toujours... Si volontiers répétait-il de sa voix amicale et convaincante, son fameux : « Tout s'arrange, mes amis, tout s'arrange ! »

Ce sourire, vous l'avez connu, vous l'avez aimé. Depuis l'an 1924 qu'il succéda ici au vénéré M. Fautrat en qualité de président de notre Société, il ne défaillit presque jamais à nos séances. D'un asile de science auquel il conserva cependant son caractère d'érudition que je voudrais à tout prix voir maintenir, il savait aussi faire le refuge du bon ton et rayonner autour de lui le charme de son esprit français. Car Français de l'Ile-de-France, il l'était éminemment par la clarté, l'harmonie et la mesure de son génie.

Son génie ? Oui, certes. Génie modeste tel qu'on en rencontrait au cours de ma jeunesse parmi ces professeurs des Chartes et ces érudits de la Bibliothèque Nationale ou

des Archives qui sont des hommes de cabinet insoucieux comme lui des claironnements de trompette de la Renommée, des hommes de cabinet que l'étranger ignore alors qu'on aimerait tant les leur dévoiler lorsqu'on veut faire connaître un des aspects les plus sérieux du visage de la vraie France.

Bénédictin laïc, je le répète — encore que ce mot dont on a mésusé ait pris la fâcheuse allure d'un cliché usé comme un vieux sou... bénédictin laïc dont je vous énumérerai tout à l'heure les travaux à la fin de cette lecture, ce travailleur était l'animateur de nos séances.

Mieux, il en était l'âme... Du portefeuille dont je parlais plus haut, il exhumait tant de choses ! Parfois, c'était un sac à la malice dont il tirait des anecdotes succulentes. Je me reproche même de lui avoir dit quelques fois : « N'évoluons pas trop, mon ami ! Ne devenons pas un cercle de conférences et de vulgarisation. » Comme il avait réponse à tout, il répliquait alors entre deux bouffées de pipe : « Il faut amuser les dames, mon bon Maricourt, il faut amuser les dames ! » Eh oui ; il savait plaire, il savait amuser. Mais il avait aussi de plus graves réponses. Le sac à la malice devenait à l'occasion la giberne des gloires défuntes, il en exhumait l'histoire de Chantilly et celle des Condés qui, je le répète, est bien un peu celle de la Fran-

ce. Et leurs lauriers venaient alors ennoblir encore avec lui, ce précieux écrin des souvenirs qu'est le Musée de notre petite ville somnolente.

Ses Condés ! Ses Bourbons ! Ses Orléans ! Il nous en parlait avec une connaissance totale de leur fief dont il était bien un peu; devenu le suzerain discret. Il nous en parlait avec ferveur, avec respect... Nous le vîmes pleurer lorsqu'il nous lut un jour le récit de la mort du roi Louis-Philippe... Car il vivait tellement dans la magie de l'histoire, dont maintes fois le duc d'Aumale lui avait conté les fastes, qu'elle demeurait pour lui toute actuelle... Et un jour encore récent, c'est vous, Mesdames, qui, peut-être, fûtes bien près de verser des larmes d'émotion et de fierté lorsqu'en un récit sobre le duc d'Aumale parla par sa bouche. Macon nous lisait les épreuves de son petit volume héroïque et poignant sur la conquête de l'Algérie.

Ses Princes... L'impartialité n'exclut pas la réserve. Quelques jours avant sa mort, il me prouva par une longue correspondance, combien un « honnête homme » comme on disait du temps du Grand Condé, doublé d'un homme de cœur conserve le sens du respect de ces Princes. C'était au sujet du volume d'un magistrat défunt consacré à un point délicat : La mort du Prince de Condé, en 1830 à Saint-Leu. Il ne voulait

pas qu'on traitât ce sujet : « Non, écrivait-il, il y a l'autorité de la chose jugée, il y a la déférence qu'on doit à certaines mémoires. Ces choses, je dois les sentir plus que tout autre ».

Détenteur de pièces (bien curieuses) que j'aimerais voir sortir de l'ombre lorsque l'heure sonnera, il me disait : « Ne parlons ni de suicide, ni d'assassinat. Laissons pour le moment en paix le malheureux père du duc d'Enghien qui — (je n'en doute guère d'après les papiers secrets de Monsieur le duc d'Aumale) — est mort d'une congestion. Respectons les morts dont j'ai la garde ». Quelle jolie délicatesse chez ce « serviteur » de l'héritier des Condés ! En vérité, elle peint à ravir l'élégance d'âme d'un Macon.

Je vous ai dit que je ne vous parlerais pas de « l'Homme de Chantilly ». Ce Chantilly qui était le cœur de la vie de Macon, ce Chantilly où tout à l'opposé des musées qui sont pour la plupart des nécropoles où l'on sent la cendre des choses mortes et le désert des âmes envolées ; il avait su y garder la torche des souvenirs. Ainsi éclairait-il, sans jamais se plaindre de sa lassitude, les pas des visiteurs dont il faisait bien vite des fervents.

Comment aussi ne pas insister sur ce point : Si à Sentis il apportait quelque chose de Chantilly, à Chantilly il réservait aux Senlisiens un accueil particulièrement

chaleureux. Il entretenait par là l'ardeur de notre régionalisme... Parmi toutes les lettres que j'ai reçues après sa mort, il m'est impossible de ne pas vous lire un passage de celle du colonel Lyautey qui lui fut cher à double titre parce que, commandant jadis le 3<sup>e</sup> hussards à Sentis, parce que frère de sang de « Lyautey le Marocain » qui est le frère de gloire de « l'Algérien Aumale ». « Quel souvenir profond pour moi, m'écrivait donc le colonel Lyautey, que celui où, la veille de la guerre, Macon voulut bien faire visiter le château à mes officiers et à mes hommes en disant quel honneur c'était pour lui de voir un régiment de cavalerie légère rendre hommage au grand soldat ! Quelle impression fut celle de nos hussards lorsqu'avec son grand cœur, l'ancien secrétaire du Prince devant la fresque de Baudry, leur dit ce qu'étaient les troupes d'Algérie sous le commandement du Prince. Je crois voir encore tous ces cavaliers — dont beaucoup allaient bientôt mourir — groupés en silence et écoutant religieusement cette parole vibrante de patriotisme et de foi ».

Patriotisme ! Ah certes Macon dont les yeux avaient reflété tant de fois le clair regard des yeux de son « maître » au sens le plus élevé du mot, savait de lui garder les leçons d'amour du sol... Il le prouva en 1914 alors que, fidèle au poste, voyant au loin les colonnes de feu qui brûlaient notre

Senlis où... il craignait aussi pour « son petit Musée quelque peu poussiéreux » de l'Ancien Evêché... il sut encourir les plus terribles responsabilités, sauver par son sang-froid et sa dignité devant la horde allemande, l'incomparable reliquaire qu'il enrichissait chaque jour...

Mais, Messieurs, je m'excuse. Dans cette causerie trop longue peut-être ? trop brève pour mon amitié cependant, fiévreusement écrite à bâtons rompus, où je voudrais dire beaucoup de choses parce que j'ai beaucoup aimé Macon, je m'égare en des méandres.

Quelque jour, je la complèterai, je l'achèverai, je la « remettrai » pour vous (1) plus au net... car jamais je n'en saurais dire assez.

En attendant, revenons avec lui à Senlis.

Je disais qu'il aimait notre Musée de l'Evêché où tant de fois sa science nous avait captivés à l'ombre de la Cathédrale dans le silence de cette maison pleine des grandes figures de notre passé senlisien. Il était en effet l'homme de la tradition, de l'habitude. Lorsque des raisons majeures

(1) Je néglige volontairement ici la très belle carrière d'érudit de Gustave Macon, pour ne parler que de l'homme privé. Pour étudier cette carrière, pour vous faire connaître ses magnifiques travaux une étude ultérieure et approfondie sera nécessaire. Qu'elle soit traitée par moi ou par un écrivain plus digne elle paraîtra un jour.

nous en expulsèrent, il eut son heure de découragement. C'était rare chez lui ! Il craignait d'être obligé de « fermer la maison » et de mettre en caisse nos précieuses collections. Mais quand nous lui montrâmes le logis du Haubergier, lorsque nous lui témoignâmes notre désir de « vivre », avec quelle chaleur nouvelle il nous soutint ! Avec quel émerveillement — l'œuvre terminée — il admira le chef-d'œuvre que nous avaient réellement créé le courage et le bon goût de M. Abrand, son organisateur parfait Madame Dufrenelle, pour laquelle il avait toujours un mot aimable et mérité, vous pourrait dire aujourd'hui combien il en fut aise, quelle belle humeur il en manifesta. Et vous vous souvenez encore peut-être du charmant discours d'inauguration dans lequel il loua les organisateurs et rappela avec émotion ces vieux artisans de la pensée que j'ai connus et aimés dans ma jeunesse : les pionniers, les archéologues de la première heure, les aïeux de notre Société, ceux qu'il appelait si bien « la Phalange des temps héroïques ».

Dès lors, il m'avait fait violence en voulant que je sois à ses côtés président alternatif : Un titre bien ancien régime qui lui plaisait parce qu'exhumé de la poussière des siècles morts. Combien maintenant je sens la tâche lourde... malgré l'aide précieuse du bureau



et des hommes de pensée qui sont là ! Car on ne... continue pas un Maçon...

Dans la dernière séance qu'il présida, notre grand ami vous parla de la merveille que son talent de chercheur avait exhumée : Le fameux volume sur les jardins de Chantilly aux armes des Romanoff. Ce fut une de ses joies... l'une des dernières... Ne se ménageant jamais, il ignorait les vacances et les congés, il sentait parfois la fatigue... Je ne sais quelle mélancolie sobrement exprimée je retrouve dans ses dernières et si chères lettres... Le travail l'usait et il le devinait bien... Son optimisme certes chassait cette pensée déprimante, car il me dit quinze jours avant de mourir : « J'ai du pain dans mon four pour alimenter nos séances au cours de 1931. » Heureuse et douce illusion dont je me félicite pour lui ! Mais parfois la pensée obsédante revenait. Comme, dans ma dernière lettre, je lui demandais — pour raison de santé — de décliner mes fonctions, il me répondit avec cette promptitude dont il avait accoutumé : « A Dieu ne plaise. Je suis las. Vous présiderez la prochaine séance. C'est votre tour. Je voudrais bien, mon cher ami, qu'il en fut toujours ainsi ».

Pouvions-nous prévoir qu'il y avait quelque chose de prémonitoire dans ces paroles ? Quand, la veille même de sa mort, notre dévoué secrétaire M. Louat, qu'il aimait si fort, reçut une lettre de lui, disant :

« Dieu sait quand nous nous reverrons ! »  
pouvions-nous croire que l'heure ultime  
allait sonner ?

Lui, lui seul, se savait bien mal. Mais un  
jour, il partit tout de même comme ces  
écuyers d'autrefois qui mouraient au ser-  
vice de leur chevalier ou de leur dame. Il  
ne voulait pas manquer son « service »  
auprès des d'Orléans même jusqu'après leur  
mort. Est-il possible de pousser plus loin la  
religion du souvenir ? Il partit pour Dreux  
afin d'assister à l'inauguration du monu-  
ment funéraire de Madame la Duchesse de  
Chartres à laquelle il avait voué le culte que  
vous savez. « Je me sens bien mal, avait-il  
dit le matin même à Chantilly. Je ne sais si  
je reviendrai. » — Mais n'y allez pas ! —  
« J'irai plutôt à genoux. » Cette réponse,  
Messieurs, c'est la synthèse d'une vie.

Vous savez le reste... A la gare des Inva-  
lides, il s'affaisse terrassé sur les épaules de  
ses compagnons de route. Transporté à  
Laënnec, en auto, par deux gardiens de la  
paix, il a encore la force de leur dire : « Où  
me menez-vous ? » « Là où vous serez bien  
soigné » lui répondent ces braves gens qui  
lui témoignent des attentions dont le peuple  
a si souvent le secret... A Laënnec, il reçoit  
les soins touchants de l'amitié et du dévoue-  
ment qui accourent... Mais quelles affres !

Quelques heures plus tard Macon « dor-  
mait » à Chantilly...

Oui, vous savez le reste... Le fauteuil présidentiel est aujourd'hui vide et voilé de crêpe... Nos cœurs sont étreints. Où est-il notre ami ? Nul ne saurait répondre... Mais, encore que je me sente bien indigne de traiter de ces hautes questions religieuses, je ne puis m'empêcher, en évoquant ici l'image de cette âme claire qui s'envola à l'heure où elle allait prier sur la tombe de « sa Princesse », je ne puis m'empêcher, dis-je, de songer aux paroles que le Maître adressa sur la croix au bon larron dont la vie avait été moins droite : « Ce soir vous serez avec moi au Paradis ».

**IMPRIMERIES RÉUNIES**

**- - - DE SENLIS - - -**